



BP - 2016

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE POITIERS (1)

Numéro SIRET : 218601946 00029

POSTE COMPTABLE : 086016

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (2)

ANNEE 2016

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPIC, syndicat mixte,etc),

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe,

SOMMAIRE

I - Informations générales (6)

- p. 1 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p. 2 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- p. 3 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p. 4 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p. 5-6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p. 7 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p. 8 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- p. 9 à 12 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p. 13-14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p. 15 à 18 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p. 19-20 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p. 21 à 97 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

- p. 100 à 105 A1 - Présentation croisée par fonction (1)
 p. 106 à 123 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
 p. 124 à 140 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement
 p. 141 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
 p. 142 à 150 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
 p. 151 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
 p. 152 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
 p. A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
 p. A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement
 p. A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N
 p. 153 à 154 A3 - Méthode utilisée pour les amortissements
 p. A4 - Etat des provisions
 p. A5 - Etalement des provisions
 p. 155 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
 p. 156 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
 p. A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)
 p. A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)
 p. A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)
 p. A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)
 p. A8 - Etat des charges transférées
 p. A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

- p. 158 à 164 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)
 p. 165 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
 p. B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
 p. B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
 p. B1.5 - Etat des autres engagements donnés
 p. B1.6 - Etat des engagements reçus
 p. B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5).
 p. 167-168 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
 p. 167-168 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
 p. 169 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- p. 171 à 174 C1 - Etat du personnel
 p. 175 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)
 p. 176 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
 p. 176 C3.2 - Liste des établissements publics créés
 p. 176 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
 p. 177 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- p. 179 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes
 p. 180-181 D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L.2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoirement que pour les communes de 3300 habitants et plus (art. L.2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art. L.5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire Informations générales et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Code INSEE

**BUDGET
2016****I - INFORMATIONS GENERALES****I****INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****A**

Informations statistiques		Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)		90 179,00
Nombre de résidences secondaires (article R.2113-1 in fine)		1167
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :		Grand Poitiers

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
76 752 530	97 638 932	1066,835646	1455,280693

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1270,20	1461
2	Produit des impositions directes/population	657,85	571
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1351,06	1554
4	Dépenses d'équipement brut/population	305,61	335
5	Encours de dette/population	1234,36	1322
6	DGF/population	308,91	275
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	44,85 %	55,11 %
8	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (2)	104,23 %	101,61 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	22,62 %	21,56 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	91,36 %	85,07 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisesées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L.2313-2, R2313-1, R2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement;
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3;
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) (4).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif (5) de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement

(3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n°..... du

(5) Indiquer "primitif" de l'exercice précédent ou "cumulé" de l'exercice précédent

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	127 218 953,00	125 844 885,00
	+	+	+
R E P O	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)	0,00	1 374 068,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	127 218 953,00	127 218 953,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	60 236 324,24	61 778 253,38
	+	+	+
R E P O	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 302 415,51	9 124 339,45
R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	9 363 853,08	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	70 902 592,83	70 902 592,83

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	198 121 545,83	198 121 545,83
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT****II****A2**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	22 318 380,00	0,00	21 735 197,00	21 735 197,00	21 735 197,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	71 531 333,00	0,00	51 372 155,00	51 372 155,00	51 372 155,00
014	Atténuations de produits	457 000,00	0,00	5 331 230,00	5 331 230,00	5 331 230,00
65	Autres charges de gestion courante	30 324 348,00	0,00	30 233 274,00	30 233 274,00	30 233 274,00
Total des dépenses de gestion courante		124 631 061,00	0,00	108 671 856,00	108 671 856,00	108 671 856,00
66	Charges financières	4 614 600,00	0,00	4 614 600,00	4 614 600,00	4 614 600,00
67	Charges exceptionnelles	138 367,00	0,00	109 100,00	109 100,00	109 100,00
022	Dépenses imprévues	1 000 000,00		1 150 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		130 384 028,00	0,00	114 545 556,00	114 545 556,00	114 545 556,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (5)</i>	7 302 064,00		6 873 397,00	6 873 397,00	6 873 397,00
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)</i>	5 000 000,00		5 800 000,00	5 800 000,00	5 800 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		12 302 064,00		12 673 397,00	12 673 397,00	12 673 397,00
TOTAL		142 686 092,00	0,00	127 218 953,00	127 218 953,00	127 218 953,00

+

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 127 218 953,00**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuation de charges	753 225,00	0,00	798 587,00	798 587,00	798 587,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	18 926 746,00	0,00	12 732 715,00	12 732 715,00	12 732 715,00
73	Impôts et taxes	80 371 787,00	0,00	71 856 789,00	71 856 789,00	71 856 789,00
74	Dotations et participations	36 428 078,00	0,00	35 411 832,00	35 411 832,00	35 411 832,00
75	Autres produits de gestion courante	944 128,00	0,00	768 333,00	768 333,00	768 333,00
Total des recettes de gestion courante		137 423 964,00	0,00	121 568 256,00	121 568 256,00	121 568 256,00
76	Produits financiers	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
77	Produits exceptionnels	307 378,00	0,00	266 554,00	266 554,00	266 554,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		137 733 342,00	0,00	121 836 810,00	121 836 810,00	121 836 810,00
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)</i>	3 800 000,00		4 008 075,00	4 008 075,00	4 008 075,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 800 000,00		4 008 075,00	4 008 075,00	4 008 075,00
TOTAL		141 533 342,00	0,00	125 844 885,00	125 844 885,00	125 844 885,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2) 1 374 068,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 127 218 953,00**Pour information**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	8 665 322,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES						A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0,00	1 530,88	0,00	0,00	1 530,88
204	Subventions d'équipements versées	0,00	21 350,00	0,00	0,00	21 350,00
21	Immobilisations corporelles	5 100,00	140 575,31	0,00	0,00	140 575,31
23	Immobilisations en cours	500,00	123 758,46	0,00	0,00	123 758,46
	Total des opérations d'équipement	22 320 021,00	1 010 955,70	26 548 404,24	26 548 404,24	27 559 359,94
	Total des dépenses d'équipement	22 325 621,00	1 298 170,35	26 548 404,24	26 548 404,24	27 846 574,59
10	Dotations, fonds divers et réserves	22 277,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	26 805 000,00	4 245,16	27 455 000,00	27 455 000,00	27 459 245,16
27	Autres immobilisations financières	1 918 135,00	0,00	2 191 000,00	2 191 000,00	2 191 000,00
	Total des dépenses financières	28 770 412,00	4 245,16	29 646 000,00	29 646 000,00	29 650 245,16
	Total des dépenses réelles d'investissement	51 096 033,00	1 302 415,51	56 194 404,24	56 194 404,24	57 496 819,75
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	3 800 000,00		4 008 075,00	4 008 075,00	4 008 075,00
041	Opérations patrimoniales (4)	175,00		33 845,00	33 845,00	33 845,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 800 175,00		4 041 920,00	4 041 920,00	4 041 920,00
	TOTAL	54 896 208,00	1 302 415,51	60 236 324,24	60 236 324,24	61 538 739,75

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	9 363 853,08
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 902 592,83
---	----------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES						A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 133 104,00	566 056,92	4 608 657,31	4 608 657,31	5 174 714,23
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	28 501 502,17	6 500 000,00	27 181 621,03	27 181 621,03	33 681 621,03
	Total des recettes d'équipement	32 634 606,17	7 066 056,92	31 790 278,34	31 790 278,34	38 856 335,26
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	3 950 000,00	0,00	3 250 000,00	3 250 000,00	3 250 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)	11 755 856,87	0,00	11 498 598,04	11 498 598,04	11 498 598,04
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 918 135,00	1 834 282,53	1 777 135,00	1 777 135,00	3 611 417,53
024	Produits des cessions d'immobilisations	887 000,00	224 000,00	750 000,00	750 000,00	974 000,00
	Total des recettes financières	18 515 991,87	2 058 282,53	17 280 733,04	17 280 733,04	19 339 015,57
	Total des recettes réelles d'investissement	51 150 598,04	9 124 339,45	49 071 011,38	49 071 011,38	58 195 350,83
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (4)</i>	7 302 064,00		6 873 397,00	6 873 397,00	6 873 397,00
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)</i>	5 000 000,00		5 800 000,00	5 800 000,00	5 800 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (4)</i>	175,00		33 845,00	33 845,00	33 845,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	12 302 239,00		12 707 242,00	12 707 242,00	12 707 242,00
	TOTAL	63 452 837,04	9 124 339,45	61 778 253,38	61 778 253,38	70 902 592,83

+

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 902 592,83
---	----------------------

Pour information

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	8 665 322,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	21 735 197,00		21 735 197,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	51 372 155,00		51 372 155,00
014	Atténuation de produits	5 331 230,00		5 331 230,00
65	Autres charges de gestion courante	30 233 274,00		30 233 274,00
66	Charges financières	4 614 600,00	0,00	4 614 600,00
67	Charges exceptionnelles	109 100,00	0,00	109 100,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	5 800 000,00	5 800 000,00
022	Dépenses imprévues	1 150 000,00		1 150 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		6 873 397,00	6 873 397,00
Dépenses de fonctionnement - Total		114 545 556,00	12 673 397,00	127 218 953,00
+ =				

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **127 218 953,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	508 075,00	508 075,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)	27 459 245,16	0,00	27 459 245,16
	Total des opérations d'équipement	27 559 359,94		27 559 359,94
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	1 530,88	0,00	1 530,88
204	Subventions d'équipement versées	21 350,00	0,00	21 350,00
21	Immobilisations corporelles (6)	140 575,31	3 533 845,00	3 674 420,31
23	Immobilisations en cours (6)	123 758,46	0,00	123 758,46
27	Autres immobilisations financières	2 191 000,00	0,00	2 191 000,00
Dépenses d'investissement - Total		57 496 819,75	4 041 920,00	61 538 739,75
+ =				

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE **9 363 853,08****TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES** **70 902 592,83**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	798 587,00		798 587,00
70	Produits des services, du domaine, et ventes diverses	12 732 715,00		12 732 715,00
72	<i>Travaux en régie</i>		3 500 000,00	3 500 000,00
73	Impôts et taxes	71 856 789,00		71 856 789,00
74	Dotations et participations	35 411 832,00		35 411 832,00
75	Autres produits de gestion courante	768 333,00	0,00	768 333,00
76	Produits financiers	2 000,00	0,00	2 000,00
77	Produits exceptionnels	266 554,00	508 075,00	774 629,00
Recettes de fonctionnement - Total		121 836 810,00	4 008 075,00	125 844 885,00

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	1 374 068,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	127 218 953,00
--	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 250 000,00	33 845,00	3 283 845,00
13	Subventions d'investissement	5 174 714,23	0,00	5 174 714,23
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)	33 686 621,03	0,00	33 686 621,03
27	Autres immobilisations financières	3 611 417,53	0,00	3 611 417,53
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		5 800 000,00	5 800 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		6 873 397,00	6 873 397,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	974 000,00		974 000,00
Recettes d'investissement - Total		46 696 752,79	12 707 242,00	59 403 994,79

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

AFFECTATION AU COMPTE 1068	11 498 598,04
-----------------------------------	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 902 592,83
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général (5)	22 318 380,00	21 735 197,00	21 735 197,00
60221	Combustibles et carburants	752 588,00	732 588,00	732 588,00
60222	Produits d'entretien	315 000,00	315 000,00	315 000,00
60224	Fournitures administratives	13 000,00	12 000,00	12 000,00
60226	Vêtements de travail	285 000,00	250 000,00	250 000,00
60228	Autres fournitures consommables	1 953 521,00	1 943 951,00	1 943 951,00
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	451 620,00	442 590,00	442 590,00
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains a ame	207 000,00	203 400,00	203 400,00
60611	Eau et assainissement	294 961,00	288 962,00	288 962,00
60612	Energie - Electricité	3 113 536,00	2 907 805,00	2 907 805,00
60613	Chauffage urbain	240 137,00	221 130,00	221 130,00
60618	Autres fournitures	8 000,00	8 000,00	8 000,00
60621	Combustibles	196 366,00	186 949,00	186 949,00
60622	Carburants	31 262,00	51 262,00	51 262,00
60623	Alimentation	1 934 547,00	2 114 256,00	2 114 256,00
60628	Autres fournitures non stockées	21 015,00	8 830,00	8 830,00
60631	Fournitures d'entretien	4 950,00	4 600,00	4 600,00
60632	Fournitures de petit équipement	111 007,00	94 252,00	94 252,00
60633	Fournitures de voirie	144 448,00	144 448,00	144 448,00
60636	Vetements de travail	40 600,00	50 000,00	50 000,00
6064	Fournitures administratives	158 950,00	143 300,00	143 300,00
6065	Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et mediathèque	343 840,00	342 640,00	342 640,00
6067	Fournitures scolaires	200 000,00	210 000,00	210 000,00
6068	Autres matières et fournitures	597 047,00	576 769,00	576 769,00
6078	Autres marchandises	5 000,00	5 000,00	5 000,00
611	Contrats de prestations de services avec des entreprises	556 889,00	628 028,00	628 028,00
6132	Locations immobilières	330 937,00	281 881,00	281 881,00
6135	Locations mobilières	600 587,00	698 317,00	698 317,00
614	Charges locatives et de copropriété	177 483,00	181 050,00	181 050,00
61521	Entretien et réparations - terrains	46 785,00	45 685,00	45 685,00
61522	Entretien et réparation - bâtiments	837 715,00	17 010,00	17 010,00
615221	Entretien et réparations - Bâtiments publics		882 156,00	882 156,00
61523	Entretien et réparation - voies et réseaux	586 478,00		
615231	Entretien et réparations - Voiries		577 760,00	577 760,00
61524	Bois et forets	40 000,00	20 000,00	20 000,00
61551	Entretien et réparation - matériel roulant	44 000,00	44 000,00	44 000,00
61558	Entretien et réparation - autres biens mobiliers	240 549,00	196 933,00	196 933,00
6156	Maintenance	1 469 242,00	1 478 218,00	1 478 218,00
616	Primes d'assurance	548 750,00		
6161	Primes d'assurances - Multirisques		362 663,00	362 663,00
6168	Primes d'assurances - Autres		112 070,00	112 070,00
617	Etudes et recherches	193 220,00	51 887,00	51 887,00
6182	Documentation générale et technique	136 100,00	134 080,00	134 080,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
6184	Versements à des organismes de formation	497 000,00	10 000,00	10 000,00
6185	Frais de colloques et séminaires	15 500,00	5 000,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	61 382,00	47 215,00	47 215,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	11 525,00	11 500,00	11 500,00
6226	Honoraires	753 160,00	566 025,00	566 025,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	94 600,00	111 364,00	111 364,00
6228	Divers	58 595,00	60 749,00	60 749,00
6231	Annonces et insertions	181 303,00	126 595,00	126 595,00
6232	Fêtes et cérémonies	250 040,00	234 751,00	234 751,00
6236	Catalogues et imprimés	31 800,00	39 930,00	39 930,00
6237	Publications	634 787,00	434 398,00	434 398,00
6238	Divers	173 389,00	111 089,00	111 089,00
6241	Transports de biens	23 800,00	29 000,00	29 000,00
6247	Transports collectifs	171 726,00	180 104,00	180 104,00
6251	Voyages et déplacements	165 229,00	104 217,00	104 217,00
6255	Frais de déménagement	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6256	Missions	1 960,00	3 000,00	3 000,00
6257	Réceptions	148 922,00	124 450,00	124 450,00
6261	Frais d'affranchissement	305 783,00	308 741,00	308 741,00
6262	Frais de télécommunications	558 740,00	605 286,00	605 286,00
627	Services bancaires et assimilés	73 647,00	72 997,00	72 997,00
6281	Concours divers (cotisations)	58 354,00	56 003,00	56 003,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ..)	116 570,00	128 019,00	128 019,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 511,00	11 350,00	11 350,00
62872	Remboursement aux budgets annexes et aux régies municipales	12 582,00	13 232,00	13 232,00
62876	Remboursement de frais au GFP de rattachement	29 879,00	862 512,00	862 512,00
62878	Remboursement de frais à d'autres organismes	84 400,00	86 280,00	86 280,00
6288	Autres services extérieurs	164 490,00	35 200,00	35 200,00
63512	Taxes foncières	140 000,00	133 470,00	133 470,00
6355	Taxes et redevances sur les véhicules	4 000,00	3 920,00	3 920,00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organis	249 076,00	245 830,00	245 830,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	71 531 333,00	51 372 155,00	51 372 155,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	86 498,00	82 322,00	82 322,00
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement		178 403,00	178 403,00
6218	Autre personnel extérieur	1 112 792,00	592 455,00	592 455,00
6331	Versement de transport	538 033,00	376 939,00	376 939,00
6332	Cotisations versées au FNAL	206 056,00	144 903,00	144 903,00
6336	Cotisations au CNFPT et aux centres de gestion	406 367,00	283 155,00	283 155,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur remuneratio	123 895,00	87 001,00	87 001,00
64111	Rémunération principale (TB)	36 085 267,00	24 659 962,00	24 659 962,00
64112	NBI, supplément familial de traitement, indemnité de résidence	911 573,00	628 326,00	628 326,00
64116	Indemnités de préavis et de licenciement		4 249,00	4 249,00
64118	Autres indemnités	5 852 441,00	5 909 757,00	5 909 757,00
64131	Rémunération	4 208 391,00	2 754 316,00	2 754 316,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
64138	Autres indemnités	795 842,00	795 434,00	795 434,00
64162	Emplois d'avenir	361 190,00	249 617,00	249 617,00
6417	Rémunérations des apprentis	439 680,00	300 995,00	300 995,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	7 543 386,00	5 226 611,00	5 226 611,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	11 603 111,00	8 116 081,00	8 116 081,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	293,00		
6456	Versement au F.N.C. du supplément familial	50 000,00	22 800,00	22 800,00
6458	Cotisation aux autres organismes sociaux	139 962,00	97 745,00	97 745,00
6472	Prestations familiales directes	3 808,00	2 733,00	2 733,00
64731	Autres charges versées directement	338 337,00	238 679,00	238 679,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	68 272,00	40 328,00	40 328,00
6478	Autres charges sociales diverses	233 397,00	177 828,00	177 828,00
6488	Autres charges	422 742,00	401 516,00	401 516,00
014	Atténuation de produits	457 000,00	5 331 230,00	5 331 230,00
7391172	Degrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants	100 000,00	100 000,00	100 000,00
73921	Attribution de compensation		5 191 230,00	5 191 230,00
7398	Sur autres impôts et taxes	357 000,00	40 000,00	40 000,00
65	Autres charges de gestion courante	30 324 348,00	30 233 274,00	30 233 274,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procedes,	10 380,00	5 895,00	5 895,00
6531	Indemnités	579 287,00	583 287,00	583 287,00
6532	Frais de mission	4 500,00	1 500,00	1 500,00
6533	Cotisations de retraite	53 251,00	53 251,00	53 251,00
6534	Cotisations de securité sociale - part patronale	132 724,00	132 724,00	132 724,00
6535	Formation	8 000,00	7 000,00	7 000,00
6541	Créances admises en non valeur	11 642,00	50 000,00	50 000,00
6542	Créances éteintes	25 225,00	50 000,00	50 000,00
6554	Contributions aux organismes de regroupement	475 583,00		
65541	Contributions au fonds de compensat° des charges territoriales		48 900,00	48 900,00
65548	Autres contributions		390 438,00	390 438,00
6558	Autres dépenses obligatoires	291 000,00	291 000,00	291 000,00
657348	Sub. de fonctionnement aux organ. publics autres communes	495,00	485,00	485,00
657358	Sub. de fonctionnement - Autres groupements	850 658,00	850 658,00	850 658,00
657361	Sub. de fonctionnement - Caisses des écoles	29 600,00	54 600,00	54 600,00
657362	Sub. de fonctionnement - CCAS	10 419 627,00	10 423 163,00	10 423 163,00
657363	Sub. fonct. à caractère administratif	446 693,00	467 038,00	467 038,00
65737	Sub. de fonctionnement - autres éts publics locaux	395 245,00	376 925,00	376 925,00
65738	Sub. de fonctionnement - autres organismes publics	21 300,00	21 000,00	21 000,00
6574	Sub. de fonctionnement aux associations	16 569 138,00	16 425 410,00	16 425 410,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A) = (011+012+014+65+656)		124 631 061,00	108 671 856,00	108 671 856,00
66	Charges financières (b)	4 614 600,00	4 614 600,00	4 614 600,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 094 600,00	4 094 600,00	4 094 600,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	500 000,00	500 000,00	500 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	138 367,00	109 100,00	109 100,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marché	51 100,00	41 100,00	41 100,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
6713	Secours et dots	38 400,00	20 700,00	20 700,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	270,00		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	48 097,00	42 100,00	42 100,00
67441	Subvention aux SPIC et aux régies dotées autonomie financière		4 700,00	4 700,00
678	Autres charges exceptionnelles	500,00	500,00	500,00
022	Dépenses imprévues (e)	1 000 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = (a)+(b)+(c)+(d)+(e)		130 384 028,00	114 545 556,00	114 545 556,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	7 302 064,00	6 873 397,00	6 873 397,00
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)</i>	5 000 000,00	5 800 000,00	5 800 000,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	5 000 000,00	5 800 000,00	5 800 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D		12 302 064,00	12 673 397,00	12 673 397,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		12 302 064,00	12 673 397,00	12 673 397,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		142 686 092,00	127 218 953,00	127 218 953,00
+				0,00
RESTES A REALISER N-1 (11)				0,00
+				
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (11)				0,00
=				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				127 218 953,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	20 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	20 000,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF042 = RI 040

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisations").

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				III
Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
013	Atténuation de charges	753 225,00	798 587,00	798 587,00
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	451 620,00	442 590,00	442 590,00
6092	Rabais, remises et ristournes		3 000,00	3 000,00
6419	Remboursements sur remunerations du personnel	156 485,00	207 877,00	207 877,00
6459	Remboursements sur charges de Securite Sociale et de prevoya	115 120,00	115 120,00	115 120,00
6479	Rbt sur autres charges sociales	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	18 926 746,00	12 732 715,00	12 732 715,00
7022	Coupe de bois	42 000,00	58 680,00	58 680,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	49 000,00	40 000,00	40 000,00
70312	Droits et taxes funéraires	72 000,00	80 000,00	80 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	370 000,00	377 400,00	377 400,00
70388	Autres redevances	35 900,00	66 000,00	66 000,00
704	Travaux	17 911,00	17 120,00	17 120,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	412 910,00	433 241,00	433 241,00
70631	Redevances et droits des services à caractère sportif	46 000,00	36 280,00	36 280,00
70632	Redevances et droits des services a caractere de loisirs		7 200,00	7 200,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseign	2 144 000,00	2 186 880,00	2 186 880,00
70688	Autres prestations de service	1 009 500,00	1 230 800,00	1 230 800,00
7078	Autres marchandises	15 500,00	14 180,00	14 180,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	16 646,00	15 000,00	15 000,00
70841	Mise à dispo aux budgets annexes, CCAS et caisse des écoles	955 705,00	635 929,00	635 929,00
70846	Mise à disposition de personnel facturée GFP de rattachement	8 364 228,00	2 658 346,00	2 658 346,00
70848	Mise à dispo aux autres organismes	1 877 783,00	1 726 307,00	1 726 307,00
70872	Remboursements de frais par les budgets annexes	168 964,00	123 163,00	123 163,00
70873	Remboursements de frais par les CCAS	292 020,00	264 195,00	264 195,00
70876	Remboursement de frais par le GFP de rattachement	3 004 029,00	2 737 494,00	2 737 494,00
70878	Remboursement de frais par d'autres redevables	26 000,00	9 000,00	9 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et ventes d	6 650,00	15 500,00	15 500,00
73	Impôts et taxes	80 371 787,00	71 856 789,00	71 856 789,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	58 127 025,00	59 324 142,00	59 324 142,00
7321	Attribution de compensation	9 997 742,00		
7322	Dotation de solidarité communautaire	4 918 612,00	4 918 612,00	4 918 612,00
7325	Fonds péréquation recettes fiscales commu et intercommunal.	1 157 003,00	1 475 115,00	1 475 115,00
7336	Droits de place	534 050,00	573 650,00	573 650,00
7337	Droits de stationnement	1 072 495,00	1 035 250,00	1 035 250,00
7338	Autres taxes pour utilisation services publics et domaine	128 000,00	186 520,00	186 520,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	1 680 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
7362	Taxes de séjour	357 000,00		
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	384 860,00	428 500,00	428 500,00
7381	Taxe afférante aux droits de mutation ou à la taxe de public	2 000 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
74	Dotations et participations	36 428 078,00	35 411 832,00	35 411 832,00
7411	Dotation forfaitaire	18 910 000,00	16 621 050,00	16 621 050,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	6 900 000,00	8 521 568,00	8 521 568,00
74127	Dotation nationale de péréquation	2 575 653,00	2 714 776,00	2 714 776,00
7413	DGF des permanents syndicaux	16 944,00	16 944,00	16 944,00
746	Dotation générale de décentralisation	277 322,00	277 322,00	277 322,00
74718	Participations Etat - autres	1 466 630,00	1 272 880,00	1 272 880,00

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES					A2
Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)	
7472	Participations Région	123 300,00	154 500,00	154 500,00	
7473	Participations Département	43 988,00	29 988,00	29 988,00	
7474	Participations Communes	1 248,00	1 000,00	1 000,00	
74751	GFP de rattachement	25 000,00	25 000,00	25 000,00	
7476	Participations CCAS et Caisse des Ecoles	2 000,00	4 000,00	4 000,00	
7477	Budget communautaire et fonds structurels		3 380,00	3 380,00	
7478	Participations autres organismes	3 930 114,00	3 709 913,00	3 709 913,00	
748314	Dotation unique des compensations spécifiques à la taxe prof	276 206,00	219 486,00	219 486,00	
74834	Etat-compensation au titre des exonérations des taxes foncie	149 910,00	109 902,00	109 902,00	
74835	Etat-compensation au titre des exonérations de taxe d'habita	1 709 263,00	1 709 623,00	1 709 623,00	
7484	Dotations de recensement	20 500,00	20 500,00	20 500,00	
75	Autres produits de gestion courante	944 128,00	768 333,00	768 333,00	
752	Revenus des immeubles	364 570,00	304 271,00	304 271,00	
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	111 100,00	112 500,00	112 500,00	
758	Produits divers de gestion courante	468 458,00	351 562,00	351 562,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		137 423 964,00	121 568 256,00	121 568 256,00	
76	Produits financiers (b)	2 000,00	2 000,00	2 000,00	
761	Produits de participations	2 000,00	2 000,00	2 000,00	
77	Produits exceptionnels (c)	307 378,00	266 554,00	266 554,00	
7711	Dédits et pénalités perçus	2 000,00	2 500,00	2 500,00	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 400,00	3 200,00	3 200,00	
7788	Produits exceptionnels divers	289 978,00	260 854,00	260 854,00	
TOTAL RECETTES REELLES = A+B+C+D		137 733 342,00	121 836 810,00	121 836 810,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)	3 800 000,00	4 008 075,00	4 008 075,00	
722	Travaux en régie - immobilisations corporelles	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00	
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au r	300 000,00	508 075,00	508 075,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 800 000,00	4 008 075,00	4 008 075,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		141 533 342,00	125 844 885,00	125 844 885,00	
+					
RESTES A REALISER N-1 (10)					0,00
+					
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)					1 374 068,00
=					
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					127 218 953,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF042 = DI 040

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisations").

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 100,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 100,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	500,00	0,00	0,00
2316	#Libellé	500,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° (5)	22 320 021,00	26 548 404,24	26 548 404,24
110	POITIERS COEUR D'AGGLO	0,00	50 000,00	50 000,00
130	MUSEE SAINTE-CROIX - CHANTIER DES COLLECTIONS	27 416,00	0,00	0,00
150	MULTI POLE ENFANCE JEUNESSE ST ELOI	0,00	80 000,00	80 000,00
153	POLE MUSIQUE DANSE	213 500,00	0,00	0,00
160	MUSEES	23 475,00	0,00	0,00
161	MAISON DES SERVICES PUBLICS DE ST ELOI	0,00	0,00	0,00
166	GS BOULOUX REHABILITATION	300 000,00	140 000,00	140 000,00
167	CA BEAULIEU REHABILITATION CLSH	1 800 000,00	271 675,00	271 675,00
1002	SOC ENTRETIEN DU PATRIMOINE	0,00	0,00	0,00
1005	ED ENTRETIEN DU PATRIMOINE	0,00	0,00	0,00
1008	CU ENTRETIEN DU PATRIMOINE	0,00	0,00	0,00
1009	ACTIONS FONCIERES	0,00	0,00	0,00
1010	ANRU	0,00	0,00	0,00
1012	AMENAGEMENTS DANS LES QUARTIERS	0,00	0,00	0,00
1013	AMENAGEMENTS DES ESPACES VERTS	0,00	0,00	0,00
1022	QV EQUIPEMENT ET MATERIEL	210 000,00	0,00	0,00
1024	OT EQUIPEMENT ET MATERIEL	594 350,00	0,00	0,00
1025	OT LOCAUX	0,00	0,00	0,00
1032	MONUMENTS HISTORIQUES	0,00	0,00	0,00
1034	BUDGETS PARTICIPATIFS	460 000,00	400 000,00	400 000,00
1035	VIADUC	900 000,00	0,00	0,00
1036	ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL	250 000,00	344 060,00	344 060,00
1037	PROGRAMMES DANS LES ECOLES	650 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
1438	PATRIMOINE CULTUREL	660 000,00	579 420,00	579 420,00
1500	VQ ENTRETIEN DU PATRIMOINE	40 000,00	57 000,00	57 000,00
1501	VQ MOBILIER ET EQUIPEMENT	82 500,00	78 450,00	78 450,00
1506	PE MOBILIER ET EQUIPEMENT	209 100,00	241 600,00	241 600,00
1507	CONFORT MODERNE	200 000,00	3 526 500,00	3 526 500,00
1509	ACTION FONCIERE	200 000,00	200 000,00	200 000,00
1510	ANRU	1 500 000,00	1 361 210,00	1 361 210,00
1512	AMENAGEMENTS DANS LES QUARTIERS	1 584 000,00	1 765 000,00	1 765 000,00
1513	AMENAGEMENTS DES VOIRIES, ESPACES VERTS ET EQUIPE	262 000,00	313 100,00	313 100,00
1514	ECLAIRAGE ET AUTOMATISME	800 000,00	750 000,00	750 000,00
1515	OUVRAGES D'ART	600 000,00	500 000,00	500 000,00
1516	SIGNALISATION - MOBILIER URBAIN	500 000,00	550 000,00	550 000,00
1517	STATIONNEMENT SUR ESPACE PUBLIC	100 000,00	366 000,00	366 000,00
1518	ECONOMIES D'ENERGIE	20 000,00	5 000,00	5 000,00
1519	SECURITE - RISQUES ET CONFORMITE DU PATRIMOINE	325 000,00	481 000,00	481 000,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
1518	ECONOMIES D'ENERGIE	20 000,00	5 000,00	5 000,00
1519	SECURITE - RISQUES ET CONFORMITE DU PATRIMOINE	325 000,00	481 000,00	481 000,00
1520	AUTRE PATRIMOINE	117 000,00	396 900,00	396 900,00
1522	QV EQUIPEMENT ET MATERIEL	80 000,00	65 000,00	65 000,00
1524	OT EQUIPEMENT ET MATERIEL	889 680,00	858 842,90	858 842,90
1529	SOC SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS	135 000,00	85 000,00	85 000,00
1530	VQ SUBVENTIONS D EQUIPEMENT	6 000,00	6 000,00	6 000,00
1532	MONUMENTS HISTORIQUES	500 000,00	488 100,00	488 100,00
1533	CU SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS	85 500,00	110 000,00	110 000,00
1535	BHNS	50 000,00	280 000,00	280 000,00
1539	PARKINGS ET CLAIN	550 000,00	100 000,00	100 000,00
1541	TISON	490 000,00	905 536,00	905 536,00
1542	MAIRIES	300 000,00	545 000,00	545 000,00
1543	BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES	783 000,00	708 000,00	708 000,00
1545	VQ GROS ENTRETIEN ET REPARATION	500 000,00	480 000,00	480 000,00
1546	FIPHFP	30 000,00	50 290,34	50 290,34
1547	CRECHES	250 000,00	200 000,00	200 000,00
1548	ED GROS ENTRETIEN ET REPARATIONS	400 000,00	500 000,00	500 000,00
1550	ECOLES PRIORITAIRES	2 000 000,00	870 000,00	870 000,00
1551	POLITIQUE MUSEALE	210 000,00	218 093,00	218 093,00
1552	SALLE D'ARTS VISUELS	140 000,00	225 000,00	225 000,00
1553	PROGRAMME DE RENOVATION TOITURES	800 000,00	800 000,00	800 000,00
1554	LO ENTRETIEN COURANT	130 000,00	100 000,00	100 000,00
1557	ECOLE DES BEAUX ARTS	10 000,00	26 000,00	26 000,00
1558	CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL	135 000,00	162 600,00	162 600,00
1559	MEDIATHEQUES	129 000,00	333 000,00	333 000,00
1560	RESERVES MUSEALES	100 000,00	315 000,00	315 000,00
1562	ARENES ROMAINES	50 000,00	89 683,00	89 683,00
1563	PRODUTION LOGEMENTS NEUFS	51 000,00	100 000,00	100 000,00
1564	RENOVATION DE FACADES	120 000,00	100 000,00	100 000,00
1567	REHABILITATION DES PARCS	60 000,00	182 000,00	182 000,00
1568	PNU HORS GRANDES OPERATIONS	13 000,00	0,00	0,00
1571	MAISON DU PEUPLE	50 000,00	48 464,00	48 464,00
1572	EQUIPEMENTS SPORTIFS ET CITY PARKS	0,00	150 000,00	150 000,00
1590	SDSI	644 500,00	1 050 400,00	1 050 400,00
1600	PALAIS DES COMTES DE POITOU	0,00	150 000,00	150 000,00
1602	VIDEOPROTECTION	0,00	347 000,00	347 000,00
1611	NPNRU	0,00	448 480,00	448 480,00
1647	CRECHES PIGEON VOL ET COURTE ECHELLE	0,00	494 000,00	494 000,00
1670	BASES DE LOISIRS	0,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses d'équipement		22 325 621,00	26 548 404,24	26 548 404,24

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES					B1
10	Dotations, fonds divers et réserves	22 277,00	0,00	0,00	
10223	T.L.E.	22 277,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	25 000,00	0,00	0,00	
1328	Autres - Subventions d'équipement non transférables	0,00	0,00	0,00	
1345	Participations pour non réalisation d'aires de stationnement	25 000,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	26 805 000,00	27 455 000,00	27 455 000,00	
1631	Emprunts obligatairesEmprunts obligataires	490 000,00	490 000,00	490 000,00	
1641	Emprunts en euro	6 500 000,00	7 400 000,00	7 400 000,00	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	4 760 000,00	4 510 000,00	4 510 000,00	
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage de ligne de trésor	15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00	
165	Depots et cautionnement recus	5 000,00	5 000,00	5 000,00	
16818	Autres prêteurs	50 000,00	50 000,00	50 000,00	
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	1 918 135,00	2 191 000,00	2 191 000,00	
274	Prets	26 135,00	440 000,00	440 000,00	
275	Depots et cautionnements verses	1 000,00	1 000,00	1 000,00	
27638	Autres établissements publics	141 000,00	0,00	0,00	
2764	Creances sur des particuliers	1 750 000,00	1 750 000,00	1 750 000,00	
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	
		Total des dépenses financières	28 770 412,00	29 646 000,00	29 646 000,00
45...1	Opérations pour compte de tiers n° (6)				
		Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		51 096 033,00	56 194 404,24	56 194 404,24	

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	3 800 000,00	4 008 075,00	4 008 075,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>			
13911	<i>Etat et établissements nationaux</i>	0,00	3 250,00	3 250,00
13912	<i>Subventions d'équipements - Région</i>	10 000,00	2 025,00	2 025,00
139151	<i>Groupements de Collectivités - GFP de rattachement</i>	230 000,00	398 500,00	398 500,00
13916	<i>Autres établissements publics locaux</i>	30 000,00	59 000,00	59 000,00
13918	<i>Autres</i>	30 000,00	45 300,00	45 300,00
	<i>Charges transférées (9)</i>			
2121	<i>Plantations d'arbres et arbustes</i>	40 000,00	80 000,00	80 000,00
2128	<i>Autres agencements et aménagements de terrains</i>	331 000,00	160 000,00	160 000,00
2135	<i>Installations générales, agencements, aménagements de constr</i>	694 000,00	260 000,00	260 000,00
2151	<i>Réseaux de voirie</i>	1 910 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
2188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	15 000,00	0,00	0,00
2315	<i>Installations techniques, matériel et outillage techniques</i>	510 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	175,00	33 845,00	33 845,00
2111	<i>Terrains nus</i>	175,00	0,00	0,00
2168	<i>Autres collections et œuvres d'art</i>	0,00	22 295,00	22 295,00
2188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	0,00	11 550,00	11 550,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 800 175,00	4 041 920,00	4 041 920,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		54 896 208,00	60 236 324,24	60 236 324,24
				+
				RESTES A REALISER N-1 (11)
				1 302 415,51
				+
				D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (11)
				9 363 853,08
				=
				TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
				70 902 592,83

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hormis restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir Annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 133 104,00	4 608 657,31	4 608 657,31
1311	Etat et établissements nationaux	15 000,00	321 995,00	321 995,00
13151	Subventions d'équipement transférables - Sub CAP	314 700,00	443 323,00	443 323,00
1316	Autres établissements publics locaux	95 357,00	135 875,00	135 875,00
1318	Autres	18 646,00	28 723,00	28 723,00
1321	Sub. d'équipement - Etat et établissements nationaux	1 847 951,00	1 648 146,97	1 648 146,97
1322	Sub. d'équipement - Région	0,00	15 000,00	15 000,00
1323	Sub. d'équipement - Département	0,00	606 000,00	606 000,00
13251	GFP de rattachement	386 050,00	0,00	0,00
1328	Sub. d'équipement - Autres	430 400,00	409 594,34	409 594,34
1342	Amendes de police	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1345	Participations pour non réalisation d'aires de stationnement	25 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	28 501 502,17	27 181 621,03	27 181 621,03
1641	Emprunts en unités monétaires de la zone euro	13 501 502,17	12 181 621,03	12 181 621,03
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trés	15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		32 634 606,17	31 790 278,34	31 790 278,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 705 856,87	14 748 598,04	14 748 598,04
10222	F.C.T.V.A.	3 500 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
10226	Taxe d'aménagement et versement pour sous-densité	450 000,00	450 000,00	450 000,00
1068	Excedents de fonctionnement capitalisés	11 755 856,87	11 498 598,04	11 498 598,04
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	5 000,00	5 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 918 135,00	1 777 135,00	1 777 135,00
274	Prets	26 135,00	26 135,00	26 135,00
275	Depots et cautionnements verses	1 000,00	1 000,00	1 000,00
27638	Autres établissements publics	141 000,00	0,00	0,00
2764	Créances sur des particuliers	1 750 000,00	1 750 000,00	1 750 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	887 000,00	750 000,00	750 000,00
Total des recettes financières		18 515 991,87	17 280 733,04	17 280 733,04
TOTAL RECETTES REELLES DE L'EXERCICE		51 150 598,04	49 071 011,38	49 071 011,38
021	Virement de la section de fonctionnement	7 302 064,00	6 873 397,00	6 873 397,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)	5 000 000,00	5 800 000,00	5 800 000,00
28031	Amortissement frais d'études	170 000,00	200 000,00	200 000,00
28033	Frais d'insertionFrais d'insertion	9 100,00	20 000,00	20 000,00
2804112	Etat : Bâtiments et installations	0,00	200 000,00	200 000,00
2804113	Etat : Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	200 000,00	200 000,00
2804132	Départements : Bâtiments et installations	0,00	2 500,00	2 500,00
28041511	GFP rattachement : Biens mobiliers, matériel et études	71 000,00	100 000,00	100 000,00
28041512	GFP rattachement : Bâtiments et installations	40 000,00	200 000,00	200 000,00
2804172	Aut. Etab Pub Loc : Bâtiments et installations	3 500,00	67 500,00	67 500,00
2804182	Aut Org Pub : Bâtiments et installations	46 000,00	30 000,00	30 000,00
2804183	Aut Org Pub : Projets d'infrastructures d'intérêt national	485 320,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
280421	<i>Pers droit privé : Biens mobiliers, matériel et études</i>	150 000,00	0,00	0,00
280422	<i>Pers droit privé : Bâtiments et installations</i>	150 000,00	0,00	0,00
28051	<i>Amortissement concessions et droits similaires</i>	680 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
28088	<i>Amortissement autres immobilisations incorporelles</i>	15 000,00	80 000,00	80 000,00
28121	<i>Plantations</i>	0,00	10 000,00	10 000,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	71 000,00	0,00	0,00
281568	<i>Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile</i> <i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	0,00	10 000,00	10 000,00
281571	<i>Matériel roulant</i>	0,00	20 000,00	20 000,00
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	100 000,00	200 000,00	200 000,00
28158	<i>Autres</i>	17 000,00	50 000,00	50 000,00
28181	<i>Amortissement, agencement et aménagement</i>	80,00	0,00	0,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	640 000,00	700 000,00	700 000,00
28183	<i>Autres immob. corporelles-matériel de bureau et informatique</i>	420 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
28184	<i>Mobilier</i>	550 000,00	600 000,00	600 000,00
28185	<i>Cheptel</i>	2 000,00	10 000,00	10 000,00
28188	<i>Autres</i>	1 380 000,00	600 000,00	600 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		12 302 064,00	12 673 397,00	12 673 397,00
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	175,00	33 845,00	33 845,00
10251	<i>Dons et legs en capital</i>	0,00	33 845,00	33 845,00
2113	<i>Terrains aménagés autres que voirie</i>	175,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		12 302 239,00	12 707 242,00	12 707 242,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		63 452 837,04	61 778 253,38	61 778 253,38

RESTES A REALISER N-1 (10)	9 124 339,45
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 902 592,83

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 110 (1)
LIBELLE : POITIERS COEUR D'AGGLO

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles		14 539,12	50 000,00	B 50 000,00	
2031	Frais d'études		14 539,12	50 000,00	50 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles		837,60			
2121	Plantations d'arbres et arbustes		837,60			
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours		70 054,51			
2315	Installations techniques, matériel et outillage technique		70 054,51			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	135 431,23
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 130

(1)

LIBELLE : MUSEE SAINTE-CROIX - CHANTIER DES COLLECTIONS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	27 416,00	A		B	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	3 620,00				
2188	Autres immobilisations corporelles	3 620,00				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	23 796,00				
2316	Restauration de collections et œuvres d'art	23 796,00				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	C	D
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)**Excédent de financement = (C+D)-(A+B)**

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 150

LIBELLE : MULTI POLE ENFANCE JEUNESSE ST ELOI

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
13	Subventions d'investissements	0,00	3 745,18	80 000,00	80 000,00	0,00
1328	Subventions d'équipement non transferables - Autres	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	3 745,18	0,00	0,00	0,00
2313	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	0,00	3 745,18	0,00	0,00	0,00

Art. (2)	Libellé (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES			
13	Subventions d'investissements	201 078,00	0,00
1323	Sub. d'équipement - Département	201 078,00	0,00

Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	117 332,82
--	-------------------

(1) Ouvrir un cadre opération

(2) Détaller les articles conformément au plan de comptes appliquée par la commune ou l'établissement

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 153 (1)
LIBELLE : POLE MUSIQUE DANSE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	213 500,00	A 213 500,00		B	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	213 500,00	213 500,00			
204182	Aut Org Pub : Bâtiments et installations	213 500,00	213 500,00			
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	213 500,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 160 (1)
LIBELLE : MUSEES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	23 475,00	A		B	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	23 475,00				
2184	Mobilier	23 475,00				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)

Excédent de financement = (C+D)-(A+B)

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 161

(1)

LIBELLE : MAISON DES SERVICES PUBLICS DE ST ELOI

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles		A 568,64		B	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours		568,64			
2313	Constructions		568,64			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	568,64
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET							III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT							B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 166 (1)**LIBELLE : GS BOULOUX REHABILITATION**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	300 000,00	A 13 441,49	140 000,00	B 140 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	300 000,00	13 441,49	140 000,00	140 000,00	
2313	Constructions	300 000,00	13 441,49	140 000,00	140 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
1328	Sub. d'équipement - Autres		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	153 441,49
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 167

(1)

LIBELLE : CA BEAULIEU REHABILITATION CLSH

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 800 000,00	A	271 675,00	B 271 675,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	1 800 000,00		271 675,00	271 675,00	
2313	Constructions	1 800 000,00		271 675,00	271 675,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		458 659,00
1321	Sub. d'équipement - Etat et établissements nationaux		458 659,00
1322	Sub. d'équipement - Région		367 157,00
1328	Sub. d'équipement - Autres		15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		76 502,00

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)**Excédent de financement = (C+D)-(A+B)****186 984,00**

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1002

(1)

LIBELLE : SOC ENTRETIEN DU PATRIMOINE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles		A 7 142,76		B	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours		7 142,76			
2313	Constructions		7 142,76			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	7 142,76
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1005 (1)**LIBELLE : ED ENTRETIEN DU PATRIMOINE**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles		A 1 526,46		B	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles		1 428,71			
21312	Bâtiments scolaires		1 428,71			
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours		97,75			
2313	Constructions		97,75			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	C	318 741,00	D 430 000,00
13 Subventions d'investissement		318 741,00	430 000,00
1323 Sub. d'équipement - Département		318 741,00	400 000,00
1328 Sub. d'équipement - Autres			30 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées			

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	747 214,54

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1007 (1)**LIBELLE : CONFORT MODERNE**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles		A		B	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	C	24 778,70	D 11 250,00
13 Subventions d'investissement		24 778,70	11 250,00
1321 Sub. d'équipement - Etat et établissements nationaux		24 778,70	11 250,00
16 Emprunts et dettes assimilées			

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)

Excédent de financement = (C+D)-(A+B)

36 028,70

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1008 (1)
LIBELLE : CU ENTRETIEN DU PATRIMOINE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles		7 176,00		B	
2031	Frais d'études		7 176,00			
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles		46 039,86			
2135	Installations générales, agencements, aménagements		46 039,86			
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	53 215,86
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1009 (1)**LIBELLE : ACTIONS FONCIERES**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES		A 12 796,77		B	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles		12 796,77			
2111	Terrains nus		3 971,49			
2112	Terrains de voirie		8 100,00			
2138	Autres constructions		725,28			
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	C	D
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	12 796,77
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1010 (1)**LIBELLE : ANRU**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles		A 240 527,52		B	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours		240 527,52			
2315	Installations techniques, matériel et outillage technique		240 527,52			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D 31 982,18
13	Subventions d'investissement		31 982,18
1321	Sub. d'équipement - Etat et établissements nationaux		31 982,18
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	208 545,34
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1012 (1)**LIBELLE : AMENAGEMENTS DANS LES QUARTIERS**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles		A 11 200,00		B	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles		7 500,00			
2112	Terrains de voirie		7 500,00			
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours		3 700,00			
2314	Constructions sur sol d'autrui		3 700,00			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
13251	GFP de rattachement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	11 200,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1013

(1)

LIBELLE : AMENAGEMENTS DES ESPACES VERTS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles		A 1 128,44		B	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles		1 128,44			
2138	Autres constructions		1 128,44			
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	1 128,44
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1022 (1)**LIBELLE : QV EQUIPEMENT ET MATERIEL**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	210 000,00	A 102 446,00		B	
20	Immobilisations incorporelles	210 000,00	102 446,00			
2051	Concessions et droits similaires	210 000,00	102 446,00			
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		44 351,00
13151	Subventions d'équipement transférables - Sub CAP		44 351,00
1316	Autres établissements publics locaux		31 890,00
1318	Autres		10 245,00
16	Emprunts et dettes assimilées		2 216,00

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	58 095,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1024 (1)
LIBELLE : OT EQUIPEMENT ET MATERIEL

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	594 350,00	A 250 295,22		B	
20	Immobilisations incorporelles		152 790,90			
2031	Frais d'études		11 835,60			
2051	Concessions et droits similaires		140 955,30			
204	Subventions d'équipement versées	6 650,00				
2041511	GFP rattachement : Biens mobiliers, matériel et étud	6 650,00				
21	Immobilisations corporelles	587 700,00	97 504,32			
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	587 700,00	97 504,32			
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		146 928,00
13151	Subventions d'équipement transférables - Sub CAP		146 928,00
1316	Autres établissements publics locaux		105 646,00
1318	Autres		33 940,00
16	Emprunts et dettes assimilées		7 342,00

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	103 367,22
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1025 (1)**LIBELLE : OT LOCAUX**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles		A 1 616,16		B	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles		1 616,16			
2135	Installations générales, agencements, aménagements		1 616,16			
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	1 616,16
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1032 (1)
LIBELLE : MONUMENTS HISTORIQUES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles		A 10 305,97		B	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles		3 600,00			
2135	Installations générales, agencements, aménagements		3 600,00			
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours		6 705,97			
2313	Constructions		6 705,97			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	10 305,97
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1034 (1)
LIBELLE : BUDGETS PARTICIPATIFS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	460 000,00	A	400 000,00	B 400 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	460 000,00		400 000,00	400 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	170 000,00		130 000,00	130 000,00	
2135	Installations générales, agencements, aménagements	290 000,00		270 000,00	270 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	400 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1035

(1)

LIBELLE : VIADUC

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	900 000,00	A		B	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	900 000,00				
2041512	GFP rattachement : Bâtiments et installations	900 000,00				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	C	D
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)**Excédent de financement = (C+D)-(A+B)**

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1036

(1)

LIBELLE : ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	250 000,00	A	344 060,00	B	344 060,00
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00		10 000,00	10 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	10 000,00		10 000,00	10 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	240 000,00		334 060,00	334 060,00	
21312	Batiments scolaires	90 000,00		90 000,00	90 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	150 000,00		244 060,00	244 060,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		179 440,00
1311	Etat et établissements nationaux		179 440,00
16	Emprunts et dettes assimilées		179 440,00

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	164 620,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliquée par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1037

(1)

LIBELLE : PROGRAMMES DANS LES ECOLES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	650 000,00	A	2 300 000,00	B 2 300 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	650 000,00		2 004 095,00	2 004 095,00	
21312	Bâtiments scolaires	650 000,00		2 004 095,00	2 004 095,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			295 905,00	295 905,00	
2313	Constructions			295 905,00	295 905,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	2 300 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1438 (1)**LIBELLE : PATRIMOINE CULTUREL**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	80 000,00		45 000,00	45 000,00	
2088	Autres immobilisations incorporelles	80 000,00		45 000,00	45 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	580 000,00		534 420,00	534 420,00	
21318	Autres bâtiments publics	500 000,00		440 000,00	440 000,00	
2138	Autres constructions			44 420,00	44 420,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	80 000,00		50 000,00	50 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	579 420,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1500

(1)

LIBELLE : VQ ENTRETIEN DU PATRIMOINE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	40 000,00	A	57 000,00	B	57 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	40 000,00		57 000,00	57 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	40 000,00		52 000,00	52 000,00	
21316	Equipements du cimetière			5 000,00	5 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	C	D
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	57 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1501 (1)
LIBELLE : VQ MOBILIER ET EQUIPEMENT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	82 500,00	A	78 450,00	B	78 450,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	44 000,00		23 950,00	23 950,00	
20421	Pers droit privé : Biens mobiliers, matériel et études	44 000,00		23 950,00	23 950,00	
21	Immobilisations corporelles	38 500,00		54 500,00	54 500,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	38 500,00		54 500,00	54 500,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	78 450,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1506 (1)
LIBELLE : PE MOBILIER ET EQUIPEMENT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	4 100,00	A	241 600,00	B	241 600,00
2051	Concessions et droits similaires	4 100,00		13 000,00	13 000,00	
204	Subventions d'équipement versées			13 000,00	13 000,00	
21	Immobilisations corporelles	205 000,00		228 600,00	228 600,00	
2182	Matériel de transport	3 000,00		3 000,00	3 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	75 500,00		83 000,00	83 000,00	
2184	Mobilier	50 000,00		54 000,00	54 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	76 500,00		88 600,00	88 600,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	241 600,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1507 (1)**LIBELLE : CONFORT MODERNE**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	200 000,00	A	3 526 500,00	B 3 526 500,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			26 500,00	26 500,00	
2135	Installations générales, agencements, aménagements			26 500,00	26 500,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	200 000,00		3 500 000,00	3 500 000,00	
2313	Constructions	200 000,00		3 500 000,00	3 500 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D 512 600,00
13	Subventions d'investissement		512 600,00
1321	Sub. d'équipement - Etat et établissements nationaux		512 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	3 013 900,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1509 (1)**LIBELLE : ACTION FONCIERE**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	200 000,00	A	200 000,00	B	200 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	200 000,00		200 000,00	200 000,00	
2111	Terrains nus	10 000,00		66 000,00	66 000,00	
2138	Autres constructions	190 000,00		134 000,00	134 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	200 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1510 (1)**LIBELLE : ANRU**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 500 000,00	A	1 361 210,00	B 1 361 210,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	1 500 000,00		1 361 210,00	1 361 210,00	
2315	Installations techniques, matériel et outillage technique	1 500 000,00		1 361 210,00	1 361 210,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTÉES		C	D
13	Subventions d'investissement		577 393,79
1321	Sub. d'équipement - Etat et établissements nationaux		577 393,79
16	Emprunts et dettes assimilées		577 393,79

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	783 816,21
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1512 (1)**LIBELLE : AMENAGEMENTS DANS LES QUARTIERS**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 584 000,00	A	1 765 000,00	B 1 765 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	1 584 000,00		1 765 000,00	1 765 000,00	
2151	Reseaux de voirie	1 584 000,00		1 765 000,00	1 765 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	1 765 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1513

(1)

LIBELLE : AMENAGEMENTS DES VOIRIES, ESPACES VERTS ET

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		262 000,00	A	313 100,00	B	313 100,00
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00		3 225,24	3 225,24	
2031	Frais d'études	20 000,00		3 225,24	3 225,24	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	242 000,00		309 874,76	309 874,76	
2111	Terrains nus	50 000,00		70 000,00	70 000,00	
2112	Terrains de voirie	50 000,00		5 000,00	5 000,00	
2121	Plantations d'arbres et arbustes	40 000,00		40 000,00	40 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	90 000,00		183 774,76	183 774,76	
2185	Cheptel	10 000,00				
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00		11 100,00	11 100,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	313 100,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1514 (1)
LIBELLE : ECLAIRAGE ET AUTOMATISME

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	800 000,00	A	750 000,00	B	750 000,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	240 000,00		240 000,00	240 000,00	
2151	Reseaux de voirie	200 000,00		200 000,00	200 000,00	
2152	Installations de voirie	40 000,00		40 000,00	40 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	560 000,00		510 000,00	510 000,00	
2315	Installations techniques, matériel et outillage technic	560 000,00		510 000,00	510 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	C	D
13 Subventions d'investissement		
1328 Sub. d'équipement - Autres		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	750 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1515 (1)**LIBELLE : OUVRAGES D'ART**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	600 000,00	A	500 000,00	B	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	600 000,00		500 000,00	500 000,00	
2315	Installations techniques, matériel et outillage technic	600 000,00		500 000,00	500 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	500 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1516 (1)**LIBELLE : SIGNALISATION - MOBILIER URBAIN**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	500 000,00	A	550 000,00	B	550 000,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	500 000,00		550 000,00	550 000,00	
2151	Reseaux de voirie	220 000,00		250 000,00	250 000,00	
2152	Installations de voirie	280 000,00		300 000,00	300 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	550 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1517

(1)

LIBELLE : STATIONNEMENT SUR ESPACE PUBLIC

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	100 000,00	A	366 000,00	B	366 000,00
2051	Concessions et droits similaires			66 000,00		66 000,00
204	Subventions d'équipement versées			66 000,00		66 000,00
21	Immobilisations corporelles	90 000,00		280 000,00		280 000,00
2151	Reseaux de voirie	50 000,00		100 000,00		100 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	30 000,00		120 000,00		120 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00		60 000,00		60 000,00
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	10 000,00		20 000,00		20 000,00
2315	Installations techniques, matériel et outillage technic	10 000,00		20 000,00		20 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
13251	GFP de rattachement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	366 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1518 (1)**LIBELLE : ECONOMIES D'ENERGIE**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		20 000,00	A	5 000,00	B	5 000,00
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00		5 000,00	5 000,00	
2031	Frais d'études	20 000,00		5 000,00	5 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	5 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1519

(1)

LIBELLE : SECURITE - RISQUES ET CONFORMITE DU PATRIMO

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	325 000,00	A	481 000,00	B	481 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	325 000,00		481 000,00	481 000,00	
2135	Installations générales, agencements, aménagements	310 000,00		465 000,00	465 000,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense c	15 000,00		16 000,00	16 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	C	D
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	481 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1520 (1)**LIBELLE : AUTRE PATRIMOINE**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	117 000,00	A	396 900,00	B	396 900,00
2031	Frais d'études			74 000,00		74 000,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	117 000,00		322 900,00		322 900,00
2135	Installations générales, agencements, aménagements	117 000,00		322 900,00		322 900,00
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTÉES	C	D
13 Subventions d'investissement		31 000,00
1323 Sub. d'équipement - Département		31 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées		31 000,00

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	365 900,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1522 (1)**LIBELLE : QV EQUIPEMENT ET MATERIEL**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	80 000,00	A	65 000,00	B	65 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	80 000,00		65 000,00	65 000,00	
2184	Mobilier	30 000,00		15 350,00	15 350,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	50 000,00		49 650,00	49 650,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	65 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliquée par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1524 (1)
LIBELLE : OT EQUIPEMENT ET MATERIEL

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/I/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	889 680,00	A	858 842,90	B	858 842,90
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00		30 000,00	30 000,00	
2031	Frais d'études	10 000,00		10 000,00	10 000,00	
2033	Frais d'insertion annonces légales	40 000,00		20 000,00	20 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	834 400,00		822 132,50	822 132,50	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques			5 400,00	5 400,00	
2182	Matériel de transport	293 100,00		235 332,50	235 332,50	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	10 000,00		53 000,00	53 000,00	
2184	Mobilier	120 000,00		80 000,00	80 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	411 300,00		448 400,00	448 400,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	5 280,00		6 710,40	6 710,40	
2315	Installations techniques, matériel et outillage technic	5 280,00		6 710,40	6 710,40	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D	30 000,00
13	Subventions d'investissement			30 000,00
1311	Etat et établissements nationaux			
13151	Subventions d'équipement transférables - Sub CAP			30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées			

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	828 842,90
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1529

(1)

LIBELLE : SOC SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	135 000,00	A	85 000,00	B	85 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	135 000,00		85 000,00	85 000,00	
20421	Pers droit privé : Biens mobilier, matériel et études	20 000,00		20 000,00	20 000,00	
20422	Pers droit privé : Bâtiments et installations	115 000,00		65 000,00	65 000,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	C	D
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	85 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1530 (1)
LIBELLE : VQ SUBVENTIONS D EQUIPEMENT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	6 000,00	A	6 000,00	B	6 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	6 000,00		6 000,00	6 000,00	
20422	Pers droit privé : Bâtiments et installations	6 000,00		6 000,00	6 000,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	6 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1532 (1)**LIBELLE : MONUMENTS HISTORIQUES**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	500 000,00	A	488 100,00	B	488 100,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	500 000,00		445 000,00	445 000,00	
21318	Autres batiments publics	500 000,00		445 000,00	445 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			43 100,00	43 100,00	
2313	Constructions			43 100,00	43 100,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
1321	Sub. d'équipement - Etat et établissements nationaux		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	488 100,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliquée par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1533

(1)

LIBELLE : CU SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	85 500,00	A	110 000,00	B	110 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	85 500,00		110 000,00	110 000,00	
2041512	GFP rattachement : Bâtiments et installations	7 500,00		7 500,00	7 500,00	
20421	Pers droit privé : Biens mobiliers, matériel et études	51 000,00		92 500,00	92 500,00	
20422	Pers droit privé : Bâtiments et installations	27 000,00		10 000,00	10 000,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	110 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1535 (1)
LIBELLE : BHNS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	A	280 000,00	B	280 000,00
204	Subventions d'équipement versées	50 000,00				
2041512	GFP rattachement : Bâtiments et installations	50 000,00				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			280 000,00	280 000,00	
2315	Installations techniques, matériel et outillage techniq			280 000,00	280 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	C	D
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	280 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1539 (1)**LIBELLE : PARKINGS ET CLAIN**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	550 000,00	A	100 000,00	B 100 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			50 000,00	50 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains			50 000,00	50 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	550 000,00		50 000,00	50 000,00	
2315	Installations techniques, matériel et outillage technic	550 000,00		50 000,00	50 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	C	D
13	Subventions d'investissement		25 000,00
1323	Sub. d'équipement - Département		25 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		25 000,00

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	75 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1541 (1)
LIBELLE : TISON

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	490 000,00	A	905 536,00	B	905 536,00
2031	Frais d'études			185 000,00		185 000,00
204	Subventions d'équipement versées			185 000,00		185 000,00
21	Immobilisations corporelles	230 000,00		266 000,00		266 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie			86 000,00		86 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	50 000,00				
2138	Autres constructions	180 000,00		180 000,00		180 000,00
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	260 000,00		454 536,00		454 536,00
2315	Installations techniques, matériel et outillage technic	260 000,00		454 536,00		454 536,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D	150 000,00
13	Subventions d'investissement			150 000,00
1323	Sub. d'équipement - Département			150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées			150 000,00

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	755 536,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET							III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT							B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1542

(1)

LIBELLE : MAIRIES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	300 000,00	A	545 000,00	B	545 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	300 000,00		545 000,00	545 000,00	
21311	Hôtel de ville	300 000,00		478 750,00	478 750,00	
2135	Installations générales, agencements, aménagements			21 250,00	21 250,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			45 000,00	45 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	545 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1543

(1)

LIBELLE : BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	783 000,00	A	708 000,00	B	708 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	783 000,00		708 000,00	708 000,00	
21318	Autres batiments publics	310 000,00		310 000,00	310 000,00	
2135	Installations generales, agencements, amenagements	83 000,00		398 000,00	398 000,00	
2138	Autres constructions	390 000,00				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	708 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1545

(1)

LIBELLE : VQ GROS ENTRETIEN ET REPARATION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	500 000,00	A	480 000,00	B 480 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	500 000,00		480 000,00	480 000,00	
2131	Bâtiments publics			350 000,00	350 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	500 000,00		130 000,00	130 000,00	
2135	Installations générales, agencements, aménagements					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	480 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1546 (1)**LIBELLE : FIPHFP**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	30 000,00	A	50 290,34	B	50 290,34
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	30 000,00		50 290,34	50 290,34	
2184	Mobilier	30 000,00		50 290,34	50 290,34	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	C	D
13 Subventions d'investissement		50 290,34
1328 Sub. d'équipement - Autres		50 290,34
16 Emprunts et dettes assimilées		50 290,34

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)**Excédent de financement = (C+D)-(A+B)**

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1547

(1)

LIBELLE : CRECHES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	250 000,00	A	200 000,00	B	200 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	250 000,00		200 000,00	200 000,00	
2313	Constructions	250 000,00		200 000,00	200 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	C	D
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	200 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1548

(1)

LIBELLE : ED GROS ENTRETIEN ET REPARATIONS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	400 000,00	A	500 000,00	B	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	400 000,00		500 000,00	500 000,00	
21312	Bâtiments scolaires	400 000,00		500 000,00	500 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	C	D
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	500 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1550 (1)**LIBELLE : ECOLES PRIORITAIRES**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	2 000 000,00	A	870 000,00	B 870 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	2 000 000,00		870 000,00	870 000,00	
2313	Constructions	2 000 000,00		870 000,00	870 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
1321	Sub. d'équipement - Etat et établissements nationaux		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	870 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1551 (1)
LIBELLE : POLITIQUE MUSEALE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	210 000,00	A	218 093,00	B 218 093,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	173 000,00		160 400,00	160 400,00	
2161	Oeuvres et objets d'art	50 000,00		50 000,00	50 000,00	
2168	Autres collections et œuvres d'art	5 000,00		5 000,00	5 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			1 400,00	1 400,00	
2184	Mobilier	49 000,00		51 000,00	51 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	69 000,00		53 000,00	53 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	37 000,00		57 693,00	57 693,00	
2316	Restauration de collections et œuvres d'art	37 000,00		57 693,00	57 693,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	C	D 22 500,00
13	Subventions d'investissement		22 500,00
1321	Sub. d'équipement - Etat et établissements nationaux		22 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	195 593,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1552 (1)**LIBELLE : SALLE D'ARTS VISUELS**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	140 000,00	A	225 000,00	B 225 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	140 000,00		225 000,00	225 000,00	
2313	Constructions	140 000,00		225 000,00	225 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	225 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1553

(1)

LIBELLE : PROGRAMME DE RENOVATION TOITURES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	800 000,00	A	800 000,00	B	800 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	800 000,00		800 000,00	800 000,00	
2313	Constructions	800 000,00		800 000,00	800 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	C	D
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	800 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1554 (1)**LIBELLE : LO ENTRETIEN COURANT**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	130 000,00	A	100 000,00	B	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	130 000,00		100 000,00	100 000,00	
21318	Autres batiments publics	100 000,00		70 000,00	70 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	30 000,00		30 000,00	30 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	100 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détalier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1557 (1)**LIBELLE : ECOLE DES BEAUX ARTS**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	A	26 000,00	B 26 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	10 000,00		20 000,00	20 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	10 000,00		11 000,00	11 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles			9 000,00	9 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			6 000,00	6 000,00	
2313	Constructions			6 000,00	6 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	C	D
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	26 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliquée par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1558

(1)

LIBELLE : CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	135 000,00	A	162 600,00	B	162 600,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	135 000,00		162 600,00	162 600,00	
2135	Installations générales, agencements, aménagements	50 000,00		50 000,00	50 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			5 000,00	5 000,00	
2184	Mobilier	18 000,00		20 000,00	20 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	67 000,00		87 600,00	87 600,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	162 600,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1559 (1)
LIBELLE : MEDIATHEQUES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/I/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	129 000,00	A	333 000,00	B	333 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	129 000,00		333 000,00	333 000,00	
2161	Oeuvres et objets d'art	15 000,00		12 000,00	12 000,00	
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musées	45 000,00		14 000,00	14 000,00	
2168	Autres collections et œuvres d'art	30 000,00		25 000,00	25 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 000,00		15 000,00	15 000,00	
2184	Mobilier	21 000,00		13 000,00	13 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	14 000,00		254 000,00	254 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTÉES		C	D	142 555,00
13	Subventions d'investissement			142 555,00
1311	Etat et établissements nationaux			142 555,00
1321	Sub. d'équipement - Etat et établissements nationaux			142 555,00
16	Emprunts et dettes assimilées			

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	190 445,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1560 (1)**LIBELLE : RESERVES MUSEALES**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	100 000,00	A	315 000,00	B 315 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	100 000,00		315 000,00	315 000,00	
2313	Constructions	100 000,00		315 000,00	315 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	C	D
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	315 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1562 (1)**LIBELLE : ARENES ROMAINES**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	50 000,00	A	89 683,00	B	89 683,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	50 000,00		89 683,00	89 683,00	
2313	Constructions	50 000,00		89 683,00	89 683,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	89 683,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1563 (1)
LIBELLE : PRODUCTION LOGEMENTS NEUFS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	51 000,00	A	100 000,00	B	100 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	51 000,00		100 000,00	100 000,00	
204172	Aut. Etab Pub Loc : Bâtiments et installations	47 360,00		81 740,00	81 740,00	
20422	Pers droit privé : Bâtiments et installations	3 640,00		18 260,00	18 260,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	100 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détaller les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1564 (1)**LIBELLE : RENOVATION DE FACADES**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	120 000,00	A	100 000,00	B 100 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	120 000,00		100 000,00	100 000,00	
20422	Pers droit privé : Bâtiments et installations	120 000,00		100 000,00	100 000,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
Besoin de financement = (A+B)-(C+D)		100 000,00	
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)			

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1567 (1)
LIBELLE : REHABILITATION DES PARCS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		60 000,00	A	182 000,00	B 182 000,00	
20	Immobilisations incorporelles			26 000,00	26 000,00	
2031	Frais d'études			26 000,00	26 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	60 000,00		156 000,00	156 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	60 000,00		156 000,00	156 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	182 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1568

(1)

LIBELLE : PNU HORS GRANDES OPERATIONS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		13 000,00	A 2 068,00		B	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	13 000,00	2 068,00			
2111	Terrains nus		2 068,00			
2115	Terrains batis	13 000,00				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	2 068,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliquée par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présenté pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1571 (1)
LIBELLE : MAISON DU PEUPLE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	50 000,00	A	48 464,00	B	48 464,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	50 000,00		48 464,00	48 464,00	
21318	Autres bâtiments publics	50 000,00		48 464,00	48 464,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	48 464,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1572

(1)

LIBELLE : EQUIPEMENTS SPORTIFS ET CITY PARKS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles		A	150 000,00	B	150 000,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			150 000,00	150 000,00	
21318	Autres batiments publics			150 000,00	150 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	C	D
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	150 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1590

(1)

LIBELLE : SDSI

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	644 500,00	A	1 050 400,00	B	1 050 400,00
20	Immobilisations incorporelles	644 500,00		675 000,00	675 000,00	
2031	Frais d'études			60 000,00	60 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	644 500,00		615 000,00	615 000,00	
204	Subventions d'équipement versées			90 400,00	90 400,00	
2041511	GFP rattachement : Biens mobiliers, matériel et étud			90 400,00	90 400,00	
21	Immobilisations corporelles			285 000,00	285 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			285 000,00	285 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D	386 642,00
13	Subventions d'investissement			386 642,00
13151	Subventions d'équipement transférables - Sub CAP			275 787,00
1316	Autres établissements publics locaux			91 690,00
1318	Autres			19 165,00
16	Emprunts et dettes assimilées			

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	663 758,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1600 (1)
LIBELLE : PALAIS DES COMTES DE POITOU

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles		A	150 000,00	B 150 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			150 000,00	150 000,00	
2313	Constructions			150 000,00	150 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
Besoin de financement = (A+B)-(C+D)			150 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)			

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1602 (1)
LIBELLE : VIDEOPROTECTION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles		A	347 000,00	B 347 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			347 000,00	347 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques			347 000,00	347 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	C	D 125 264,00
13 Subventions d'investissement		125 264,00
1321 Sub. d'équipement - Etat et établissements nationaux		125 264,00
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	221 736,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1611 (1)**LIBELLE : NPNRU**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles		A	448 480,00	B 448 480,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			60 000,00	60 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains			60 000,00	60 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			388 480,00	388 480,00	
2315	Installations techniques, matériel et outillage technic			388 480,00	388 480,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	448 480,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1647

(1)

LIBELLE : CRECHES PIGEON VOL ET COURTE ECHELLE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES		A	494 000,00	B 494 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			494 000,00	494 000,00	
2313	Constructions			494 000,00	494 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	C	D 252 802,00
13 Subventions d'investissement		252 802,00
1328 Sub. d'équipement - Autres		252 802,00
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	241 198,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1670 (1)**LIBELLE : BASES DE LOISIRS**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Maire (4)	Vote du Conseil Municipal (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles		A	200 000,00	B 200 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			200 000,00	200 000,00	
21318	Autres batiments publics			200 000,00	200 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	C	D
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	200 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

ANNEXES

IV - ANNEXES		IV
A - Eléments du bilan		
		pages
Présentation croisée par fonction - Vue d'ensemble	100 à 105	A1
Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	106 à 123	A1.1
Présentation croisée par fonction - Détail investissement	124 à 140	A1.2
Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	141	A2.1
Etat de la dette - Répartition par nature de dette	142 à 150	A2.2
Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	151	A2.3
Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	152	A2.4
Méthode utilisée pour les amortissements	153 à 154	A3
Equilibre des opérations financières - Dépenses	155	A6.1
Equilibre des opérations financières - Recettes	156	A6.2

IV - ANNEXES**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)**

Libellé	01 Opération non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
INVESTISSEMENT						

	DEPENSES					
Dépenses réelles						
- Equipements municipaux (2)						
- Equipements non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations financières						
Dépenses d'ordre						
Total dépenses de l'exercice	541 920,00	75 000,00	0,00	95 000,00	35 000,00	10 000,00
RAR N-1 et reports	30 163 920,00	4 991 686,84	18 100,00	5 372 160,00	6 218 896,00	799 899,76
Total cumulé dépenses d'investissement	39 527 773,08	375 902,40	0,00	230 658,03	98 968,19	3 745,18
Total recettes de l'exercice	58 137 461,07	815 610,34	0,00	640 440,00	688 905,00	458 659,00
RAR N-1 et reports	8 396 000,00	21 624,75	0,00	470 865,30	34 771,40	201 078,00
Total cumulé recettes d'investissement	66 533 461,07	837 235,09	0,00	1 111 305,30	723 676,40	659 737,00

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES					
Total dépenses de l'exercice	23 997 727,00	29 663 935,00	1 482 803,00	15 948 427,00	18 802 879,00	11 839 486,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	23 997 727,00	29 663 935,00	1 482 803,00	15 948 427,00	18 802 879,00	11 839 486,00
RECETTES						
Total recettes de l'exercice	100 333 615,00	7 828 192,00	20 379,00	2 699 774,00	1 632 944,00	2 691 498,00
RAR N-1 et reports	1 374 068,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	101 707 683,00	7 828 192,00	20 379,00	2 699 774,00	1 632 944,00	2 691 498,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs fournis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la production de cet état.

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)**

5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL							
					INVESTISSEMENT							
DEPENSES												
RECETTES												
60 000,00	696 000,00	132 500,00	8 485 161,64	13 000,00		56 194 404,24						
0,00	696 000,00	32 500,00	8 385 161,64	3 000,00		26 057 054,24						
60 000,00	0,00	100 000,00		10 000,00		51 5 350,00						
0,00	5 000,00	0,00	3 280 000,00	0,00		29 622 000,00						
60 000,00	701 000,00	132 500,00	11 765 161,64	13 000,00		60 236 324,24						
0,00	7 142,76	21 350,00	564 148,95	500,00		10 566 268,59						
60 000,00	708 142,76	153 850,00	12 329 310,59	13 500,00		70 902 592,83						
0,00	252 802,00	0,00	784 375,97	0,00		61 778 253,38						
0,00	0,00	0,00		0,00		9 124 339,45						
0,00	252 802,00	0,00	784 375,97	0,00		70 902 592,83						

FONCTIONNEMENT

10 739 479,00	101 378,00	165 556,00	13 072 099,00	1 405 184,00	127 218 953,00							
					DEPENSES							
RECETTES												
DEPENSES												
2 057 384,00	2 461 404,00	25 320,00	5 620 547,00	473 828,00		125 844 885,00						
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 374 068,00						
2 057 384,00	2 461 404,00	25 320,00	5 620 547,00	473 828,00		127 218 953,00						

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Où biens de la structure intercommunale.

(3) Où biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE****IV****A1**

Article	Libellé	Opération non ventilables	01 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses investissement		30 163 920,00	5 367 589,24	18 100,00	5 602 818,03	6 317 864,19	803 644,94
Total dépenses réelles investissement		38 985 853,08	5 292 589,24	18 100,00	5 507 818,03	6 282 864,19	793 644,94
001 Résultat d'investissement	9 363 853,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	27 450 000,00	5 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	1 005 236,90	0,00	97 000,00	8 706,88	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	105 400,00	0,00	221 000,00	102 500,00	29 950,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	4 135 566,47	18 100,00	3 068 183,71	1 746 176,02	408 274,76	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	21 825,87	0,00	2 121 634,32	4 425 481,29	275 420,18	0,00
27 Autres immobilisations financières	2 172 000,00	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total dépenses d'ordre investissement		541 920,00	75 000,00	0,00	95 000,00	35 000,00	10 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	508 075,00	75 000,00	0,00	95 000,00	35 000,00	10 000,00	0,00
041 Opérations patrimoniales	33 845,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES							
RECETTES							
Total recettes investissement		66 533 461,07	837 235,09	0,00	1 111 305,30	723 676,40	659 737,00
Total recettes réelles investissement		53 826 219,07	837 235,09	0,00	1 111 305,30	723 676,40	659 737,00
024 Produits des cessions d'immobilisations (recettes)	974 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	14 748 598,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	1 000 000,00	783 475,34	0,00	970 647,52	723 676,40	659 737,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	33 681 621,03	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	3 422 000,00	48 759,75	0,00	140 657,78	0,00	0,00	0,00
Total recettes d'ordre investissement		12 707 242,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	6 873 397,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales	33 845,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES

PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

Article	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--------------	---------------	---	------------------------	-------

INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses investissement							
Dépenses réelles investissement							
001	Résultat d'investissement	60 000,00	708 142,76	153 850,00	12 329 310,59	13 500,00	70 902 592,83
13	Subventions d'investissement	60 000,00	703 142,76	153 850,00	9 049 310,59	13 500,00	66 860 672,83
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 363 853,08
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	3 185,16	500,00	80 000,00
204	Subventions d'équipement versées	60 000,00	0,00	349 764,36	0,00	0,00	27 459 245,16
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 000,00	121 350,00	100 000,00	10 000,00	1 460 708,14
23	Immobilisations en cours	0,00	701 142,76	32 500,00	4 643 130,81	3 000,00	750 200,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	3 953 230,26	0,00	14 056 931,77
Dépenses d'ordre investissement							
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	5 000,00	0,00	3 280 000,00	0,00	4 041 920,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	3 280 000,00	0,00	4 008 075,00
					0,00	0,00	33 845,00

RECETTES							
Total recettes investissement							
Recettes réelles investissement							
024	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)	0,00	2 522 802,00	0,00	784 375,97	0,00	58 195 350,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	974 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 522 802,00	0,00	784 375,97	0,00	14 748 598,04
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 174 714,23
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 686 621,03
Recettes d'ordre investissement							
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 707 242,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 873 397,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 800 000,00
					0,00	0,00	33 845,00

FONCTIONNEMENT

IV - ANNEXES**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE****A1**

Article	Libellé	Opération non ventilables	Services généraux administrat° publiques	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
	Total dépenses fonctionnement	23 997 727,00	29 663 935,00	1 482 803,00	15 948 427,00	18 802 879,00	11 839 486,00
	Total dépenses réelles fonctionnement	11 324 330,00	29 663 935,00	1 482 803,00	15 948 427,00	18 802 879,00	11 839 486,00
011	Charges de gestion générale	107 500,00	10 319 651,00	168 062,00	4 112 678,00	2 362 969,00	1 000 712,00
012	Charges de personnel	0,00	18 215 405,00	1 297 705,00	10 078 153,00	10 140 093,00	1 866 912,00
014	Atténuation de produits	5 291 230,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues - Fonctionnement	1 150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100 000,00	1 102 979,00	16 036,00	1 755 096,00	6 299 617,00	8 971 862,00
66	Charges financières	4 614 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	61 000,00	25 900,00	1 000,00	2 500,00	200,00	0,00
	Total dépenses d'ordre fonctionnement	12 673 397,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	6 873 397,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES							
	Total recettes fonctionnement	100 333 615,00	7 828 192,00	20 379,00	2 699 774,00	1 632 944,00	2 691 498,00
	Total recettes réelles fonctionnement	99 825 540,00	7 723 192,00	20 379,00	2 149 774,00	1 588 944,00	2 675 498,00
002	Résultat reporté au anticipé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuation des charges	0,00	798 587,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	0,00	5 974 278,00	19 000,00	1 975 513,00	1 033 168,00	1 283 042,00
73	Impôts et taxes	69 632 869,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	30 190 671,00	421 310,00	1 000,00	52 000,00	522 939,00	1 372 522,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	300 417,00	379,00	122 261,00	30 337,00	10 110,00
76	Produits financiers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	198 600,00	0,00	0,00	2 500,00	9 824,00
	Total recettes d'ordre fonctionnement	508 075,00	105 000,00	0,00	550 000,00	44 000,00	16 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	508 075,00	105 000,00	0,00	550 000,00	44 000,00	16 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

Article	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL	
							DEPENSES	
Total dépenses fonctionnement								
		10 739 479,00		101 378,00		165 556,00	13 072 099,00	1 405 184,00
Depenses réelles fonctionnement								
		10 739 479,00		101 378,00		165 556,00	13 072 099,00	1 405 184,00
011	Charges de gestion générale	58 171,00	100 378,00	27 180,00	3 367 750,00	110 146,00	21 735 197,00	
012	Charges de personnel	0,00	0,00	138 376,00	9 603 289,00	32 222,00	51 372 155,00	
014	Atténuation de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	5 331 230,00	
022	Depenses imprévues - Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 150 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	10 681 308,00	0,00	0,00	83 560,00	1 222 816,00	30 233 274,00	
66	Charges Financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 614 600,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	1 000,00	0,00	17 500,00	0,00	109 100,00	
Depenses d'ordre fonctionnement								
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 673 397,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 873 397,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 800 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES								
		2 057 384,00	2 461 404,00	25 320,00	5 620 547,00	473 828,00	127 218 953,00	
Recettes réelles fonctionnement								
		2 057 384,00	2 461 404,00	25 320,00	2 840 547,00	468 828,00	123 210 878,00	
002	Résultat reporté ou anticipé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuation des charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	798 587,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	235 600,00	1 342 200,00	0,00	845 068,00	24 846,00	12 732 715,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	1 819 120,00	374 800,00	71 856 789,00		
74	Dotations et participations	1 774 370,00	1 074 520,00	0,00	2 500,00	0,00	35 411 832,00	
75	Autres produits de gestion courante	47 414,00	44 684,00	25 320,00	118 229,00	69 182,00	768 333,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	55 630,00	0,00	266 554,00	
Recettes d'ordre fonctionnement								
		0,00	0,00	0,00	2 780 000,00	5 000,00	4 008 075,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	2 780 000,00	5 000,00	4 008 075,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Libellé non trouvé	04 Relations internationales	Total
						01 02 03 04
DEPENSES (2)						
	Dépenses de l'exercice					
011	Charges de gestion générale	23 997 727,00	29 487 979,00	0,00	175 956,00	53 661 662,00
012	Charges de personnel	23 997 727,00	29 487 979,00	0,00	175 956,00	53 661 662,00
014	Atténuation de produits	107 500,00	10 295 469,00		24 182,00	10 427 151,00
022	Dépenses imprévues			18 133 740,00	81 665,00	18 215 405,00
023	Virement à la section d'investissement	5 291 230,00				5 291 230,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 150 000,00				1 150 000,00
65	Autres charges de gestion courante	6 873 397,00				6 873 397,00
66	Charges financières	5 800 000,00				5 800 000,00
67	Charges exceptionnelles	100 000,00	1 032 870,00		70 109,00	1 202 979,00
	Restes à réaliser - reports	4 614 600,00				4 614 600,00
		61 000,00	25 900,00			86 900,00
		0,00	0,00			0,00
RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice					
013	Atténuation des charges	101 707 683,00	7 828 192,00	0,00	0,00	109 535 875,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		798 587,00			798 587,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	508 075,00	105 000,00			613 075,00
73	Impôts et taxes		5 974 278,00			5 974 278,00
74	Dotations et participations	69 632 869,00	30 000,00			69 662 869,00
75	Autres produits de gestion courante	30 190 671,00	421 310,00			30 611 981,00
76	Produits financiers		300 417,00			300 417,00
77	Produits exceptionnels		2 000,00			2 000,00
	Restes à réaliser - reports		198 600,00			198 600,00
		0,00	0,00			0,00
	SOLDE (2)		77 709 956,00	-21 659 787,00	0,00	-175 956,00
						55 874 213,00

A 1.1

IV

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISSEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Libellé non trouvé	048 Autres actions de coopération décentralisée
DEPENSES (2)										
	Dépenses de l'exercice	26 975 033,00	13 500,00	133 773,00	1 200 769,00	487 519,00	622 636,00	54 749,00	0,00	175 956,00
011	Charges de gestion générale	26 975 033,00	13 500,00	133 773,00	1 200 769,00	487 519,00	622 636,00	54 749,00	0,00	175 956,00
012	Charges de personnel	8 720 394,00	13 500,00	57 788,00	574 771,00	487 519,00	391 948,00	49 549,00		24 182,00
014	Atténuation de produits	17 439 677,00		75 985,00	618 078,00					81 665,00
65	Autres charges de gestion courante	794 262,00			7 920,00			230 688,00		
66	Charges financières									70 109,00
67	Charges exceptionnelles	20 700,00								
	Restes à réaliser - reportés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00		
RECETTES (2)										
	Recettes de l'exercice	7 495 315,00	0,00	160 794,00	0,00	0,00	15 993,00	156 090,00	0,00	0,00
013	Atténuation des charges	7 495 315,00	0,00	160 794,00	0,00	0,00	15 993,00	156 090,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre services	798 587,00						5 000,00		
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	100 000,00	5 818 188,00							
73	Impôts et taxes	30 000,00								
74	Dotations et participations	380 690,00		40 620,00						
75	Autres produits de gestion courante	169 250,00		120 174,00				10 993,00		
76	Produits financiers									
77	Produits exceptionnels	198 600,00								
	Restes à réaliser - reportés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-19 479 718,00		-13 500,00	27 021,00	-1 200 769,00	-487 519,00	-606 643,00	101 341,00	0,00
										-175 956,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISSEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

A 1.1

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

Art. (1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total		
				1 060 202,00	422 601,00	1 482 803,00
DEPENSES (2)						
	Dépenses de l'exercice			1 060 202,00	422 601,00	1 482 803,00
011	Charges de gestion générale	12 068,00		12 068,00	155 994,00	168 062,00
012	Charges de personnel	1 048 134,00		1 048 134,00	249 571,00	1 297 705,00
65	Autres charges de gestion courante				16 036,00	16 036,00
67	Charges exceptionnelles				1 000,00	1 000,00
	Restes à réaliser - reportés	0,00		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice	379,00		379,00	20 000,00	20 379,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	379,00		379,00	20 000,00	20 379,00
74	Dotations et participations				19 000,00	19 000,00
75	Autres produits de gestion courante	379,00		379,00	1 000,00	1 000,00
	Restes à réaliser - reportés	0,00		0,00	379,00	379,00
	SOLDE (2)			-1 059 823,00	-402 601,00	-1 462 424,00

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT****FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques**

Art. (1)	Libellé	110 Services communs - Sécurité intérieure	111 Libellé non trouvé	112 Police Municipale	113 Pompiers, incendies et secours	Sous-fonction 11	
						114 Autres services de protection civile	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)							
	Dépenses de l'exercice	235,00	0,00	1 048 797,00		0,00	11 170,00
011	Charges de gestion générale	235,00	0,00	1 048 797,00		0,00	11 170,00
012	Charges de personnel	235,00		663,00			11 170,00
65	Autres charges de gestion courante			1 048 134,00			
67	Charges exceptionnelles						
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
RECETTES (2)							
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00		0,00	379,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services			0,00		0,00	379,00
74	Dotations et participations						
75	Autres produits de gestion courante						
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00		0,00	
	SOLDE (2)	-235,00				-1 048 797,00	0,00
							-10 791,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de voie choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

		IV	IV
		A 1.1	

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 2 - Enseignement - formation

Art. (1)	Libellé	Enseignement formation - services communs	20	21	22	23	24	25	Services annexes de l'enseignement	Total
			Enseignement primaire	Enseignement du deuxième degré	Enseignement supérieur		Formation continue			
DEPENSES (2)										
	Dépenses de l'exercice	58 697,00	8 964 026,00	0,00	1 245 096,00		0,00	5 680 608,00	15 948 427,00	
011	Charges de gestion générale	53 697,00	8 964 026,00	0,00	1 245 096,00		0,00	5 680 608,00	15 948 427,00	
012	Charges de personnel	23 097,00	2 019 968,00		4 000,00			2 065 613,00	4 112 678,00	
65	Autres charges de gestion courante	35 600,00	6 438 908,00					3 603 645,00	10 078 153,00	
67	Charges exceptionnelles		505 150,00		1 241 096,00			8 850,00	1 755 096,00	
	Restes à réaliser - reportés		0,00	0,00	0,00			2 500,00	2 500,00	
	RECETTES (2)	1 901,00	783 975,00	0,00	108 718,00	0,00	0,00	1 805 180,00	2 699 774,00	
	Recettes de l'exercice	1 901,00	783 975,00	0,00	108 718,00	0,00	0,00	1 805 180,00	2 699 774,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		550 000,00					550 000,00		
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services		190 755,00		16 078,00			1 768 680,00	1 975 513,00	
74	Dotations et participations		19 000,00					33 000,00	52 000,00	
75	Autres produits de gestion courante		1 901,00	24 220,00	92 640,00			3 500,00	122 261,00	
	Restes à réaliser - reportés		0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	
	SOLDE (2)		-56 796,00	-8 180 051,00	0,00	-1 136 378,00	0,00	-3 875 428,00	-13 248 653,00	

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 2 - Enseignement - formation

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 21				Sous-fonction 25			
		211 Ecoles maternelles	212 Ecole primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Littératie non trouvée	Sport scolaire	253 Médecine scolaire	254 Classes découverte et services annexes de l'enseignement
DÉPENSES (2)									
	Dépenses de l'exercice	80 333,00	56 060,00	8 826 733,00	5 598 608,00	0,00	82 000,00	0,00	0,00
011	Charges de gestion générale	80 333,00	56 960,00	8 826 733,00	5 598 608,00	0,00	82 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel	80 333,00	56 060,00	1 382 675,00	1 983 613,00		82 000,00		
65	Autres charges de gestion courante			6 438 908,00	3 603 645,00				
67	Charges exceptionnelles			505 150,00	8 850,00				
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00		2 500,00				
RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice	150 420,00	20 000,00	613 555,00	1 805 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	150 420,00	20 000,00	613 555,00	1 805 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	150 000,00	20 000,00	380 000,00					
74	Dotations et participations			190 755,00	1 768 680,00				
75	Autres produits de gestion courante	420,00		19 000,00	33 000,00				
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	23 800,00	3 500,00				
	SOLDE (2)	70 087,00	-36 960,00	-8 213 178,00	-3 793 428,00	0,00	-32 000,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Art. (1)	Libellé	FONCTION 3 - Culture			Total
		30 Culture- services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoines	
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice	24 855,00	7 763 021,00	6 346 387,00	4 668 616,00
011	Charges de gestion générale	24 855,00	7 763 021,00	6 346 387,00	4 668 616,00
012	Charges de personnel	24 385,00	833 139,00	1 352 815,00	1 52 630,00
65	Autres charges de gestion courante	470,00	4 205 382,00	4 992 672,00	941 569,00
67	Charges exceptionnelles		2 724 500,00	700,00	3 574 417,00
	Restes à réaliser - reports			200,00	200,00
	RECETTES (2)				
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'ordre de transfert entre sections				
042	Reçues de l'exercice	4 415,00	802 305,00	246 092,00	580 132,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	4 415,00	802 305,00	246 092,00	580 132,00
74	Dotations et participations				
75	Autres produits de gestion courante				
77	Produits exceptionnels				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDE (2)	-20 440,00	-6 960 716,00	-6 100 295,00	-4 038 484,00
					-17 169 935,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISSEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

A 1.1

FONCTION 3 - Culture

IV

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 3 - Culture

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 31			Sous-fonction 32		
		311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées
DEPENSES (2)		1 077 246,00		2 484 695,00	574 738,00	4 488 339,00	1 752 872,00
Dépenses de l'exercice	3 626 342,00	1 077 246,00	2 484 695,00	574 738,00	4 488 329,00	1 752 872,00	36 961,00
011 Charges de gestion générale	237 842,00	255 364,00	326 195,00	13 738,00	885 212,00	362 417,00	36 961,00
012 Charges de personnel	3 388 500,00	816 882,00			3 602 917,00	1 389 755,00	68 225,00
65 Autres charges de gestion courante	5 000,00	2 158 500,00		561 000,00		700,00	
67 Charges exceptionnelles							
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	
RECETTES (2)		688 298,00	95 000,00	0,00	19 007,00	203 641,00	37 451,00
Recettes de l'exercice	688 298,00	95 000,00	0,00	19 007,00	203 641,00	37 451,00	0,00
042 Opérations d'ordre à transfert entre sections	10 000,00			19 007,00	203 641,00	37 451,00	0,00
70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services	251 000,00	85 000,00		19 000,00	10 000,00		5 000,00
74 Dotations et participations	427 298,00	10 000,00			105 000,00	37 251,00	5 000,00
75 Autres produits de gestion courante					85 641,00		
77 Produits exceptionnels					7,00	500,00	200,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)	-2 938 044,00	-932 246,00	-2 484 695,00	-555 731,00	4 284 688,00	-1 715 421,00	-36 961,00
							-63 225,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT****FONCTION 4 - Sport et Jeunesse**

Art. (1)	Libellé	40		41		42		Total
		Sports et jeunesse - services communs	Sports	Sports	Jeunesse	Jeunesse	Jeunesse	
DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice	27 839,00		2 184 494,00		9 627 103,00		11 839 486,00
011	Charges de gestion générale	27 839,00		2 184 494,00		9 627 103,00		11 839 486,00
012	Charges de personnel			322 383,00		678 329,00		1 000 712,00
65	Autres charges de gestion courante	27 839,00		368 769,00		1 470 254,00		1 866 912,00
	Restes à réaliser - report		0,00	1 493 342,00		7 478 520,00		8 971 852,00
RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice	0,00	157 182,00		2 534 316,00		2 691 498,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		0,00	157 182,00		2 534 316,00		2 691 498,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services			5 000,00		11 000,00		16 000,00
74	Dotations et participations			104 270,00		1 178 772,00		1 283 042,00
75	Autres produits de gestion courante			29 988,00		1 342 534,00		1 372 522,00
77	Produits exceptionnels			8 100,00		2 010,00		10 110,00
	Restes à réaliser - report		0,00	9 824,30				9 824,30
	SOLDE (2)		-27 839,00		0,00		0,00	
				-2 027 312,00		-7 092 787,00		-9 147 988,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISSEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

A 1.1

FONCTION 4 - Sport et Jeunesse

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 41						Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisirs	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Libellé non trouvé	
	DÉPENSES (2)									
	Dépenses de l'exercice	174 832,00	19 951,00		86 989,00	73 089,00	11 000,00	212 834,00	9 414 269,00	0,00
011	Charges de gestion générale	174 832,00	19 951,00		86 989,00	73 089,00	11 000,00	212 834,00	9 414 269,00	0,00
012	Charges de personnel	147 660,00	19 951,00		82 364,00	48 458,00	11 000,00	138 748,00	539 581,00	
65	Autres charges de gestion courante	27 172,00			4 625,00	24 631,00		71 343,00	1 398 911,00	
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00		0,00	0,00		2 743,00	7 475 777,00	
	RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice	8 050,00	200,00		35 000,00	23 124,00	200,00	114 090,00	2 420 226,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 000,00			35 000,00	23 124,00	200,00	114 090,00	2 420 226,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	1 050,00	200,00		35 000,00	7 400,00		72 080,00	1 106 692,00	
74	Dotations et participations							42 000,00	1 300 534,00	
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00				6 100,00		10,00	2 000,00	
77	Produits exceptionnels					9 624,00	200,00			
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (2)	-166 782,00	-19 751,00		-51 989,00	-49 365,00	-10 800,00	-98 744,00	-6 994 043,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Art. (1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	IV				
				Total	A 1.1			
DEPENSES (2)								
Dépenses de l'exercice								
011	Charges de gestion générale	1 461,00	10 738 018,00		10 739 479,00			
65	Autres charges de gestion courante	1 461,00	10 738 018,00		10 739 479,00			
	Restes à réaliser - reportés	0,00	56 710,00		58 171,00			
RECETTES (2)								
Recettes de l'exercice								
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	49,00	2 057 335,00		2 057 384,00			
74	Dotations et participations		235 600,00		235 600,00			
75	Autres produits de gestion courante		1 774 370,00		1 774 370,00			
	Restes à réaliser - reportés	49,00	47 365,00		47 414,00			
		0,00	0,00		0,00			
	SOLDE (2)	-1 412,00	-8 680 683,00		-8 682 095,00			

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT****FONCTION 5 - Interventions sociales et santé**

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52		
		510 Santé - services communs	511 Dispensaires et autres établissements sanitaires	512 Libellé non trouvé	520 Interventions sociales-services communs	Services à caractère social pour handicapés et invalides	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence
DEPENSES (2)		0,00	1 461,00	0,00	10 445 442,00	26 038,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	1 461,00	0,00	10 445 442,00	26 038,00	0,00
011 Charges de gestion générale		1 461,00		39 544,00	5 928,00		11 238,00
65 Autres charges de gestion courante				10 405 398,00	20 110,00		255 300,00
Restes à réaliser - reportis		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		49,00	0,00	0,00	1 799 609,00	305,00	580,00
Recettes de l'exercice		49,00	0,00	0,00	1 799 609,00	305,00	580,00
70 Ventes de produits fabriqués ; prestations de services							
74 Donations et participations				1 774 370,00			235 600,00
75 Autres produits de gestion courante		49,00		25 239,00	305,00	580,00	21 209,00
Restes à réaliser - reportis		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		49,00	-1 461,00	0,00	-8 645 833,00	-25 733,00	580,00
						-9 729,00	32,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT****FONCTION 6 - Famille**

Art.(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Libellé non trouvé	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)							
	Dépenses de l'exercice	5 500,00		200,00	0,00	0,00	95 678,00
011	Charges de gestion générale	5 500,00		200,00	0,00	0,00	101 378,00
67	Charges exceptionnelles	5 500,00		200,00			100 378,00
	Restes à réaliser - report	0,00		0,00	0,00	0,00	1 000,00
RECETTES (2)							
	Recettes de l'exercice	0,00	704 000,00	0,00	0,00	0,00	1 757 404,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	0,00	704 000,00	0,00	0,00	0,00	2 461 404,00
74	Dotations et participations		704 000,00				
75	Autres produits de gestion courante						
	Restes à réaliser - report	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 684,00
	SOLDE (2)	-5 500,00	703 800,00	0,00	0,00	0,00	2 360 026,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non venables.

IV**A 1.1**

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 7 - Logement

Art. (1)	L'objet	70 Logement-services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accès à la propriété	Total
DÉPENSES (2)						
	Dépenses de l'exercice	2 630,00	24 550,00	138 376,00	0,00	165 556,00
011	Charges de gestion générale	2 630,00	24 550,00	138 376,00	0,00	165 556,00
012	Charges de personnel	2 630,00	24 550,00	138 376,00	0,00	27 180,00
	Restes à réaliser - reports			138 376,00		138 376,00
RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice	0,00	25 320,00	0,00	0,00	25 320,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	25 320,00	0,00	0,00	25 320,00
	Restes à réaliser - reports		25 320,00			25 320,00
	SOLDE (2)	-2 630,00	70,00	-138 376,00	0,00	-140 236,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

		IV - ANNEXES	
		ELEMENTS DU BILAN	
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 8 - Aménagements et services urbains, environnement

Art. (1)	Libellé	8t Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice				
	Dépenses de gestion générale				
011	Charges de gestion générale	6 187 987,00	6 786 197,00	97 915,00	13 072 099,00
012	Charges de personnel	1 669 844,00	1 675 370,00	22 536,00	13 072 099,00
65	Autres charges de gestion courante	4 518 143,00	5 035 027,00	119,00	3 367 750,00
67	Charges exceptionnelles		8 300,00	75 260,00	9 603 289,00
	Restes à réaliser - report			83 560,00	
		0,00	0,00	17 500,00	17 500,00
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	250 136,00	5 367 861,00	2 550,00	5 620 547,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	250 136,00	5 367 861,00	2 550,00	5 620 547,00
73	Impôts et taxes	90 736,00	754 332,00		2 780 000,00
74	Dotation et participations		1 819 120,00		845 068,00
75	Autres produits de gestion courante	114 400,00	3 779,00	50,00	118 229,00
77	Produits exceptionnels	45 000,00	10 630,00	0,00	55 630,00
	Restes à réaliser - report			0,00	0,00
	SOLDE (2)	-5 937 851,00	-1 418 336,00	-95 305,00	-7 451 552,00

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 8 - Aménagements et services urbains, environnement

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 81						A 1.1
		810 Services urbains-services communs	811 Eau et Assainissement	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Éclairage public	815 Transports urbains	
DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice	86 465,00	0,00	2 016 934,00	9 856,00	4 015 252,00	0,00	59 480,00
011	Charges de gestion générale	86 465,00	0,00	2 016 934,00	9 856,00	4 015 252,00	0,00	59 480,00
012	Charges de personnel	86 465,00	530,00	9 856,00	9 856,00	1 513 513,00	0,00	59 480,00
65	Autres charges de gestion courante			2 016 404,00		2 501 739,00		
67	Charges exceptionnelles							
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	90 736,00	45 000,00	0,00	114 400,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	0,00	0,00	0,00	90 736,00	45 000,00	0,00	114 400,00
73	Impôts et taxes				90 736,00			
74	Dotations et participations							
75	Autres produits de gestion courante							
77	Produits exceptionnels					45 000,00		
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-86 465,00	0,00	-2 016 934,00	80 880,00	-3 970 252,00	0,00	54 920,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 8 - Aménagements et services urbains, environnement

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous-fonction 83		
		820 Aménagement urbain - services communs	821 Equipements annexes de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Libellé non trouvé	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution
DEPENSES (2)									
	Dépenses de l'exercice	862,00	329 455,00	1 686 403,00	4 728 635,00	40 842,00	19 096,00	0,00	1 774,00
011	Charges de gestion générale	862,00	329 455,00	1 686 403,00	4 728 635,00	40 842,00	19 096,00	0,00	1 774,00
012	Charges de personnel	500,00	329 455,00	796 052,00	508 521,00	40 842,00	19 096,00	1 655,00	1 785,00
65	Autres charges de gestion courante	362,00		872 851,00	4 211 814,00				119,00
67	Charges exceptionnelles				8 300,00				75 260,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	17 500,00				
RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice	100,00	3 000,00	4 990 232,00	364 529,00	10 000,00	2 500,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	100,00	3 000,00	4 990 232,00	364 529,00	10 000,00	2 500,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	100,00		2 420 000,00	350 000,00	10 000,00		50,00	0,00
73	Impôts et taxes			744 032,00	10 200,00				
74	Dotations et participations			1 818 570,00	550,00				
75	Autres produits de gestion courante						2 500,00		
77	Produits exceptionnels			3 000,00	7 630,00			50,00	
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-762,00	-326 455,00	3 303 829,00	-4 364 106,00	-30 842,00	-16 596,00	0,00	-1 724,00
									-77 045,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

BUDGET PRIMITIF 2016

		IV - ANNEXES
		ELEMENTS DU BILAN
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT
		A 1.1

FONCTION 9 - Action économique

Art. (1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foyers et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux industries manufacturières	94 Aide au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	DÉPENSES (2)	598 358,00	76 304,00	0,00	0,00	6 138,00	724 354,00	0,00	1 405 184,00
	Dépenses de l'exercice	598 358,00	76 304,00	0,00	0,00	6 138,00	724 354,00	0,00	1 405 184,00
011	Charges de gestion générale	17 324,00	60 304,00			6 138,00	26 380,00		110 146,00
012	Charges de personnel	32 222,00							32 222,00
014	Atténuation de produits								
65	Autres charges de gestion courante	548 842,00	16 000,00			40 000,00			40 000,00
	Restes à réaliser - report	0,00	0,00			657 974,00			657 974,00
	RECETTES (2)	93 736,00	372 200,00	4 802,00	0,00	0,00	3 090,00	0,00	473 828,00
	Recettes de l'exercice	93 736,00	372 200,00	4 802,00	0,00	0,00	3 090,00		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		5 000,00						5 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	24 846,00							24 846,00
73	Impôts et taxes	9 800,00	365 000,00						374 800,00
75	Autres produits de gestion courante	59 090,00	2 200,00	4 802,00		3 090,00			
	Restes à réaliser - report	0,00	0,00	0,00		0,00			
	SOLDE (2)	-504 552,00	295 896,00	4 802,00	0,00	-6 138,00	-721 264,00	0,00	-931 356,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

		IV - ANNEXES		IV	
		ELEMENTS DU BILAN		A 1.2	
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			
FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales					
Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Libellé non trouvé	04 Relations internationales
	DEPENSES (2)				Total
040	Dépenses de l'exercice	39 527 773,08	5 352 589,24	0,00	15 000,00
041	Opérations d'ordre de transfert entre sections	39 527 773,08	4 976 686,84	0,00	15 000,00
16	Opérations patrimoniales	508 075,00	75 000,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	33 845,00			583 075,00
27	Autres immobilisations financières	27 450 000,00	5 000,00		33 845,00
	Opérations d'équipement	2 172 000,00	19 000,00		27 455 000,00
	Restes à réaliser - report	0,00	375 902,40	0,00	2 191 000,00
	RECETTES (2)				4 892 686,84
021	Recettes de l'exercice	66 533 461,07	837 235,09	0,00	375 902,40
021	Virement de la section de fonctionnement	58 137 461,07	815 610,34	0,00	67 370 696,16
024	Produits des cessions d'immobilisations	6 873 397,00			58 953 071,41
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	750 000,00			6 873 397,00
041	Opérations patrimoniales	5 800 000,00			750 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	33 845,00			5 800 000,00
13	Subventions d'investissement	14 748 598,04	783 475,34		33 845,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00	5 000,00		14 748 598,04
27	Autres immobilisations financières	27 181 621,03			1 783 475,34
	Restes à réaliser - report	1 750 000,00	27 135,00	0,00	27 186 621,03
	SOLDE (2)	8 396 000,00	21 624,75	0,00	1 777 135,00
		27 005 687,99	-4 515 354,15	-15 000,00	8 417 624,75
					22 475 333,84

		IV - ANNEXES	
		ELEMENTS DU BILAN	
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	
FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales			

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Libellé non trouvé	048 Autres actions de coopération décentralisée
DEPENSES (2)		5 062 189,24		0,00	63 400,00	90 000,00	0,00	132 000,00	5 000,00	0,00
Dépenses de l'exercice		4 636 286,84		0,00	63 400,00	90 000,00	0,00	132 000,00	5 000,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	75 000,00								15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00								15 000,00
27	Autres immobilisations financières	19 000,00								15 000,00
	Opérations d'équipement	4 587 286,84			63 400,00	90 000,00		132 000,00	5 000,00	
	Restes à réaliser - reports	375 902,40		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	837 235,99		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	815 610,34		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves									
13	Subventions d'investissement	783 475,34								
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00								
27	Autres immobilisations financières	27 135,00								
	Restes à réaliser - reports	21 624,75		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-4 224 954,15		0,00	-63 400,00	-90 000,00	0,00	-132 000,00	-5 000,00	-15 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Art. (1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	IV				
				A 1.2				
IV - ANNEXES								
ELEMENTS DU BILAN								
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT								
FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques								
					Total			
DEPENSES (2)		16 000,00	2 100,00		18 100,00			
Dépenses de l'exercice		16 000,00	2 100,00		18 100,00			
Opérations d'équipement		16 000,00	2 100,00		18 100,00			
Restes à réaliser - reportis		0,00	0,00		0,00			
RECETTES (2)		0,00	0,00		0,00			
Recettes de l'exercice		0,00	0,00		0,00			
Restes à réaliser - reportis		0,00	0,00		0,00			
SOLDE (2)		-16 000,00	-2 100,00		-18 100,00			

		IV - ANNEXES		IV			
		ELEMENTS DU BILAN		A 1.2			
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT					
FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques							
Art. (1)	Libellé	110 Services communs - Sécurité intérieure	111 Libellé non trouvé	112 Police Municipale	113 Pompiers, incendies et secours		
DEPENSES (2)		16 000,00	0,00	0,00	0,00		
Dépenses de l'exercice		16 000,00	0,00	0,00	0,00		
Opérations d'équipement		16 000,00			0,00		
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00		
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00		
SOLDE (2)		-16 000,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 2 - Enseignement - formation

Art. (1)	Libellé	20 Enseignement formation - services communs	21 Enseignement primaire	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice	0,00	5 288 195,31	74 000,00	221 000,00	0,00	19 622,72	5 602 818,03
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	5 272 660,00	74 000,00	7 500,00	0,00	18 000,00	5 372 160,00
	Opérations d'équipement		95 000,00					95 000,00
	Restes à réaliser - report	0,00	5 177 660,00	74 000,00	7 500,00		18 000,00	5 277 160,00
	RECETTES (2)	0,00	15 535,31	0,00	213 500,00	0,00	1 622,72	230 658,03
	Recettes de l'exercice	0,00	939 647,52	31 000,00	140 657,78	0,00	0,00	1 111 305,30
13	Subventions d'investissement	0,00	609 440,00	31 000,00	0,00	0,00	0,00	640 440,00
	Restes à réaliser - report	0,00	609 440,00	31 000,00				640 440,00
	SOLDE (2)	0,00	330 207,52	0,00	140 657,78	0,00	0,00	470 865,30
			-4 348 547,79	-43 000,00	-80 342,22	0,00	-19 622,72	-4 491 512,73

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT****FONCTION 2 - Enseignement - formation**

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 21				Sous-fonction 25			
		211 Ecole maternelles	212 Ecole primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Libellé non trouvé	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes découverte et services annexes de l'enseignement
DÉPENSES (2)		567,36	0,00	5 287 627,95	19 622,72	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	5 272 660,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010 Opérations d'ordre de transfert entre sections				95 000,00					
Opérations d'équipement				5 177 660,00	18 000,00				
Restes à réaliser - reportés		567,36	0,00	14 957,95	1 622,72	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	939 647,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	609 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement				609 440,00					
Restes à réaliser - reportés		0,00	0,00	330 207,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-567,36	0,00	-4 347 980,43	-19 622,72	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reportés (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reportés 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables**IV****A 1.2**

		IV - ANNEXES		IV							
		ELEMENTS DU BILAN		A 1.2							
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT									
FONCTION 3 - Culture											
Art. (1)	Libellé	30 Culture- services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoines	33 Action culturelle						
					Total						
DEPENSES (2)											
	Dépenses de l'exercice	484 420,00	4 035 100,00	1 759 313,31	39 030,88						
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	484 420,00	4 035 100,00	1 661 876,00	37 500,00						
	Opérations d'équipement		30 000,00	5 000,00							
	Restes à réaliser - report	484 420,00	4 005 100,00	1 656 876,00	37 500,00						
		0,00	0,00	97 437,31	1 530,88						
					98 968,19						
RECETTES (2)		548 628,70	175 047,70	723 676,40	0,00						
	Recettes de l'exercice	0,00	523 850,00	165 055,00	0,00						
13	Subventions d'investissement		523 850,00	165 055,00							
	Restes à réaliser - report	0,00	24 778,70	9 992,70	0,00						
		-484 420,00	-3 486 471,30	-1 584 265,61	-39 030,88						
	SOLDE (2)				-5 594 187,79						

		IV - ANNEXES		IV					
		ELEMENTS DU BILAN		A 1.2					
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT							
FONCTION 3 - Culture									
		Sous-fonction 31		Sous-fonction 32					
		311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artistiques	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques				
Art. (1)		192 600,00	26 000,00	3 556 500,00	342 616,16				
DEPENSES (2)		192 600,00	26 000,00	3 556 500,00	626 608,18				
Dépenses de l'exercice		192 600,00	26 000,00	3 556 500,00	341 093,00				
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			341 000,00	541 093,00				
	Opérations d'équipement			3 000,00	3 000,00				
Restes à réaliser - reports		26 000,00	26 000,00	3 556 500,00	341 000,00				
0,00		0,00	0,00	3 556 500,00	341 000,00				
RECETTES (2)					777 783,00				
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	548 628,70	85 515,18				
13	Subventions d'investissement		0,00	523 850,00	142 555,00				
	Restes à réaliser - reports		0,00	523 850,00	142 555,00				
SOLDE (2)		-192 600,00	-26 000,00	-260 000,00	-200 061,16				
					-778 096,27				

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des report (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 4 - Sport et Jeunesse

Art. (1)	Libellé	40 Sports et jeunesse - services communs		41 Sports		42 Jeunesse		Total
		40	41	41	42	42	42	
DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice	0,00		177 500,00		626 144,94		803 644,94
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00		177 500,00		622 399,76		799 899,76
	Opérations d'équipement					10 000,00		10 000,00
	Restes à réaliser - reports	0,00		177 500,00		532 399,76		709 899,76
	RECETTES (2)	0,00		0,00		3 745,18		3 745,18
	Recettes de l'exercice	0,00		659 737,00				659 737,00
13	Subventions d'investissement	0,00		458 659,00				458 659,00
	Restes à réaliser - reports	0,00		458 659,00				458 659,00
	SOLDE (2)	0,00		-177 500,00		201 078,00		201 078,00
						33 592,06		-143 907,94

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****PRESENTATION CROISSEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT****FONCTION 4 - Sport et Jeunesse**

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 41						Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisirs	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Libellé non trouvé	
	DEPENSES (2)	5 000,00	2 000,00	0,00	13 000,00	0,00	236 774,76	389 370,18	0,00	
	Dépenses de l'exercice	5 000,00	2 000,00	0,00	13 000,00	0,00	236 774,76	385 625,00	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections								10 000,00	
	Opérations d'équipement	5 000,00	2 000,00		13 000,00		236 774,76	295 625,00		
	Restes à réaliser - reportés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 745,18	0,00	
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	659 737,00	0,00	
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	458 659,00	0,00	
13	Subventions d'investissement								458 659,00	
	Restes à réaliser - reportés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	201 078,00	0,00	
	SOLDE (2)	-5 000,00	-2 000,00	0,00	-13 000,00	0,00	-236 774,76	270 366,82	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reportés (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV**A 1.2**

		IV	
		ELEMENTS DU BILAN	
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	
		FONCTION 5 - Interventions sociales et santé	

Art. (1)	Libellé		
		51 Santé	52 Interventions sociales
DEPENSES (2)			
Dépenses de l'exercice		0,00	60 000,00
Opérations d'équipement		0,00	60 000,00
Restes à réaliser - reportis		0,00	60 000,00
RECETTES (2)			
Recettes de l'exercice		0,00	0,00
Restes à réaliser - reportis		0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-60 000,00

Art.(1)	Libellé	Sous-fonction 51		Sous-fonction 51		Sous-fonction 52		Sous-fonction 52		Sous-fonction 52	
		510 Santé - services communs	511 Dispenseurs et autres établissements sanitaires	512 Libellé non trouvé		520 Interventions sociales-services communs	521 Services à caractère social pour handicapés et malades	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence	523 Actions en faveur des personnes en difficulté		524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	10 000,00		0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	10 000,00		0,00
Opérations d'équipement						50 000,00			10 000,00		
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00		-50 000,00	0,00	0,00	-10 000,00		0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 6 - Famille

Art. (1)	Libellé	Services communs	60 Services en faveur des personnes âgées	61 Services en faveur des personnes agées	62 Libellé non trouvé	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DÉPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	708 142,76
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		0,00	0,00	0,00	0,00	701 000,00	701 000,00
	Opérations d'équipement						5 000,00	5 000,00
	Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	696 000,00	696 000,00
RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	252 802,00	252 802,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	252 802,00	252 802,00
	Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	252 802,00	252 802,00
	SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-455 340,76

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 7 - Logement

Art.(1)	Libellé	70 Logement-services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	32 500,00	109 910,00	11 440,00	153 850,00
Dépenses de l'exercice		0,00	32 500,00	88 560,00	11 440,00	132 500,00
Opérations d'équipement			32 500,00	88 560,00	11 440,00	132 500,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	21 350,00	0,00	21 350,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-32 500,00	-109 910,00	-11 440,00	-153 850,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
 Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

		IV - ANNEXES	
		ELEMENTS DU BILAN	
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	
		A 1.2	

FONCTION 8 - Aménagements et services urbains, environnement

Art. (1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice				
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	870 710,40	11 055 403,75	403 196,44	12 329 310,59
	Opérations d'équipement				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
13	Subventions d'investissement	0,00	634 375,97	150 000,00	784 375,97
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDE (2)	-870 710,40	-10 421 027,78	-253 196,44	-11 544 934,62

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT****FONCTION 8 - Aménagements et services urbains, environnement**

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 81						Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 81					
		810 Services urbains-services communs	811 Eau et Assainissement	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Éclairage public	815 Transports urbains			816 Autres réseaux et services divers					
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	154 000,00	710 000,00	0,00			6 710,40					
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	154 000,00	710 000,00	0,00			6 710,40					
Opérations d'équipement					154 000,00	710 000,00				6 710,40					
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00					
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00					
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00					
13 Subventions d'investissement										0,00					
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00					
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	-154 000,00	-710 000,00	0,00			-6 710,40					

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 82						Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 83					
		820 Aménagement urbain - services communs	821 Equipements annexes de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs			831 Libellé non trouvé	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel			
DEPENSES (2)		100 000,00	958 000,00	8 464 481,74	1 105 225,24	427 696,77	0,00			0,00	0,00	0,00	403 196,44		
Dépenses de l'exercice		100 000,00	956 000,00	8 064 226,00	1 105 225,24	403 000,00	0,00			0,00	0,00	0,00	266 000,00		
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections				3 000 000,00	240 000,00	40 000,00									
Opérations d'équipement		100 000,00	956 000,00	5 064 226,00	865 225,24	363 000,00							266 000,00		
Restes à réaliser - reports		0,00	2 000,00	400 235,74	0,00	24 696,77	0,00			0,00	0,00	0,00	137 196,44		
RECETTES (2)		0,00	0,00	609 375,97	25 000,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	150 000,00		
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	609 375,97	25 000,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	150 000,00		
13 Subventions d'investissement													150 000,00		
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	150 000,00		
SOLDE (2)		-100 000,00	-958 000,00	-7 855 105,77	-1 080 225,24	-427 696,77	0,00			0,00	0,00	0,00	-253 196,44		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

		IV - ANNEXES	IV
		ELEMENTS DU BILAN	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 9 - Action économique

Art. (1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux industries manufacturières	94 Aide au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		10 500,00	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	13 500,00
Dépenses de l'exercice		10 000,00	3 000,00	0,00		0,00		0,00	13 000,00
Opérations d'équipement		10 000,00	3 000,00						13 000,00
Restes à réaliser - report		500,00	0,00	0,00		0,00		0,00	500,00
RECEITES (2)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
Restes à réaliser - report		0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
SOLDE (2)		-10 500,00	-3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	-13 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	
	IV A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2016	Montant des tirages 2015	Montant des remboursements 2015		Encours restant dû au 01/01/2016
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
Ligne de Trésorerie Banque Postale	21/12/2015	13 000 000,00	115 317 000,00	84 621,99	115 317 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
BG 770 - Investissements 1998	14/09/1998	914 700,00	0,00	22 875,97	0,00	914 700,00
BG 821 - Théâtre Auditorium 2007	27/12/2007	3 539 647,04	0,00	119 626,96	0,00	3 539 647,04
BG 822 - Théâtre Auditorium 2007	27/12/2007	3 539 647,04	0,00	119 626,96	0,00	3 539 647,04
BG 830 - Investissements 2009 Acq.Feuillants	27/07/2009	1 250 000,00	0,00	36 905,56	0,00	1 250 000,00
"BG 831 - Investissements 2009	14/09/2009	6 000 000,67	0,00	169 299,19	0,00	6 000 000,67
BG 832 - Investissements 2009	14/09/2009	750 000,00	0,00	11 425,00	0,00	750 000,00
BG 833 - Investissements 2010	14/09/2009	4 593 335,00	0,00	71 764,80	0,00	4 593 335,00
BG 836 - Investissements 2010	18/10/2010	2 620 240,99	0,00	42 513,05	0,00	2 620 240,99
BG 845 - Programme emprunts 2011	05/10/2011	3 206 666,67	0,00	64 324,72	0,00	2 600 000,00
BG 846 - Investissements 2011	22/11/2011	1 733 333,33	0,00	28 498,58	0,00	1 733 333,33
BG 866 - Investissements 2015	13/07/2015	7 000 000,00	7 000 000,00	2 313,89	0,00	7 000 000,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)		35 147 570,74	7 000 000,00	689 174,68	0,00	34 540 904,07

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Périodicité des remboursement s (6)	Profil d' amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)				4 900 000,00							
BG 855 - Emprunt obligataire	EMISSION OBLIGATAIRE	07/11/2012	07/11/2022	4 900 000,00	F	Taux fixe à 4,3 %	4,30	4,36	EUR	X	F
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				190 442 272,89							
1641 Emprunts en euros (Total)				119 591 742,07							
BG 779 - Programme de renouvellement urbain 2000	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17/06/2007	01/03/2007	1 651 983,29	V	LivreT A + 1,15	3,90	3,90	EUR	A	A-1
BG 780 - Programme de renouvellement urbain de la Blaiserie 2000	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/10/2000	09/10/2000	1 542 784,05	V	LivreT A	3,00	3,00	EUR	A	A-1
BG 784 - Investissements 2001	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	04/03/2001	01/03/2007	598 450,00	V	LivreT A + 1,15	3,90	3,90	EUR	A	A-1
BG 785 - Réhabilitation du centre socio-culturel La Blaiserie	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/10/2001	01/11/2001	1 093 500,00	V	LivreT A	3,00	3,00	EUR	A	A-1
BG 786 - Investissements 2001	CAISSE D'EPARGNE	04/12/2001	04/12/2001	2 103 000,00	F	Taux fixe à 4,19 %	4,19	4,26	EUR	T	P
BG 787 - Investissements 2001	SOCIETE GENERALE	02/11/2011	02/11/2011	4 575 000,00	C	Taux fixe à barrière 6,5% sur Libor USD 12 M(Positive)	3,38	3,48	EUR	A	C
BG 783 - Restructuration infrastructures restauration scolaire	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/10/2002	14/11/2002	765 135,45	V	LivreT A + 1,15	3,90	3,90	EUR	A	X
BG 784 - Investissements 2002	CAISSE D'EPARGNE	28/10/2011	28/09/2011	1 928 053,38	F	Taux fixe à 2,94 %	2,94	2,96	EUR	S	P
BG 798 - Investissements 2003	SFL CAFFIL	01/04/2003	01/04/2004	2 545 553,67	V	(Euribor 12 M(Postfixé)- Floor 0,08 sur Euribor 12 M(Postfixé))+ (0,08)	1,94	1,97	EUR	A	P
BG 800 - Investissements 2003	CAISSE D'EPARGNE	17/04/2003	30/04/2004	4 500 000,00	F	Taux fixe à 2,98 %	2,98	2,98	EUR	A	C
BG 807 - Investissements 2003	CAISSE D'EPARGNE	23/11/2003	29/03/2008	935 000,00	F	Taux fixe à 3,88 %	3,88	3,94	EUR	T	P

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme préteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement t	Nominal (2)	Type de taux dinéret (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Periodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)
													Taux initial	Possibilité de remboursement anticipé O/N	
BG 809 - Investissements 2004	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	02/09/2004	06/10/2004	01/11/2005	621 935,00	V	LFP + (-0,05)	3,20	3,20	EUR	A	X	0	0	A-1
BG 814 - Investissements 2006 - Rénovation Urbaine	DEXIA CL	14/12/2006	21/12/2006	01/04/2007	1 064 000,00	F	Taux fixe à 3,92 %	3,92	4,04	EUR	T	P	0	0	A-1
BG 817 - Refinancement investissements 1999	CREDIT FONCIER DE FRANCE	04/04/2007	30/04/2007	01/07/2007	13 073 677,68	V	Euribor 03 M-Flor -0,05 sur Euribor 03 M + 0,05	3,96	4,08	EUR	T	X	0	0	A-1
BG 818 - Investissements 2007	SFIL CAFFIL	23/06/2007	31/12/2007	01/12/2008	2 500 000,00	F	Taux fixe à 4,5 %	4,50	4,57	EUR	A	P	0	0	A-1
BG 819 - Théâtre Auditorium et travaux restauration scolaire	SFIL CAFFIL	23/06/2008	31/12/2007	01/12/2008	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4,55 %	4,55	4,62	EUR	A	P	0	0	A-1
BG 820 - Théâtre Auditorium et restauration scolaire 2007	SFIL CAFFIL	23/06/2007	31/12/2007	01/12/2008	2 500 000,00	F	Taux fixe à 4,55 %	4,55	4,62	EUR	A	P	0	0	A-1
BG 823 - Investissements 2008	SOCIETE GENERALE	22/10/2008	31/12/2009	31/03/2010	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4,14 %	4,14	4,27	EUR	T	C	0	0	A-1
BG 827 - Investissement 2007 2008 refinancement	SFIL CAFFIL	04/06/2010	01/12/2010	01/03/2011	9 033 414,00	F	Taux fixe à 3,24 %	3,24	3,33	EUR	T	X	0	0	A-1
BG 828 - Investissements 2008	SOCIETE GENERALE	12/01/2009	31/12/2009	31/03/2010	3 000 000,00	V	Euribor 01 M + 0,95	1,42	1,46	EUR	T	C	0	0	A-1
BG 834 - Enveloppe BTP 2010	SFIL CAFFIL	07/05/2010	30/06/2010	01/10/2010	750 000,00	F	Taux fixe à 2,52 %	2,52	2,54	EUR	T	P	0	0	A-1
BG 835 - Rénovation urbaine 2010	DEXIA CL	27/07/2010	30/06/2012	01/10/2012	3 800 000,00	V	(Euribor 03 M-Flor -0,4 sur Euribor 03 M) + 0,4	1,05	1,07	EUR	T	P	0	0	A-1
BG 837 - Investissements 2010	ARKEA	20/07/2010	30/06/2011	30/06/2012	1 200 000,00	V	(Euribor 12 M-Flor -0,49 sur Euribor 12 M) + 0,49	2,64	2,68	EUR	A	C	0	0	A-1
BG 838 - Investissements 2010	ARKEA	20/07/2010	30/06/2011	30/06/2012	4 300 000,00	V	(Euribor 12 M-Flor -0,47 sur Euribor 12 M) + 0,47	2,62	2,66	EUR	A	C	0	0	A-1
BG 839 - Investissements 2010	CREDIT COOPERATIF	08/09/2010	30/12/2010	01/04/2012	3 000 000,00	V	(Euribor 03 M-Flor -0,25 sur Euribor 03 M) + 0,25	1,26	1,27	EUR	T	P	0	0	A-1
BG 843 - Investissements 2011	CREDIT COOPERATIF	28/10/2011	07/03/2012	01/07/2012	4 000 000,00	V	Euribor 03 M + 0,8	1,79	1,80	EUR	T	C	0	0	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Emprunts et dettes à l'origine du contrat									
					Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel	Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
BG 844 - Investissements 2011	CAISSE D'EPARGNE	28/10/2011	31/12/2012	31/03/2013	3 800 000,00	V	Euribor 03 M + 1,08	1,26	1,29	EUR	T	C	0	A-1
BG 849 - Investissements 2012 - BEI HOEI Si Eloi	CAISSE D'EPARGNE	27/01/2012	31/10/2012	31/01/2013	2 500 000,00	V	Euribor 03 M + 1,09	1,29	1,31	EUR	T	C	0	A-1
BG 851 - Investissements 2012	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16/04/2012	01/11/2012	1 000 000,00	V	Euribor 03 M + 1,98	2,73	2,80	EUR	T	C	0	A-1	
BG 852 - Investissements 2012	CREDIT FONCIER DE FRANCE	05/07/2012	28/09/2012	2 400 000,00	F	Taux fixe à 4,81 %	4,81	4,97	EUR	T	C	0	A-1	
BG 853 - Investissements 2012	CREDIT AGRICOLE	01/08/2012	12/11/2012	1 000 000,00	V	Moyenne Euribor 03 M + 3	3,20	3,24	EUR	T	C	0	A-1	
BG 857 - Investissements 2013	SOCIETE GENERALE	09/07/2013	01/12/2013	01/03/2014	2 500 000,00	F	Taux fixe à 3,34 %	3,34	3,43	EUR	T	C	0	A-1
BG 858 - Investissements 2013	Banque Postale	14/08/2013	14/08/2013	01/09/2014	2 650 000,00	V	Moyenne de Euribor 12 M + 1,51	2,03	2,06	EUR	A	C	0	A-1
BG 859 - Investissements 2013	CREDIT FONCIER DE FRANCE	23/07/2013	07/06/2014	07/06/2015	1 500 000,00	F	Taux fixe à 3,73 %	3,73	3,73	EUR	A	C	0	A-1
BG 860 - Investissements 2013	CAISSE D'EPARGNE	30/03/2014	30/03/2014	30/09/2014	1 500 000,00	V	Moyenne de Euribor 06 M + 1,83	2,13	2,17	EUR	S	C	0	A-1
BG 861 - Investissements 2014	Banque Postale	23/10/2014	27/02/2015	01/06/2015	2 000 000,00	F	Taux fixe à 2,22 %	2,22	2,24	EUR	T	C	0	A-1
BG 862 - Investissements 2014	Banque Postale	23/10/2014	27/02/2015	01/06/2015	2 000 000,00	F	Taux fixe à 2,22 %	2,22	2,24	EUR	T	C	0	A-1
BG 863 - Investissements 2014	Banque Postale	23/10/2014	27/02/2015	01/06/2015	1 900 000,00	F	Taux fixe à 2,61 %	2,61	2,64	EUR	T	C	0	A-1
BG 865 - Investissements 2015	CREDIT MUTUEL	06/08/2015	20/01/2016	20/04/2016	4 000 000,00	F	Taux fixe à 1,4 %	1,40	1,41	EUR	T	P	0	A-1
BG 866 - Investissements 2015	Banque Postale	13/07/2015	04/08/2016	01/12/2016	7 000 000,00	F	Taux fixe à 1,64 %	1,64	1,65	EUR	T	C	0	A-1
BG 867 - Investissements 2015	CREDIT AGRICOLE	29/09/2015	19/06/2016	15/09/2016	2 500 000,00	F	Taux fixe à 1,75 %	1,75	1,76	EUR	T	C	0	A-1
BG 868 - Refinancement 2015 du BG 854	CREDIT AGRICOLE	24/11/2015	30/11/2015	15/02/2016	382 500,00	F	Taux fixe à 2,4 %	2,40	2,44	EUR	A	C	0	A-1
BTP 4 - Investissements 2005 Tags	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	30/12/2005	30/07/2007	31/03/2008	16 755,55	C	(TAG 03 M -Floor -0,05 sur TAG 03 M) + 0,05	4,16	4,23	EUR	T	C	0	B-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
BG 770 - Investissements 1998	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	14/09/1998	14/09/1998	15/12/2011	5 806 800,00	V	TAM + 0,2	3,01	3,05	EUR	X	X	0	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial	Periodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé QIN	Emprunts et dettes à l'origine du contrat	
													Catégorie d'emprunt (8)	
BG 808 - Investissements 2003	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	31/12/2003	31/03/2004		2 025 000,00	F	Taux fixe à 4,24 %	4,24	4,37	EUR	T	C	0	A-1
BG 810 - Investissements 2004	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	12/01/2005	23/03/2005		2 813 320,00	C	Taux fixe à 3,35% à barrière 5% sur Euribor 12 M (P-Postfixé)	3,35	3,44	EUR	T	C	0	B-1
BG 811 - Investissements 2005	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	30/12/2005	30/07/2007	28/09/2007	10 095 000,00	C	(TAG 03 M-Floor -0,05 sur TAG 03 M) + 0,06	4,16	4,23	EUR	T	C	0	B-1
BG 813 - Investissements 2006	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	12/01/2007	12/01/2007	28/03/2007	4 085 000,00	V	(Euribor 03 M-Floor -0,09 sur Euribor 03 M) + 0,09	3,84	3,95	EUR	T	P	0	A-1
BG 815 - Investissements 2006	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	12/01/2007	12/01/2007	28/03/2007	2 400 000,00	V	(Euribor 03 M-Floor -0,09 sur Euribor 03 M) + 0,09	3,84	3,95	EUR	T	P	0	A-1
BG 821 - Théâtre Auditorium 2007	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	27/12/2007	27/12/2007	15/12/2011	6 686 000,00	V	TAM + 0,08	4,20	4,26	EUR	X	X	0	A-1
BG 822 - Théâtre Auditorium 2007	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	27/12/2007	27/12/2007	15/12/2011	6 686 000,00	V	TAM + 0,08	4,20	4,26	EUR	X	X	0	A-1
BG 830 - Investissements 2009 Acq Feuillants	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	27/07/2009	27/07/2009	16/05/2011	1 500 000,00	C	Euribor 12 M + 0,55	1,93	1,96	EUR	X	X	0	A-1
BG 831 - Investissements 2009	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	14/09/2009	28/07/2009	15/05/2011	9 000 000,00	C	Eonia + 0,35	0,69	0,70	EUR	X	X	0	B-1
BG 832 - Investissements 2009	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	14/09/2009	14/09/2009	16/05/2011	1 000 000,00	V	Euribor 12 M + 0,55	1,81	1,84	EUR	X	X	0	A-1
BG 833 - Investissements 2010	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	14/09/2009	14/09/2009	15/05/2011	6 890 000,00	V	Moyenne de Euribor 03 M + 0,55	1,41	1,44	EUR	X	X	0	B-1
BG 836 - Investissements 2010	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	18/10/2010	18/10/2010	15/03/2012	3 563 675,53	V	Eonia + 0,4	1,22	0,96	EUR	X	X	0	A-1
BG 842 - Investissements 2006	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	28/12/2011	28/06/2012		1 441 295,02	F	Taux fixe à 3,66 %	3,66	3,77	EUR	T	C	0	A-1
BG 845 - Programme emprunts 2011	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	05/10/2011	30/11/2011	30/06/2014	3 000 000,00	V	Euribor 03 M + 0,95	2,51	2,57	EUR	X	X	0	A-1
BG 846 - Investissements 2011	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	22/11/2011	30/06/2014		0,00	V	Euribor 03 M + 1,55	3,02	3,09	EUR	X	X	0	A-1
BG 847 - Théâtre auditorium	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	01/01/2011	15/01/2011	1 358 540,27	F	Taux fixe à 4,57 %	4,57	4,72	EUR	T	P	P	0	A-1

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Possibilité de remboursement anticipé Q/N	Catégorie d'emprunt (8)				
BG 864 - Investissements 2014	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	22/12/2014	30/11/2015	29/02/2016	2 500 000,00	V	Euribor 03 M + 1,25	1,14	1,16	EUR	T	C	0	A-1
BG 866 - Investissements 2015	Banque Postale	13/07/2015	04/08/2015	22/12/2015	0,00	V	Eonia + 0,81	0,81	0,82	EUR	X	X	0	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)								175 709,00						
1681 Autres emprunts (total)								175 709,00						
BG 848 - Construction Pôle Enfance St Eloi	Caisse Allocations Familiales	28/10/2009	24/10/2011	01/10/2012	80 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	0	A-1
BG 850 - Travaux Crèche Bambi	Caisse Allocations Familiales	08/02/2012	22/11/2012	22/11/2013	50 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	0	A-1
BG 856 - Réimplantation épicerie solidaire "Go Elan"	Caisse Allocations Familiales	08/07/2013	03/07/2013	01/08/2014	45 709,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	0	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général								195 517 981,89						

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/01/5077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/2016

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverteur ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du résidu [en années] au 01/01/2016	Durée résidu [en années]	Type de taux (12)	Index [13]	Taux d'intérêt à la date de vote du budget [14]	Annuité de l'exercice			TCNE de l'exercice (cas échéant) [16]
									Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget	Capital	Charges d'intérêt [15]	
163 Emprunts obligataires (Total)				4 900 000,00						0,00	210 700,00	31 172,05
BG 855 - Emprunt obligataire	N		A-1	4 900 000,00	6,95	F	Taux fixe à 4,3 %	4,36		0,00	210 700,00	31 172,05
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				106 349 961,43						11 624 687,74	2 358 204,76	310 041,90
1641 Emprunts en euros (total)				59 386 086,76						7 090 346,36	1 390 239,47	170 842,37
BG 773 - Programme de renouvellement urbain 2000	N		A-1	516 936,14	4,5	V	Livret A + 1,15	2,15		101 713,71	11 114,13	3 922,70
BG 760 - Programme de renouvellement urbain de la Blaiserie 2000	N		A-1	456 276,84	4,83	V	Livret A	0,75		86 235,98	3 422,09	150,80
BG 764 - Investissements 2001	N		A-1	211 505,93	5,75	V	Livret A + 1,15	1,90		34 872,14	4 018,61	611,35
BG 765 - Réhabilitation du centre socio-culturel La Blaiserie	N		A-1	382 698,84	5,83	V	Livret A	0,75		61 893,41	2 870,24	131,44
BG 786 - Investissements 2001	N		A-1	343 450,05	0,97	F	Taux fixe à 3,48 %	3,63		343 450,05	7 502,35	
BG 787 - Investissements 2001	N		A-1	305 000,00	0,84	F	Taux fixe à 3,62 %	3,74		305 000,00	10 304,50	
BG 793 - Restructuration infrastructures restauration scolaire	N		A-1	309 354,33	6,92	V	Livret A + 1,15	1,90		43 638,52	5 877,73	299,67
BG 794 - Investissements 2002	N		A-1	680 542,59	1,74	F	Taux fixe à 2,94 %	2,96		335 306,08	17 561,44	2 650,27
BG 798 - Investissements 2003	N		A-1	672 431,66	2,25	V	(Euribor 12 M-Floor - 0,03 sur Euribor 12 M) + 0,03	0,23		213 007,71	1 558,70	89,35
BG 800 - Investissements 2003	N		A-1	900 000,00	2,33	V	Moyenne de Euribor 12 M-Floor -0,1 sur Moyenne de Euribor 12 M + 0,1	0,36		300 000,00	3 240,00	360,00
BG 807 - Investissements 2003	N		A-1	232 620,28	2,99	V	Moyenne de Euribor 03 M	0,01		74 565,97	7,06	0,00
BG 809 - Investissements 2004	N		A-1	176 345,65	3,83	V	LEP + (-0,05)	1,20		44 751,72	2 116,15	150,97
BG 814 - Investissements 2006 - Rénovation Urbaine 1999	N		A-1	519 691,98	6	F	Taux fixe à 3,92 %	4,04		74 876,90	19 601,50	4 407,62
BG 817 - Refinancement investissements	N		A-1	1 495 220,00	2,75	F	Taux fixe à 2,7 %	2,77		736 633,64	33 461,07	5 177,36
BG 818 - Investissements 2007	N		A-1	1 371 729,55	6,92	F	Taux fixe à 4,5 %	4,57		171 056,70	62 756,63	4 502,52
BG 819 - Théâtre Auditorium et travaux restauration scolaire	N		A-1	3 510 161,63	11,92	F	Taux fixe à 4,55 %	4,62		226 335,51	162 374,23	12 451,17
BG 820 - Théâtre Auditorium et restauration scolaire 2007	N		A-1	1 755 080,75	11,92	F	Taux fixe à 4,55 %	4,62		113 167,77	81 187,11	6 225,59
BG 823 - Investissements 2008	N		A-1	2 100 000,00	14	F	Taux fixe à 4,14 %	4,27		150 000,00	86 012,81	0,00

Emprunts et dettes au 01/01/2016											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? ON (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années) (12)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Annuité de l'exercice
BG 827 - Investissement 2007 2008 refinancement	N		A-1	6 280 179,00	12,92	F	Taux fixe à 3,24 %	3,33	550 647,00	200 067,23	15 469,74
BG 828 - Investissements 2008	N		A-1	1 875 000,00	10	V	Euribor 01 M + 0,95	0,76	187 500,00	11 584,69	0,00
BG 834 - Enveloppe BTP 2010	N		A-1	518 957,55	9,5	F	Taux fixe à 2,52 %	2,54	47 568,84	12 630,56	2 936,75
BG 835 - Rénovation urbaine 2010	N		A-1	3 240 514,86	16,5	V	(Euribor 03 M+Floor- 0,4 sur Euribor 03 M) + 0,4	0,27	176 407,40	7 693,11	1 061,20
BG 837 - Investissements 2010	N		A-1	960 000,00	15,5	V	(Euribor 12 M+Floor - 0,49 sur Euribor 12 M) + 0,49	0,66	60 000,00	6 373,28	2 284,13
BG 838 - Investissements 2010	N		A-1	3 153 333,36	10,5	V	(Euribor 12 M+Floor - 0,47 sur Euribor 12 M) + 0,47	0,64	286 666,66	20 293,28	6 982,35
BG 839 - Investissements 2010	N		A-1	2 313 021,97	11	V	(Euribor 03 M+Floor - 0,5 sur Euribor 03 M) + 0,5	0,37	189 922,72	7 722,33	1 244,01
BG 843 - Investissements 2011	N		A-1	3 066 666,62	11,25	V	Euribor 03 M + 0,8	0,67	266 666,68	19 122,16	3 717,39
BG 844 - Investissements 2011	N		A-1	3 230 000,00	17	V	Euribor 03 M + 1,08	0,97	190 000,00	27 682,14	0,00
BG 849 - Investissements 2012 - BEI HODE St Eloi	N		A-1	2 125 000,00	16,83	V	Euribor 03 M + 1,09	1,04	125 000,00	19 264,13	2 789,05
BG 851 - Investissements 2012	N		A-1	783 333,29	11,58	V	Euribor 03 M + 1,98	1,95	66 666,68	13 890,61	2 045,93
BG 852 - Investissements 2012	N		A-1	1 880 000,00	11,74	F	Taux fixe à 4,81 %	4,97	160 000,00	89 001,04	689,43
BG 853 - Investissements 2012	N		A-1	799 998,96	11,87	V	Moyenne Euribor 03 M + 3	2,97	66 666,68	21 888,75	2 502,50
BG 857 - Investissements 2013	N		A-1	2 166 666,64	12,92	F	Taux fixe à 3,34 %	3,43	168 666,68	71 450,49	5 566,67
BG 858 - Investissements 2013	N		A-1	2 296 666,66	12,67	V	Moyenne de Euribor 12 M + 1,51	1,70	176 656,67	39 160,03	10 823,26
BG 859 - Investissements 2013	N		A-1	1 400 000,00	13,43	F	Taux fixe à 3,73 %	3,73	100 000,00	52 220,00	27 342,97
BG 860 - Investissements 2013	N		A-1	1 350 000,00	13,25	V	Moyenne de Euribor 05 M + 1,83	1,89	100 000,00	24 183,99	5 286,98
BG 861 - Investissements 2014	N		A-1	1 900 000,01	14,17	F	Taux fixe à 2,22 %	2,24	133 333,32	41 070,00	3 159,39
BG 862 - Investissements 2014	N		A-1	1 900 000,01	14,17	F	Taux fixe à 2,22 %	2,24	133 333,32	41 070,00	3 159,39
BG 863 - Investissements 2014	N		A-1	1 828 750,00	19,17	F	Taux fixe à 2,61 %	2,64	95 000,00	46 800,56	3 645,21
BG 865 - Investissements 2015	N		A-1	0,00	15	F	Taux fixe à 1,4 %	0,00	180 714,01	41 368,97	10 386,94
BG 866 - Investissements 2015	N		A-1	0,00	15,08	F	Taux fixe à 1,64 %	0,00	116 666,67	37 310,00	9 093,65
BG 867 - Investissements 2015	N		A-1	0,00	14,99	F	Taux fixe à 1,75 %	0,00	83 333,34	21 206,60	1 762,15
BG 868 - Refinancement 2015 du BG 854	N		A-1	382 500,00	19,12	F	Taux fixe à 2,4 %	2,44	19 125,00	1 963,50	775,00
BTP 4 - Investissements 2005 Tapis	N		B-1	6 448,01	5	C	Taux fixe 3,89 % à barrière 6,5% sur Euribor 03 M	4,01	1 288,88	235,23	0,56
163 Emprunts en devises (total)											

Emprunts et dettes au 01/01/2016											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de central)	Couverture ? DIN (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années) (12)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Annuité de l'exercice
1641 Emprunts assortis d'une option de trajet sur ligne de trésorerie (total) (9)				46 053 875,27					4 526 341,38	967 985,29	135 199,33
BG 770 - Investissements 1998	N		A-1	914 700,00	2,96	F	Taux fixe à 1,85 %	1,86	304 900,00	17 203,98	501,39
BG 808 - Investissements 2003	N		A-1	405 000,00	3	F	Taux fixe à 4,24 %	4,37	135 000,00	15 267,96	0,00
BG 810 - Investissements 2004	N		B-1	750 218,52	3,98	C	Taux fixe à 6% sur barrière 6% sur Euribor 03 M	3,44	187 554,68	23 155,76	418,97
BG 811 - Investissements 2005	N		B-1	3 364 596,50	5	C	Taux fixe 3,88% à barrière 6,5% sur Euribor 03 M	4,01	673 000,00	122 753,57	290,89
BG 813 - Investissements 2006	N		A-1	1 934 472,81	5,99	F	Taux fixe à 4,43 %	4,57	290 783,51	82 255,65	686,80
BG 815 - Investissements 2006	N		A-1	1 000 359,57	5,99	F	Taux fixe à 3,1 %	3,18	166 726,60	29 557,50	215,36
BG 821 - Théâtre Auditorium 2007	N		A-1	3 538 647,94	8,96	F	Taux fixe à 3 %	3,04	393 294,12	107 959,23	4 195,14
BG 822 - Théâtre Auditorium 2007	N		A-1	3 538 647,04	8,96	F	Taux fixe à 3 %	3,04	393 294,12	107 959,23	4 195,14
BG 830 - Investissements 2009 Acq. Feuillants	N		B-1	1 250 000,00	24,37	C	Taux fixe 2,8% à barrière 5% sur Euribor 12 M (Marge de -0,55%)	2,84	50 000,00	35 680,56	21 373,33
BG 831 - Investissements 2009	N		B-1	6 000 000,67	9,37	C	Taux fixe 2,53% à barrière 5% sur Euribor 12 M (Marge de -0,55%)	2,57	600 000,00	154 330,02	87 285,02
BG 832 - Investissements 2009	N		A-1	750 000,00	14,37	V	Euribor 03 M + 0,55	0,48	50 000,00	2 671,78	251,92
BG 833 - Investissements 2010	N		A-1	4 533 335,00	9,37	V	Euribor 03 M + 0,55	0,48	459 333,00	16 118,32	1 487,78
BG 836 - Investissements 2010	N		A-1	2 620 240,99	10,21	V	Euribor 03 M + 0,55	0,43	234 095,81	8 382,97	295,61
BG 842 - Investissements 2006	N		A-1	1 239 615,00	21,59	F	Taux fixe à 3,66 %	3,77	56 346,00	45 339,84	360,90
BG 845 - Programme emprunts 2011	N		A-1	2 600 000,00	12,5	F	Taux fixe à 2,35 %	2,41	200 000,01	59 729,16	156,67
BG 846 - Investissements 2011	N		A-1	1 733 333,33	12,5	V	Euribor 03 M + 1,55	1,45	133 333,33	22 580,43	0,00
BG 847 - Théâtre auditorium	N		A-1	1 218 309,00	22,04	F	Taux fixe à 4,57 %	4,72	32 013,53	56 052,28	11 595,71
BG 864 - Investissements 2014	N		A-1	2 500 000,00	14,91	V	Euribor 03 M + 1,25	1,16	166 666,67	25 979,53	1 989,00
BG 866 - Investissements 2015	N		A-1	7 000 000,00	0,59	V	Eonia + 0,81	0,82	0,00	34 987,50	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
1671 Avances constitutives du Trésor (total)											
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)											
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)											
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)											
1678 Autres emprunts et dettes (total)											
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)											
63 425,40									35 141,80	0,00	0,00
63 425,40									35 141,80	0,00	0,00
BG 848 - Construction Pôle Enfance St Eloi	N		A-1	16 000,00	0,75	F	Taux fixe à 0 %	0,00	16 000,00	0,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? ON (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années) (12)	Type de taux (12)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Emprunts et dettes au 01/01/2016			
								Taux d'intérêt et Annuité de l'exercice	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
BG 050 - Travaux Crèche Bambi	N		A-1	20 000,00	1,89	F	Taux fixe à 0 %	0,00	10 000,00	0,00	0,00
BG 056 - Réimplantation épicerie solitaire "Go Elan"	N		A-1	27 425,40	2,58	F	Taux fixe à 0 %	0,00	9 141,80	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)											
1687 Autres dettes (total)											
Total général		0,00		111 313 386,93					11 659 829,54	2 568 904,76	0,00
(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire resonner le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.											
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».											
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB/015077/C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).											
En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).											
(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).											
(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.											
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.											
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.											
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.											

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire resonner le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB/015077/C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de cotrait) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de voie du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant du
Échange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barièbre simple (B)														
BG 810 - Investissements 2004	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	2 813 320,00	750 218,52	1	14									
BG 811 - Investissements 2005	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	10 095 000,00	3 384 996,50	1	14									
BG 830 - Investissements 2009 Acq. Feillants	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	1 500 000,00	1 250 000,00	1	3,82	2/07/2009 - 15/05/2013	Euribor 12 M + 0,55							
BG 831 - Investissements 2009	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	9 000 000,00	6 000 000,67	1	15,83	28/07/2008 - 31/12/2010	Eonia + 0,35							
BTP 4 - Investissements 2005 Tags	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	16 755,55	6 448,01	1	14	30/07/2007 - 31/03/2008	Taux fixe à 3,89% (TAG 03 M + 0,05 sur TAG 03 M)							
TOTAL (B)		23 425 075,55	11 371 663,70											
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		23 425 075,55	11 371 663,70											
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F) selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé et courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couvertures éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la hypothèse de la circulation du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écarts entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant au titre du contrat d'échange et complétées à l'article 668.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à payer au titre du contrat d'échange et complétées à l'article 668.

(10) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et complétées au 768.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et complétées au 668.

IV - ANNEXES		IV			
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4			
A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)					
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structure contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours	58 89,78%			
	Montant en euros	99 941 723 €			
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	5 10,22%			
	Montant en euros	11 371 664 €			
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours				
	Montant en euros				
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours				
	Montant en euros				
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours				
	Montant en euros				
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours				
	Montant en euros				

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	IV A3
--	------------------------

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur		
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500,00 €		08/12/2014

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
LES BIENS ININTELLIGIBLES			
Linéaire	Frais d'études non suivies de réalisations	5 ans	08/12/2014
Linéaire	Frais d'insertion non suivis de réalisations	5 ans	08/12/2014
Linéaire	Frais d'insertion suivis de réalisations	1 an	08/12/2014
Linéaire	Frais de recherche et de développement en cas de réussite	5 ans	08/12/2014
Linéaire	Frais de recherche et de développement en cas d'échec	1 an	08/12/2014
Linéaire	Subventions versées pour le financement :		08/12/2014
Linéaire	des biens mobiliers, du matériel ou des études, aides à l'investissement consentie aux entreprises	5 ans	08/12/2014
Linéaire	des biens immobiliers ou des installations	15 ans	08/12/2014
Linéaire	des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	08/12/2014
Linéaire	Logiciels	2 ans	08/12/2014
LES BIENS CORPORELS			
Linéaire	Terrains	Pas amortissable	08/12/2014
Linéaire	Agencements et aménagements immeubles non productifs de revenus	25 ans	08/12/2014
Linéaire	Agencements et aménagements immeubles productifs de revenus	25 ans	08/12/2014
Linéaire	Immeubles productif de revenus	25 ans	08/12/2014
Linéaire	Oeuvres d'art	Pas amortissable	08/12/2014
Linéaire	Matériel spécifique de voirie	10 ans	08/12/2014
Linéaire	Véhicules légers		
Linéaire		Voitures	8 ans
Linéaire		Autres	6 ans
Linéaire	Camions, véhicules industriels et véhicules utilitaires	8 ans	08/12/2014
Linéaire	Matériel informatique	3 ou 5 ans	08/12/2014
Linéaire	Matériel de bureau électrique, électronique	5 ans	08/12/2014
Linéaire	Mobilier	12 ans	08/12/2014
Linéaire	Mobilier urbain	12 ans	08/12/2014
Linéaire	Coffres fort	30 ans	08/12/2014
Linéaire	Matériel classique, sauf :	5 à 10 ans	08/12/2014
		Matériel audiovisuel	6 ans
Linéaire		Jeux et cycles	6 ans
			08/12/2014

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Equipement des espaces verts	6 ans	08/12/2014
Linéaire	Instruments musique sauf instruments à vent	10 ans	08/12/2014
Linéaire	Instruments musique : instruments à vent	5 ans	08/12/2014
Linéaire	Livres de bibliothèque, cassettes, disques	5 ans	08/12/2014
Linéaire	Cheptel	de 8 à 50 ans	08/12/2014
Linéaire	Installations et appareils de chauffage	10 ans	08/12/2014
Linéaire	Appareils de levage - Ascenseurs	25 ans	08/12/2014
Linéaire	Appareil de laboratoire, médical et de mesure	5 ans	08/12/2014
Linéaire	Equipements de garage et atelier	10 ans	08/12/2014
Linéaire	Equipements des cuisines	5 ou 10 ans	08/12/2014
Linéaire	Equipements sportifs	de 10 à 15 ans	08/12/2014
Linéaire	Installations de voirie	10 ans	08/12/2014
Linéaire	Plantations	20 ans	08/12/2014
Linéaire	Agencements et aménagements de bâtiment, installations électriques et téléphoniques	15 ans	08/12/2014
Linéaire	Bâtiments légers, abris	15 ans	08/12/2014
Linéaire	Construction sur sol d'autrui	15 ans	08/12/2014
Linéaire	Autres agencements et aménagements de terrains	15 ans	08/12/2014
SUBVENTIONS REÇUES			
Linéaire	Subventions reçues		
Linéaire	sur investissement amortissable	Même durée que le bien acquis	08/12/2014
Linéaire	sur investissement non amortissable	Pas amortissable	08/12/2014

Améliorations de biens en cours d'amortissement constituant un élément viable par lui-même des travaux augmentant la durée de vie du bien existant	un plan d'amortissement spécifique doit être défini
	bien en cours d'amortissement : le plan d'amortissement initial doit être révisé (base et durée de l'amortissement) bien amorti : il doit être amorti sur la durée de vie complémentaire estimée (et non sur la durée applicable)
dans les autres cas	bien en cours d'amortissement : les travaux nouveaux doivent être amortis sur la durée résiduelle d'amortissement du bien initial bien amorti : amortissement sur un seul exercice

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES			A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote du Conseil Municipal (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		13 038 075,00	I 13 038 075,00
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	12 450 000,00	12 450 000,00
1631	Emprunts obligatairesEmprunts obligataires	490 000,00	490 000,00
1641	Emprunts en euro	7 400 000,00	7 400 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	4 510 000,00	4 510 000,00
16818	Autres prêteurs	50 000,00	50 000,00
Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)		588 075,00	588 075,00
10	Dotations fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'équipement	508 075,00	508 075,00
1328	Autres - Subventions d'équipement non transférables	80 000,00	80 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	3 250,00	3 250,00
13912	Subventions d'équipements - Région	2 025,00	2 025,00
139151	Groupements de Collectivités - GFP de rattachement	398 500,00	398 500,00
13916	Autres établissements publics locaux	59 000,00	59 000,00
13918	Autres	45 300,00	45 300,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	13 038 075,00	1 302 415,51	9 363 853,08	23 704 343,59

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES			IV	
ELEMENTS DU BILAN			A6.2	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES				
RESSOURCES PROPRES				

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote du Conseil Municipal (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		18 450 532,00	III 18 450 532,00
Ressources propres externes de l'année (a)		5 027 135,00	5 027 135,00
10222 F.C.T.V.A.		2 800 000,00	2 800 000,00
10226 Taxe d'aménagement et versement pour sous-densité		450 000,00	450 000,00
274 Prêts		26 135,00	26 135,00
275 Dépôts et cautionnements versés		1 000,00	1 000,00
27638 Autres établissements publics			
2764 Crédences sur des particuliers		1 750 000,00	1 750 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		13 423 397,00	13 423 397,00
28031 Amortissement frais d'études		200 000,00	200 000,00
28033 Frais d'insertion		20 000,00	20 000,00
2804112 Etat : Bâtiments et installations		200 000,00	200 000,00
2804113 Etat : Projets d'infrastructures d'intérêt national		200 000,00	200 000,00
2804132 Départements : Bâtiments et installations		2 500,00	2 500,00
28041511 GFP rattachement : Biens mobiliers, matériel et études		100 000,00	100 000,00
28041512 GFP rattachement : Bâtiments et installations		200 000,00	200 000,00
2804172 Aut. Etab Pub Loc : Bâtiments et installations		67 500,00	67 500,00
2804182 Aut Org Pub : Bâtiments et installations		30 000,00	30 000,00
2804183 Aut Org Pub : Projets d'infrastructures d'intérêt national			
280421 Pers droit privé : Biens mobiliers, matériel et études			
280422 Pers droit privé : Bâtiments et installations			
28051 Amortissement concessions et droits similaires		1 500 000,00	1 500 000,00
28088 Amortissement autres immobilisations incorporelles		80 000,00	80 000,00
28121 Plantations		10 000,00	10 000,00
28152 Installations de voirie			
281568 Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile		10 000,00	10 000,00
281571 Matériel roulant		20 000,00	20 000,00
281578 Autre matériel et outillage de voirie		200 000,00	200 000,00
28158 Autres		50 000,00	50 000,00
28181 Amortissement, agencement et aménagement			
28182 Matériel de transport		700 000,00	700 000,00
28183 Autres immob. corporelles-matériel de bureau et informatique		1 000 000,00	1 000 000,00
28184 Mobilier		600 000,00	600 000,00
28185 Cheptel		10 000,00	10 000,00
28188 Autres		600 000,00	600 000,00
024 Produits de cessions		750 000,00	750 000,00
021 Virement de la section de fonct. (d)		6 873 397,00	6 873 397,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	18 450 532,00	9 124 339,45		11 498 598,04	39 073 469,49

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	23 704 343,59
Ressources propres disponibles	39 073 469,49
Solde	15 369 125,90

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES		IV
B - Engagements hors bilan		
	pages	
Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	158 à 164	B1.1
Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	165	B1.2
Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	166	B1.7
Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement	167 à 168	B2.1
Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement	167 à 168	B2.2
Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	169	B1.2

IV - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNÉS ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garantie	Organisme prêteur ou chef de fil	Montant initial	Capital restant du 01/01/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux				
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					893 880,50 €	893 880,50 €										7 449,00 €	893 880,50 €	
SYNDICAT MIXTE DE L'ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE LA VIENNE	2015	F	Besoin trésorerie avant cession d'un bien immeuble	CASSA REGIONALE CREDIT AGRICOLE TOURNAINE POITOU	446 940,25 €	446 940,25 €	1	x	v	Euribor 3 Mois + 2,00 %	2,00%	v	Euribor 3 Mois + 2,00 %	2,00%	A-1		3 724,50 €	446 940,25 €
SYNDICAT MIXTE DE L'ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE LA VIENNE	2015	F	Besoin trésorerie avant cession d'un bien immeuble	SOCIETE GENERALE	446 940,25 €	446 940,25 €	1	x	v	Euribor 3 Mois + 2,00 %	2,00%	v	Euribor 3 Mois + 2,00 %	2,00%	A-1		3 724,50 €	446 940,25 €
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					63 000,00 €	37 145,93 €										506,31 €	21 088,72 €	
THEATRE ET AUDITORIUM DE POITIERS SCENE NATIONALE	2014	P	Achat d'un nouveau serveur informatique	CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPÉRATIF	63 000,00 €	37 145,93 €	2	T	F	Taux fixe à 1,73 %	1,74%	F	Taux fixe à 1,73 %	1,74%	A-1		506,31 €	21 088,72 €
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					140 894 796,23 €	84 264 490,05 €										2 235 171,24 €	7 052 223,17 €	
SIPERA HABITAT	2002	P	PDRAS 01 PRUAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	935 490,00 €	143 885,44 €	2	A	V	Livret A	3,00%	V	Livret A	0,75%	A-1		1 079,14 €	71 673,94 €
SIPERA HABITAT	2003	P	Clos Gaubier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 140 735,00 €	265 855,58 €	3	A	V	Livret A + 0,25	2,50%	V	Livret A + 0,25	1,00%	A-1		2 658,56 €	37 731,22 €
SIPERA HABITAT	2005	P	Cité Michel Foucault rue Pasteur	CREDIT FONCIER DE FRANCE	2 794 400,00 €	2 092 025,94 €	19	T	V	Livret A + 1,53	3,55%	V	Livret A + 1,53	2,30%	A-1		45 599,56 €	98 151,73 €
SIPERA HABITAT	2013	P	Réaménagement	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	56 778,78 €	51 121,37 €	15	A	V	Livret A + 1,2	2,45%	V	Livret A + 1,2	1,95%	A-1		986,87 €	3 096,77 €
SIPERA HABITAT	2013	P	Réaménagement	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 580 843,74 €	1 433 733,53 €	16	A	V	Livret A + 1,2	2,45%	V	Livret A + 1,2	1,95%	A-1		27 957,80 €	80 903,97 €
SIPERA HABITAT	2013	P	Réaménagement	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	963 739,88 €	855 432,32 €	14	A	V	Livret A + 0,52	1,77%	V	Livret A + 0,52	1,27%	A-1		10 863,99 €	58 316,12 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garant	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant du au 01/01/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
								Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			
SIPÉA HABITAT	2013 P Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	766 045,45 €	681 629,73 €	14 A V	Livret A + 0,52	1,77%	V	Livret A + 0,52	1,52%	A-1	10 380,77 €	44 898,75 €			
SIPÉA HABITAT	2014 P Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	186 915,08 €	176 705,71 €	14 A V	Livret A + 0,52	1,77%	V	Livret A + 0,52	1,27%	A-1	2 685,94 €	10 797,63 €			
SIPÉA HABITAT	2014 P Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	373 216,98 €	357 556,07 €	17 A V	Livret A + 1,2	2,45%	V	Livret A + 1,2	1,95%	A-1	7 886,23 €	16 876,94 €			
SIPÉA HABITAT	2013 P Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	13 012,89 €	11 878,43 €	17 A V	Livret A + 1,2	2,45%	V	Livret A + 1,2	1,95%	A-1	231,63 €	626,88 €			
SIPÉA HABITAT	2014 P Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	1 742 270,53 €	1 673 721,68 €	18 A V	Livret A + 1,2	2,45%	V	Livret A + 1,2	2,20%	A-1	36 821,88 €	74 141,16 €			
SIPÉA HABITAT	2013 P Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	310 222,08 €	286 294,56 €	19 A V	Livret A + 1,2	2,45%	V	Livret A + 1,2	1,95%	A-1	5 582,74 €	13 351,35 €			
SIPÉA HABITAT	2014 P Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	846 828,97 €	815 510,39 €	19 A V	Livret A + 1,2	2,45%	V	Livret A + 1,2	2,20%	A-1	17 941,23 €	33 987,61 €			
SIPÉA HABITAT	2014 P Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	43 141,70 €	41 374,95 €	18 A V	Livret A + 0,8	2,05%	V	Livret A + 0,8	1,80%	A-1	744,75 €	1 889,91 €			
SIPÉA HABITAT	2014 P Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	43 813,45 €	42 019,20 €	18 A V	Livret A + 0,8	2,05%	V	Livret A + 0,8	1,80%	A-1	756,35 €	1 929,49 €			
SIPÉA HABITAT	2014 P Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	1 249 819,37 €	1 200 645,79 €	18 A V	Livret A + 1,2	2,45%	V	Livret A + 1,2	2,20%	A-1	26 414,21 €	53 185,23 €			
SIPÉA HABITAT	2014 P Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	1 233 488,31 €	1 184 957,27 €	18 A V	Livret A + 1,2	2,45%	V	Livret A + 1,2	2,20%	A-1	26 069,08 €	52 480,27 €			
SIPÉA HABITAT	2014 P Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	1 141 991,49 €	1 097 060,35 €	18 A V	Livret A + 1,2	2,45%	V	Livret A + 1,2	2,20%	A-1	24 135,33 €	48 596,68 €			
SIPÉA HABITAT	2014 P Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	57 043,78 €	54 707,71 €	18 A V	Livret A + 0,8	2,05%	V	Livret A + 0,8	1,80%	A-1	984,74 €	2 512,14 €			
SIPÉA HABITAT	2013 P Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	1 585 780,97 €	1 467 049,07 €	19 A V	Livret A + 1,2	2,45%	V	Livret A + 1,2	2,20%	A-1	32 275,08 €	64 986,15 €			
SIPÉA HABITAT	2013 P Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	74 762,38 €	68 934,39 €	19 A V	Livret A + 0,8	2,05%	V	Livret A + 0,8	1,80%	A-1	1 240,82 €	3 165,42 €			
SIPÉA HABITAT	2014 P Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	500 431,69 €	473 100,60 €	14 A V	Livret A + 0,82	1,77%	V	Livret A + 0,82	1,52%	A-1	7 191,13 €	28 908,70 €			
SIPÉA HABITAT	2014 P Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	32 603,24 €	31 345,33 €	19 A V	Livret A + 0,8	2,05%	V	Livret A + 0,8	1,80%	A-1	564,22 €	1 367,30 €			
SIPÉA HABITAT	2013 P Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	2 614 889,15 €	2 434 821,25 €	21 A V	Livret A + 1,2	2,45%	V	Livret A + 1,2	1,95%	A-1	47 479,01 €	101 491,88 €			
SIPÉA HABITAT	2014 P Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	593 257,06 €	545 611,88 €	9 A V	Livret A + 1,2	2,45%	V	Livret A + 1,2	2,20%	A-1	12 003,46 €	50 024,79 €			
SIPÉA HABITAT	2013 P Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	971 895,43 €	826 843,42 €	10 A V	Livret A + 1,2	2,45%	V	Livret A + 1,2	1,95%	A-1	16 123,45 €	77 646,85 €			
SIPÉA HABITAT	2014 P Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	240 025,14 €	232 131,80 €	21 A V	Livret A + 1,2	2,45%	V	Livret A + 1,2	2,20%	A-1	5 106,90 €	8 634,47 €			
SIPÉA HABITAT	2014 P Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	50 827,35 €	49 075,49 €	21 A V	Livret A + 0,8	2,05%	V	Livret A + 0,8	1,55%	A-1	883,36 €	1 903,62 €			
SIPÉA HABITAT	2014 P Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	111 283,31 €	100 081,49 €	7 A V	Livret A + 1,2	2,45%	V	Livret A + 1,2	1,95%	A-1	2 201,79 €	11 692,57 €			
SIPÉA HABITAT	2013 P Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	431 566,29 €	360 516,03 €	9 A V	Livret A + 1,2	2,45%	V	Livret A + 1,2	1,95%	A-1	7 030,06 €	37 872,32 €			
SIPÉA HABITAT	2014 P Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	433 984,14 €	402 436,86 €	10 A V	Livret A + 1,2	2,45%	V	Livret A + 1,2	2,20%	A-1	8 853,61 €	33 223,35 €			
SIPÉA HABITAT	2013 P Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	616 755,07 €	532 753,02 €	11 A V	Livret A + 1,2	2,45%	V	Livret A + 1,2	1,95%	A-1	10 388,66 €	45 177,28 €			
SIPÉA HABITAT	2014 P Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	112 461,04 €	105 010,17 €	11 A V	Livret A + 1,2	2,45%	V	Livret A + 1,2	2,20%	A-1	2 310,22 €	7 871,05 €			
SIPÉA HABITAT	2013 P Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	46 585,88 €	40 757,54 €	12 A V	Livret A + 1,2	2,45%	V	Livret A + 1,2	1,95%	A-1	794,77 €	3 147,21 €			

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garantii	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/07/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'enprunt	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice						
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Taux (5)	Niveau de taux								
SIPÉA HABITAT	2014	P	Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	409 963,77 €	377 039,09 €	9	A	V	Livret A + 1,2	2,45%	V	Livret A + 1,2	2,20%	A-1	8 284,86 €	34 569,08 €						
SIPÉA HABITAT	2013	P	Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	122 810,64 €	104 737,16 €	9	A	V	Livret A + 1,2	2,45%	V	Livret A + 1,2	2,20%	A-1	2 304,22 €	9 602,89 €						
SIPÉA HABITAT	2013	P	Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	60 559,01 €	51 646,81 €	9	A	V	Livret A + 1,2	2,45%	V	Livret A + 1,2	2,20%	A-1	1 136,23 €	4 735,27 €						
SIPÉA HABITAT	2013	P	Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	91 314,37 €	77 686,01 €	10	A	V	Livret A + 1,2	2,45%	V	Livret A + 1,2	1,95%	A-1	1 514,88 €	7 295,30 €						
SIPÉA HABITAT	2013	P	Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	34 082,58 €	28 905,87 €	10	A	V	Livret A + 1,2	2,45%	V	Livret A + 1,2	1,95%	A-1	565,42 €	2 722,93 €						
SIPÉA HABITAT	2013	P	Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	71 616,86 €	62 010,96 €	10	A	V	Livret A + 1,2	2,45%	V	Livret A + 1,2	2,20%	A-1	1 364,24 €	5 119,34 €						
SIPÉA HABITAT	1986	P	Acquisition terrain pavillon Caroile	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	152 449,02 €	59 791,65 €	8	A	V	Livret A + 0,52	4,94%	V	Livret A + 0,52	1,27%	A-1	2 624,75 €	6 194,63 €						
SIPÉA HABITAT	1987	P	54 logements pavillon Caroile	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	1 372 041,16 €	591 070,51 €	8	A	V	Livret A + 0,52	4,94%	V	Livret A + 0,52	1,52%	A-1	26 107,02 €	52 945,54 €						
SIPÉA HABITAT	1987	P	40 logements pavillon Caroile	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	1 102 159,80 €	477 427,88 €	9	A	V	Livret A + 0,52	4,94%	V	Livret A + 0,52	1,27%	A-1	19 345,12 €	42 765,93 €						
SIPÉA HABITAT	1993	P	3 logements PLA rue d'Oléron	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	93 543,89 €	52 039,32 €	12	A	V	Livret A + 1,3	5,80%	V	Livret A + 1,3	2,30%	A-1	1 196,91 €	3 869,33 €						
SIPÉA HABITAT	1993	P	6 logements PLA rue des Caribus	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	126 482,60 €	70 363,42 €	12	A	V	Livret A + 1,3	5,80%	V	Livret A + 1,3	2,30%	A-1	1 618,36 €	5 231,80 €						
SIPÉA HABITAT	1996	P	36 logements ZAC st Eloï	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	821 322,03 €	449 892,74 €	10	A	V	Livret A + 0,52	4,94%	V	Livret A + 0,52	1,27%	A-1	18 869,03 €	31 174,44 €						
SIPÉA HABITAT	1998	P	Construction d'un ensemble immobilier en vue d'une location au Centre Hospitalier Henry LABORIT	CAISSE DÉPARTEMENTALE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE	381 122,55 €	79 595,15 €	2	A	F	Taux fixe à 3,83 %	3,83%	F	Taux fixe à 3,83 %	3,83%	A-1	3 048,50 €	25 48,61 €						
Habitat 86	2005	P	Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	173 000,00 €	98 775,27 €	9	A	V	Livret A + 0,25	2,50%	V	Livret A + 0,25	1,00%	A-1	1 234,69 €	9 334,57 €						
Habitat 86	2005	P	Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	92 571,98 €	17 835,47 €	2	A	F	Taux fixe à 3,05 %	3,05%	F	Taux fixe à 3,05 %	3,05%	A-1	543,98 €	8 783,76 €						
Habitat 86	2005	P	Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	9 253,08 €	4 011,23 €	6	A	F	Taux fixe à 3,12 %	3,12%	F	Taux fixe à 3,12 %	3,12%	A-1	128,15 €	6 16,27 €						
Habitat 86	2005	P	Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	9 384,96 €	3 093,75 €	3	A	F	Taux fixe à 3,04 %	3,04%	F	Taux fixe à 3,04 %	3,04%	A-1	94,05 €	739,03 €						
Habitat 86	2007	P	Réaménagement	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	143 000,00 €	94 709,62 €	11	A	V	Livret A + 1	3,75%	V	Livret A + 1	1,76%	A-1	1 894,19 €	7 883,73 €						
Habitat 86	2010	P	Foyer Marie Noëlle - Menuiseries extérieures	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	82 050,00 €	65 685,85 €	15	A	V	Livret A + 0,16	1,85%	V	Livret A + 0,16	1,60%	A-1	1 051,13 €	3 909,93 €						
Habitat 86	1977	P	Antarès	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	11 769,06 €	1 001,53 €	1	A	F	Taux fixe à 2,95 %	2,95%	F	Taux fixe à 2,95 %	2,95%	A-1	29,55 €	493,48 €						
Habitat 86	1971	P	Foyer Bellejouanne	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	138 484,69 €	4 013,95 €	0	A	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	A-1	40,24 €	4 013,95 €						
Habitat 86	1971	P	Foyer Bellejouanne	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	11 433,68 €	331,45 €	0	A	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	A-1	11,39 €	566,57 €						
Habitat 86	1978	P	Foyer Bellejouanne	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	1 768,41 €	234,76 €	2	A	F	Taux fixe à 3,35 %	3,35%	F	Taux fixe à 3,35 %	3,35%	A-1	3,27 €	33,45 €						
Habitat 86	1978	P	Antarès	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	1 112,88 €	140,01 €	2	A	F	Taux fixe à 2,95 %	2,95%	F	Taux fixe à 2,95 %	2,95%	A-1	4,13 €	45,33 €						
Habitat 86	1972	P	FPA Bellejouanne	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	19 742,15 €	1 138,79 €	2	A	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	A-1	11,39 €	586,99 €						
Habitat 86	1976	P	ZAC de Beaulieu	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	1 230 446,51 €	58 586,99 €	1	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	A-1	2 109,13 €	58 586,99 €						
Habitat 86	1977	P	Foyer de Bellejouanne	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	38 630,58 €	3 473,64 €	2	A	F	Taux fixe à 3,35 %	3,35%	F	Taux fixe à 3,35 %	3,35%	A-1	116,37 €	1 708,18 €						

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garantii	Organisme prêteur ou chef de fil	Montant initial	Capital restant du au 01/01/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie e de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Autunité garantie au cours de l'exercice
								Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Taux (5)	Niveau de taux		
Habitat 86	1978 P	ZAC de Beaujieu	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	231 173,69 €	31 684,88 €	3	A F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	A-1	1 140,66 €	10 190,39 €	
Habitat 86	1991 P	De Latte de Tassiony	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	57 320,83 €	28 718,80 €	11	A V	Livret A + 1,3	5,80%	V	Livret A + 1,3	2,05%	A-1	568,74 €	2 536,19 €	
Habitat 86	1992 P	1 logement rue Jean Bouchet	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28 050,62 €	14 829,65 €	12	A V	Livret A + 1,3	5,80%	V	Livret A + 1,3	2,05%	A-1	304,01 €	1 239,74 €	
Habitat 86	1992 P	Rue des Petites Vallées	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	32 166,75 €	17 005,76 €	12	A V	Livret A + 1,3	5,80%	V	Livret A + 1,3	2,05%	A-1	348,62 €	1 410,19 €	
Habitat 86	1992 P	Rue Paul Langevin	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31 739,88 €	16 780,09 €	12	A V	Livret A + 1,3	5,80%	V	Livret A + 1,3	2,05%	A-1	343,98 €	1 391,48 €	
Habitat 86	1993 P	1 logement 11 rue de la Pierre Levée	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	57 900,13 €	32 071,91 €	13	A V	Livret A + 1,3	5,80%	V	Livret A + 1,3	2,05%	A-1	657,48 €	2 457,22 €	
Habitat 86	1994 P	Bugellerie	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	49 180,05 €	28 370,72 €	14	A V	Livret A + 1,3	5,80%	V	Livret A + 1,3	2,05%	A-1	581,60 €	2 020,70 €	
Habitat 86	1995 P	1 rue des Marques	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	36 587,78 €	22 276,05 €	15	A V	Livret A + 0,8	4,80%	V	Livret A + 0,8	1,55%	A-1	345,28 €	1 470,94 €	
Habitat 86	1996 P	Avenue de Paris	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23 526,70 €	12 545,42 €	13	A V	Livret A + 0,8	4,30%	V	Livret A + 0,8	1,55%	A-1	194,45 €	985,49 €	
Habitat 86	1996 P	Rue des Prés Mignons	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	51 893,64 €	27 671,83 €	13	A V	Livret A + 0,8	4,30%	V	Livret A + 0,8	1,55%	A-1	428,91 €	2 173,73 €	
Habitat 86	1999 P	Rue Henri Gabillet	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	50 056,63 €	29 295,09 €	16	A V	Livret A + 0,8	3,80%	V	Livret A + 0,8	1,55%	A-1	454,07 €	1 969,39 €	
SARHLM POTIER	1999 P	ZAC des Mâches	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	81 761,24 €	28 109,44 €	5	T V	Livret A + 1,3	3,80%	V	Livret A + 1,3	2,05%	A-1	1 788,34 €	4 653,87 €	
Habitat 86	1999 P	Refinancement	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	39 593,09 €	8 624,12 €	2	A V	Livret A + 1,3	3,80%	V	Livret A + 1,3	2,30%	A-1	198,35 €	2 809,60 €	
Habitat 86	1999 P	Refinancement	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	66 110,33 €	4 435,49 €	1	A V	Livret A + 1,3	3,80%	V	Livret A + 1,3	2,30%	A-1	102,02 €	4 435,49 €	
SARHLM POTIER	2013 P	Réaménagement	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	631 209,49 €	570 829,77 €	17	T V	Livret A + 1,2	2,95%	V	Livret A + 1,2	1,95%	A-1	14 559,63 €	25 467,24 €	
SARHLM POTIER	1972 P	Foyer John Kennedy	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26 382,76 €	1 464,19 €	1	A F	Taux fixe à 1 %	1,00%	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	A-1	14,64 €	72,8,45 €	
SARHLM POTIER	1986 X	Place 01 PLA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 140 576,29 €	297 620,52 €	5	A V	Livret A + 0,47	4,94%	V	Livret A + 0,47	1,22%	A-1	15 313,46 €	54 881,21 €	
SARHLM POTIER	1988 X	Foyer ESSOR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 674,02 €	1 281,42 €	7	A V	Livret A + 0,47	4,94%	V	Livret A + 0,47	1,22%	A-1	54,59 €	162,95 €	
SARHLM POTIER	1999 P	PLA90 03 PLA TRES social	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	6 174,64 €	3 774,88 €	16	A V	Livret A + 0,8	3,80%	V	Livret A + 0,8	1,80%	A-1	67,95 €	234,71 €	
SARHLM POTIER	1999 P	Foyer ESSOR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	665 865,98 €	222 071,52 €	5	A V	Livret A + 1,3	4,30%	V	Livret A + 1,3	2,30%	A-1	9 880,61 €	32 402,83 €	
SARHLM POTIER	1998 P	Foyer ESSOR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	557 930,95 €	187 009,01 €	5	A V	Livret A + 1,3	4,30%	V	Livret A + 1,3	2,05%	A-1	8 446,56 €	33 641,72 €	
SARHLM POTIER	1999 P	Avenue de la Libération	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	441 517,35 €	115 986,51 €	4	A V	Livret A + 1,2	3,55%	V	Livret A + 1,2	1,96%	A-1	2 261,93 €	28 601,21 €	
SARHLM POTIER	2000 P	11 boulevard Solférino	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22 956,08 €	13 950,11 €	17	A V	Livret A + 0,7	3,70%	V	Livret A + 0,7	1,45%	A-1	202,28 €	893,58 €	
LOGIPARC	2003 P	30 logements Bel-Air	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 249 640,14 €	858 498,99 €	22	A V	Livret A	3,00%	V	Livret A	1,00%	A-1	8 584,99 €	33 383,45 €	
LOGIPARC	2003 P	30 logements Bel-Air	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	562 256,21 €	482 923,84 €	37	A V	Livret A	3,00%	V	Livret A	1,00%	A-1	4 829,24 €	10 505,14 €	
LOGIPARC	2003 P	9 logements Bel-Air	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	464 853,58 €	347 512,26 €	22	A V	Livret A	3,00%	V	Livret A	1,00%	A-1	3 475,12 €	13 513,31 €	
LOGIPARC	2003 P	9 logements Bel-Air	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	194 391,25 €	166 963,34 €	37	A V	Livret A	3,00%	V	Livret A	1,00%	A-1	1 669,63 €	3 633,38 €	
LOGIPARC	2002 P	Travaux de réhabilitation	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	262 517,21 €	40 322,95 €	2	A V	Livret A	3,00%	V	Livret A	1,00%	A-1	403,23 €	20 061,17 €	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt [1]	Année Profil	Objet de l'emprunt garantí	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Taux initial			Taux à la date de vote du budget [6]		Catégorie d'emprunt [7]	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
									Taux (2)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)				
LOGIPARC	2003	P	14 logements Bel'Air	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	707 486,00 €	487 393,13 €	23	A	V	Livret A	2,25%	V	Livret A	0,75%	A-1	3 655,45 €	19 494,97 €
LOGIPARC	2003	P	15 logements Bel'Air	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	211 905,00 €	181 858,75 €	38	A	V	Livret A	2,25%	V	Livret A	0,75%	A-1	1 363,94 €	4 153,94 €
LOGIPARC	2003	P	Régie ouvrière	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	687 885,00 €	288 523,87 €	7	A	V	Livret A + 1,2	4,20%	V	Livret A + 1,2	2,20%	A-1	6 347,53 €	36 031,57 €
LOGIPARC	2003	P	Antenne Bel'Air	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	59 486,00 €	27 437,13 €	8	A	V	Livret A + 0,25	3,25%	V	Livret A + 0,25	1,00%	A-1	274,31 €	3 311,40 €
LOGIPARC	2003	P	PRU sans préfinancement	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	650 080,00 €	301 166,62 €	8	A	V	Livret A + 0,25	2,50%	V	Livret A + 0,25	1,00%	A-1	3 011,67 €	36 347,88 €
LOGIPARC	2005	P	Construction de 10 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	103 708,00 €	94 894,11 €	40	A	V	Livret A + 0,25	2,25%	V	Livret A + 0,25	1,00%	A-1	948,94 €	1 941,12 €
LOGIPARC	2005	P	Construction de 10 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	670 492,00 €	549 991,69 €	25	A	V	Livret A + 0,25	2,25%	V	Livret A + 0,25	1,00%	A-1	5 499,92 €	19 473,42 €
LOGIPARC	2005	P	Construction de 16 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	176 519,00 €	161 517,09 €	40	A	V	Livret A + 0,25	2,25%	V	Livret A + 0,25	1,00%	A-1	1 615,17 €	3 303,93 €
LOGIPARC	2005	P	Construction de 16 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 034 025,00 €	848 190,80 €	25	A	V	Livret A + 0,25	2,25%	V	Livret A + 0,25	1,00%	A-1	8 481,91 €	30 031,68 €
LOGIPARC	2005	P	Construction de 6 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	361 538,00 €	296 562,66 €	25	A	V	Livret A + 0,25	2,25%	V	Livret A + 0,25	1,00%	A-1	2 965,63 €	10 500,32 €
LOGIPARC	2005	P	Construction de 6 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	63 440,00 €	58 048,38 €	40	A	V	Livret A + 0,25	2,25%	V	Livret A + 0,25	1,00%	A-1	580,48 €	1 187,42 €
LOGIPARC	2005	P	Construction de 6 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	380 571,00 €	312 175,06 €	25	A	V	Livret A + 0,25	2,25%	V	Livret A + 0,25	1,00%	A-1	3 121,75 €	11 033,11 €
LOGIPARC	2005	P	Construction de 6 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	95 493,00 €	87 377,28 €	40	A	V	Livret A + 0,25	2,25%	V	Livret A + 0,25	1,00%	A-1	873,77 €	1 787,36 €
LOGIPARC	2005	P	La Piquelette 6 logements lot 4	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	499 211,00 €	363 735,28 €	20	A	V	Livret A + 1,57	3,57%	V	Livret A + 1,57	2,32%	A-1	8 438,66 €	16 461,84 €
LOGIPARC	2005	P	Réaménagement	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	145 000,00 €	56 426,96 €	4	A	V	Livret A + 0,7	2,95%	V	Livret A + 0,7	1,45%	A-1	959,24 €	10 907,98 €
LOGIPARC	2007	P	Réaménagement compactage dette	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 208 303,36 €	7 367 962,55 €	13	A	V	Livret A + 1,25	4,00%	V	Livret A + 1,25	2,25%	A-1	165 772,61 €	480 607,52 €
LOGIPARC	2007	P	Réaménagement	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 049 005,40 €	23 341 936,32 €	13	A	V	Livret A + 1,25	4,00%	V	Livret A + 1,25	2,25%	A-1	525 194,92 €	1 222 579,49 €
LOGIPARC	2007	P	Réaménagement compactage dette	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	339 235,22 €	42 447,28 €	1	S	C	Inflation INSEE hors tabac + 1,9	3,20%	C	Inflation INSEE hors tabac + 1,9	2,10%	A-2	634,63 €	42 447,28 €
LOGIPARC	2007	P	Réaménagement compactage dette	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	6 217 320,73 €	5 287 544,53 €	22	A	F	Taux fixe à 4,35 %	4,35%	F	Taux fixe à 4,35 %	4,35%	A-1	230 443,19 €	138 593,63 €
LOGIPARC	2007	P	Réaménagement compactage dette	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17 705 881,90 €	8 858 863,07 €	5	A	V	Livret A + 0,86	3,61%	V	Livret A + 0,86	1,86%	A-1	416 999,87 €	1 292 611,60 €
LOGIPARC	2007	P	Réaménagement compactage dette	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 352 473,90 €	1 278 028,01 €	4	S	C	Inflation INSEE hors tabac + 1,9	3,25%	C	Inflation INSEE hors tabac + 1,9	1,11%	A-2	24 179,76 €	307 363,06 €
LOGIPARC	2006	P	Réaménagement compactage dette	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	561 962,11 €	386 543,25 €	11	A	V	Livret A + 1,75	4,00%	V	Livret A + 1,75	2,75%	A-1	10 629,94 €	28 640,98 €
LOGIPARC	2006	P	Réaménagement compactage dette	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 395 783,10 €	1 877 116,06 €	18	A	F	Taux fixe à 4,35 %	4,35%	F	Taux fixe à 4,35 %	4,35%	A-1	81 654,55 €	70 874,00 €
LOGIPARC	1973	P	Blaserie FPA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	495 550,78 €	42 666,18 €	3	A	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	A-1	426,66 €	14 080,80 €
LOGIPARC	1976	P	Beaulieu Dussart	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 358 416,79 €	112 294,71 €	1	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	A-1	4 042,59 €	11 294,71 €
LOGIPARC	1976	P	274 logements Beaulieu	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 812 231,59 €	181 517,27 €	1	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	A-1	6 534,62 €	181 517,27 €
LOGIPARC	1976	P	Beaulieu 1ère tranche	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	452 011,34 €	20 656,77 €	1	A	F	Taux fixe à 3,35 %	3,35%	F	Taux fixe à 3,35 %	3,35%	A-1	682,07 €	20 656,77 €
LOGIPARC	1977	P	Blasenrie 2ème tranche	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	43 173,56 €	3 882,08 €	2	A	F	Taux fixe à 3,35 %	3,35%	F	Taux fixe à 3,35 %	3,35%	A-1	130,05 €	1 909,07 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garanté	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
								Année	Profil	Taux (3)	Index (4)	Taux actuel	Taux (5)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital
LOGIPARC	1978	P	Beaulieu PAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 103 624,17 €	151 264,17 €	3	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	A-1	5 445,51 €	48 618,98 €
LOGIPARC	1978	P	Beaulieu Dussart	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	561 424,00 €	76 949,42 €	3	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	A-1	2 770,18 €	24 748,20 €
LOGIPARC	1979	P	Beaulieu 55 SES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26 678,56 €	4 791,76 €	4	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	A-1	172,50 €	1 135,16 €
LOGIPARC	1979	P	Berton	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	6 524,82 €	1 174,83 €	4	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	A-1	42,19 €	277,63 €
LOGIPARC	1980	P	Beaulieu 274	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	129 734,11 €	28 629,97 €	5	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	A-1	1 030,68 €	5 328,28 €
LOGIPARC	1976	P	PAN les Sables	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 723 893,49 €	79 313,54 €	0	A	F	Taux fixe à 3,35 %	3,35%	F	Taux fixe à 3,35 %	3,35%	A-1	2 657,01 €	79 313,54 €
LOGIPARC	1978	P	Beaulieu 82 SES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 046,39 €	1 365,85 €	2	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	A-1	49,89 €	45,68 €
LOGIPARC	1978	P	Beaulieu 55 SES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 105 453,56 €	152 483,15 €	2	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	A-1	5 489,39 €	49 041,07 €
LOGIPARC	1978	P	Beaulieu tranche 1 bis	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	136 929,71 €	18 171,00 €	2	A	F	Taux fixe à 3,35 %	3,35%	F	Taux fixe à 3,35 %	3,35%	A-1	608,73 €	5 888,56 €
LOGIPARC	1978	P	Beaulieu tranche 1 Ter	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	55 415,22 €	7 595,34 €	2	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	A-1	273,43 €	2 442,76 €
LOGIPARC	1978	P	Beaulieu tranche 1 quater	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	198 092,25 €	26 287,51 €	2	A	F	Taux fixe à 3,35 %	3,35%	F	Taux fixe à 3,35 %	3,35%	A-1	880,63 €	8 475,41 €
LOGIPARC	1978	P	Beaulieu 82 SES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	185 469,47 €	25 420,70 €	2	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	A-1	915,15 €	8 175,69 €
LOGIPARC	1979	P	Beaulieu tranche 1 bis	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	42 609,50 €	7 701,96 €	3	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	A-1	277,27 €	1 824,60 €
LOGIPARC	1980	P	Beaulieu Dussart	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	52 030,85 €	11 482,24 €	4	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	A-1	413,36 €	2 136,95 €
LOGIPARC	1972	P	ZUP 94 PLR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16 498,78 €	487,55 €	0	A	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	A-1	4,96 €	487,55 €
LOGIPARC	1974	P	ZUP 94 PLR	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17 607,86 €	2 011,32 €	3	A	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	A-1	20,11 €	495,37 €
LOGIPARC	1976	P	Beaulieu Tranche 1 Ter	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	467 500,16 €	22 239,86 €	0	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	A-1	801,43 €	22 259,67 €
LOGIPARC	1977	P	Beaulieu 48 SES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	911 340,23 €	85 278,05 €	1	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	A-1	3 070,01 €	41 885,09 €
LOGIPARC	1978	P	Beaulieu 1ère tranche	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	118 147,99 €	16 297,03 €	2	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	A-1	566,69 €	5 241,38 €
LOGIPARC	1978	P	Beaulieu tranche 1 quater	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	56 298,42 €	7 765,81 €	2	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	A-1	279,57 €	2 497,60 €
LOGIPARC	1978	P	Beaulieu Tranche 1 ter	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20 397,68 €	2 813,59 €	2	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	A-1	101,29 €	904,90 €
LOGIPARC	1982	P	Beaulieu 131 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	218 735,44 €	31 476,48 €	2	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	F	Taux fixe à 3,35 %	3,35%	A-1	1 133,15 €	10 123,33 €
LOGIPARC	1978	P	Les sables PAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	174 568,37 €	23 165,85 €	2	A	F	Taux fixe à 3,35 %	3,35%	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	A-1	776,06 €	7 468,98 €
LOGIPARC	1978	P	Rue Berton 12 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	154 613,79 €	7 315,17 €	1	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	A-1	263,28 €	7 315,17 €
LOGIPARC	1976	P	Beaulieu M&J 38 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 093 536,62 €	99 682,51 €	1	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	A-1	3 568,58 €	99 682,51 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garantü	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Anuité garantie au cours de l'exercice
								Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			
Année	Profil															
LOGIPARC	1976 P	Blaiserie FPA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	40 200,81 €	6 756,76 €	6	A F	Taux fixe à 1 %	1,00%	F	Taux fixe à 1 %	1,00%	A-1	67,57 €	1 098,31 €	
LOGIPARC	1976 P	Beaujieu 82 SES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 403 293,20 €	66 817,00 €	1	A F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	A-1	2 405,39 €	66 817,00 €	
LOGIPARC	1979 P	Beaujieu 55 SES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	57 503,77 €	10 328,21 €	4	A F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60%	A-1	371,32 €	2 446,75 €	
LOGIPARC	1989 P	Bel'Air 1ère tranche	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	93 332,12 €	8 515,06 €	1	A F	Taux fixe à 2 %	2,00%	F	Taux fixe à 2 %	2,00%	A-1	170,30 €	4 25,34 €	
LOGIPARC	1989 P	Bel'Air 1ère tranche	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	49 518,06 €	6 537,25 €	2	A F	Taux fixe à 2 %	2,00%	F	Taux fixe à 2 %	2,00%	A-1	130,74 €	2 136,12 €	
LOGIPARC	1989 P	Constructions neuves	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23 950,49 €	3 161,99 €	2	A F	Taux fixe à 2 %	2,00%	F	Taux fixe à 2 %	2,00%	A-1	63,24 €	1 033,17 €	
LOGIPARC	2000 P	Bel'Air 2ème tranche 7 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	435 597,92 €	250 977,11 €	16	A V	Livret A + 0,8	3,05%	V	Livret A + 0,8	1,80%	A-1	4 517,59 €	12 751,04 €	
LOGIPARC	2001 P	Reconstruction de 4 logements Bel'Air	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	238 947,98 €	142 508,87 €	18	A V	Livret A + 0,75	3,75%	V	Livret A + 0,75	1,50%	A-1	2 137,63 €	6 965,26 €	
OPACOB6	1999 P	ZAC des Mâches	DEXIA CL	198 211,84 €	64 246,59 €	4	T F	Taux fixe à 5,13 %	5,23%	F	Taux fixe à 5,13 %	5,23%	A-1	3 037,22 €	13 822,78 €	
OPAC de la Vienne	2007 P	Foyer Marie Noëlle-Ménutseries extérieures	DEXIA CL	€ 139 674,38 €	3 276 269,29 €	17	A C	Taux fixe à 2,98 %	2,98%	C	Taux fixe 2,98% si Spread CMS EUR 30A (Postfixée) CMS EUR 01A (Postfixé) >= 0,5% sinon (4,85% + 5 x spread)	2,98%	E-3	97 632,82 €	219 001,37 €	
TOTAL GENERAL					141 851 676,73 €									2 243 126,55 €	7 967 192,39 €	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : biannuelle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex: EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annualisé, tous frais compris.

(6) Taux hors opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des imputations suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts régis à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 922 924,53 €
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B - €
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 17 084 000,00 €
Provisions pour garanties d'emprunts	D - €
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 18 006 924,53 €
Recettes réelles de fonctionnement	II 122 979 778,00 €

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	14,64%
---	---------------	---------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L.2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature Juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
025		Subvention d'équilibre pour le relais Georges Charbonnier.	Centre Communal d'Action Sociale	Etablissement public administratif	113 333 €
025		Financement du poste de Conseiller technique Santé.	Centre Communal d'Action Sociale	Etablissement public administratif	53 282 €
520		CESU pour la garde à domicile en horaires décalés d'enfants âgés de moins de 13ans.	Centre Communal d'Action Sociale	Etablissement public administratif	3 000 €
520		Financement du dispositif RSA.	Centre Communal d'Action Sociale	Etablissement public administratif	92 070 €
520		Subvention d'équilibre 2016	Centre Communal d'Action Sociale	Etablissement public administratif	8 387 108 €

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention .

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention .

(3) Objet pour lequel est versée la subvention .

IV - ANNEXES		IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN		B2.1 B2.2	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT			

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT

DEPENSES

N° ou intitulé de l'AP	Pour membre AP votée y compris ajustement	MONTANT DES AP		CP antérieurs réalisations cumulées au 01/01/2016) (1)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	Montant des GP	Restes à financer de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de 2017)
		Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)					
2009 - CONTRAT UNIVERSITE	2 652 000,00	-2 652 000,00	0,00	2 438 500,00	213 500,00	0,00	0,00	0,00
2009 - MULTIPOLE ENFANCE JEUNESSE ST ELOI	7 940 890,26	-7 940 890,26	0,00	7 940 890,26	83 745,18	0,00	0,00	0,00
2010 - EQUIPEMENTS DEDIES A LA CULTURE	3 915 547,38	-3 915 547,38	0,00	3 804 369,25	63 521,83	0,00	0,00	0,00
2010 - MAISON DES SERVICES PUBLICS DE SAINT EOI	3 876 363,97	-3 876 363,97	0,00	3 873 409,15	568,64	0,00	0,00	0,00
2011 - BATIMENT PUYGARREAU	1 393 179,45	-1 393 179,45	0,00	1 391 442,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2011 - CA BEAULIEU REHABILITATION CLSH	5 366 246,75	-5 366 246,75	0,00	4 574 297,32	271 67,50	0,00	0,00	0,00
2011 - GS BOULOUX - REHABILITATION	3 500 615,13	-3 500 615,13	0,00	3 274 966,28	153 441,49	0,00	0,00	0,00
2011 - HOTEL DE VILLE - RENOVATION ACCESSIBILITE	2 620 486,70	-2 620 486,70	0,00	2 601 368,73	0,00	0,00	0,00	0,00
2011 - RENOVATION DES HOSPITALIERES	215 523,68	-215 523,68	0,00	215 523,68	0,00	0,00	0,00	0,00
2011 - SCHEMA DIRECTEUR DES SYSTEMES DE TELEPHONE ET DE RESEAU	803 939,57	-803 939,57	0,00	803 939,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2012 - QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	1 406 326,89	-1 406 326,89	117 815,72	1 177 568,53	102 446,00	0,00	0,00	0,00
2013 - AUTRE PATRIMOINE	123 629,27	-123 629,27	0,00	123 629,27	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - DEVELOPPEMENT URBAIN	3 947 163,21	-12 054,66	3 935 108,55	3 681 784,26	253 324,29	0,00	0,00	0,00
2013 - ECONOMIES D'ENERGIE	664 881,19	-664 881,19	0,00	664 881,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - ENTRETIEN ET EMBELLISSEMENT DE LA VILLE	8 366 001,68	-8 366 001,68	0,00	8 346 797,42	12 328,44	0,00	0,00	0,00
2013 - EQUIPEMENTS DEDIES A L'ACTION SOCIALE	1 019 999,89	-876 098,89	143 900,00	1 012 137,13	7 142,76	0,00	0,00	0,00
2013 - EQUIPEMENTS DEDIES A L'EDUCATION	2 011 305,04	-2 011 305,04	0,00	1 989 236,03	1 526,46	0,00	0,00	0,00
2013 - OUTIL DE TRAVAIL	5 133 103,02	-5 133 103,02	0,00	4 737 202,22	251 911,38	0,00	0,00	0,00
2013 - SECURITE - RISQUES	598 659,75	-599 659,75	0,00	597 736,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2013 - VIE DE QUARTIER	1 630 357,51	-11 160,82	1 619 196,69	1 619 196,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - BUDGETS PARTICIPATIFS	2 921 281,65	-82 135,13	2 839 146,52	400 000,00	400 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
2014 - EQUIPEMENTS DEDIES A L'ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL	2 294 697,45	-59 511,06	2 254 208,51	810 148,51	344 060,00	300 000,00	900 000,00	900 000,00
2014 - PROGRAMMES DANS LES ECOLES	38 616 786,21	-35 738,07	38 581 048,14	3 074 550,66	4 711 600,00	7 308 600,00	23 486 287,48	23 486 287,48
2014 - VAUDIC	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - VIE CULTURELLE	28 046 690,00	1 195 389,78	29 242 079,78	1 920 904,78	6 073 396,00	8 239 287,00	13 008 492,00	13 008 492,00
2015 - AGENCE NATIONALE POUR LE RENOUVELLEMENT URBAIN	2 980 000,00	-94 304,45	2 885 195,55	1 023 985,55	1 361 210,00	500 000,00	0,00	0,00
2015 - AUTRE PATRIMOINE	714 000,00	213 483,32	927 483,32	113 783,32	336 900,00	112 800,00	304 000,00	304 000,00
2015 - CADRE DE VIE	4 340 000,00	2 748 431,49	7 088 431,49	753 885,49	1 265 536,00	1 849 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
2015 - DEVELOPPEMENT URBAIN - ACTION FONCIERE	800 000,00	-200 000,00	600 000,00	600 000,00	200 000,00	100 000,00	300 000,00	300 000,00
2015 - DEVELOPPEMENT URBAIN - HABITAT	1 271 000,00	-121 865,96	1 149 143,04	149 143,04	200 000,00	200 000,00	600 000,00	600 000,00
2015 - ECONOMIES D'ENERGIE	120 000,00	-120 000,00	0,00	5 028,00	5 028,00	0,00	0,00	0,00
2015 - ENTRETIEN ET EMBELLISSEMENT DE LA VILLE	24 773 000,00	66 928,41	24 839 928,41	3 843 975,88	4 428 168,00	3 806 100,00	12 761 684,53	12 761 684,53
2015 - EQUIPEMENTS DEDIES A L'ACTION SOCIALE	1 580 000,00	297 295,07	1 857 295,07	1 857 295,07	779 000,00	235 000,00	655 000,00	655 000,00
2015 - LOCAUX	3 835 000,00	-556 273,82	3 278 726,18	671 726,18	808 000,00	423 000,00	1 376 000,00	1 376 000,00
2015 - NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN	9 835 680,00	4 360 000,00	4 360 000,00	4 360 000,00	400 000,00	396 000,00	3 960 000,00	3 960 000,00
2015 - OUTIL DE TRAVAIL	635 000,00	-275 884,00	9 559 796,00	1 189 833,10	1 631 300,00	4 829 420,00	225 000,00	225 000,00
2015 - SECURITE, RISQUES ET CONFORMITE DU PATRIMOINE	2 792 000,00	-137 290,62	497 709,38	82 419,04	75 000,00	486 000,00	1 568 000,00	1 568 000,00
2015 - VIE DE QUARTIER	6 947 500,00	40 953,29	2 832 953,29	307 953,29	1 911 914,00	1 050 450,00	3 752 050,00	3 752 050,00
2016 - NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN	950 000,00	4 508 480,00	4 508 480,00	448 480,00	960 000,00	3 100 000,00	3 100 000,00	3 100 000,00
2016 - QUARTIER DU PALAIS	0,00	950 000,00	950 000,00	150 000,00	200 000,00	200 000,00	600 000,00	600 000,00
Total général	191 469 855,65	-37 877 790,02	153 592 065,63	72 522 870,01	27 423 928,71	28 316 537,00	75 316 744,01	

		IV - ANNEXES
		ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1
B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

RECETTES

N° ou intitulé de l'AP	MONTANT DES AP			MONTANT DES CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2015)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016) (1)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	Restes à financer de l'exercice 2017
2009 - MULTI POLE ENFANCE JEUNESSE ST ELOI	2 252 217,11	-2 252 217,11	0,00	2 051 139,11	201 078,00	0,00
2010 - EQUIPEMENTS DEDIES A LA CULTURE	362 533,65	-362 533,65	0,00	337 754,95	36 028,70	13 500,00
2010 - MAISON DES SERVICES PUBLICS DE SAINT ELOI	328 219,00	-328 219,00	0,00	328 219,00	0,00	0,00
2011 - CA BEAULIEU REHABILITATION CLSH	789 873,38	-789 873,38	0,00	391 295,38	458 659,00	0,00
2011 - GS BOULOUX - REHABILITATION	167 795,11	-167 795,11	0,00	117 800,83	0,00	0,00
2011 - HOTEL DE VILLE - RENOVATION ACCESSIBILITE	439 177,00	-439 177,00	0,00	439 177,00	0,00	0,00
2011 - SCHEMA DIRECTEUR DES SYSTEMES DE TELEPHONE ET DE RESEAU	278 447,04	-278 447,04	0,00	306 716,29	0,00	0,00
2012 - QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	348 909,56	-348 909,56	0,00	359 227,78	44 351,00	0,00
2012 - DEVELOPPEMENT URBAIN	422 828,26	-422 828,26	0,00	575 858,68	31 982,18	0,00
2013 - ENTRETIEN ET EMBELLISSEMENT DE LA VILLE	798 569,19	-798 569,19	0,00	622 519,19	0,00	0,00
2013 - EQUIPEMENTS DEDIES A L'ACTION SOCIALE	124 300,00	-124 300,00	0,00	122 842,00	0,00	0,00
2013 - EQUIPEMENTS DEDIES A L'EDUCATION	400 000,00	-400 000,00	0,00	112 126,50	0,00	0,00
2013 - OUTIL DE TRAVAIL	623 233,20	-623 233,20	0,00	721 973,64	748 741,00	0,00
2013 - VIE DE QUARTIER	77 489,00	-77 489,00	0,00	76 859,00	146 928,00	0,00
2014 - EQUIPEMENTS DEDIES A L'ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL	420 000,00	-119 440,00	539 440,00	0,00	179 440,00	180 000,00
2014 - PROGRAMMES DANS LES ECOLES	1 900 000,00	0,00	1 900 000,00	0,00	0,00	1 900 000,00
2014 - VIE CULTURELLE	3 976 000,00	180 364,55	4 156 364,55	32 459,55	677 655,00	666 250,00
2015 - AGENCE NATIONALE POUR LE RENOUVELLEMENT URBAIN	746 416,00	-161 532,21	584 893,79	7 500,00	577 393,79	0,00
2015 - AUTRE PATRIMOINE	0,00	31 000,00	31 000,00	0,00	31 000,00	0,00
2015 - CADRE DE VIE	1 375 000,00	1 375 000,00	1 375 000,00	0,00	175 000,00	1 200 000,00
2015 - ENTRETIEN ET EMBELLISSEMENT DE LA VILLE	630 400,00	-505 812,23	124 587,77	124 587,77	0,00	0,00
2015 - EQUIPEMENTS DEDIES A L'ACTION SOCIALE	2 049 907,00	-184 122,83	252 802,00	252 802,00	416 642,00	363 335,00
2015 - OUTIL DE TRAVAIL	180 000,00	-86 654,73	93 345,27	43 054,93	50 290,34	900 000,00
2015 - QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	200 000,00	325 264,00	525 264,00	125 264,00	125 264,00	400 000,00
2016 - NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	150 000,00	850 000,00
Total général	17 516 314,50	-5 067 832,95	12 448 481,55	6 956 918,77	4 153 255,01	2 573 085,00
						7 010 000,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

[...] Libellé de la recette : Taxes de séjour			
Reste à employer au 01/01/N :			40 000,00
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
73	7362	Taxes de séjour	0,00
Total recettes			0,00
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
014	7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	40 000,00
Total dépenses			0,00
Reste à employer au 31/12/N :			
TOTAL Reste à employer au 01/01/N :			
TOTAL Recettes	0,00	TOTAL Dépenses	40 000,00
Total Reste à employer au 31/12/N :			0,00

IV - ANNEXES		IV
C - Autres éléments d'informations		
Etat du personnel	pages	
Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	171 à 174	C1
Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune et l'établissement	175	C2
Liste des établissements publics créés	176	C3.1
Liste des services individualisés dans un budget annexe	176	C3.2
Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	177	C3.3
		C3.4

ETAT DU PERSONNEL

VILLE DE POITIERS

Budget Primitif 2016

IV - ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016							C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016 - BUDGET PRINCIPAL VILLE DE POITIERS

GRADE OU EMPLACEMENT (1)	CATÉGORIE (2)	EMPLOI BUDGETAIRE (3)			EFFETIF POUR UN EMPLOI BUDGETAIRE EN ETAT (4)		
		EMPLOI PERMANENT A TEMPS COMPLET	EMPLOI PERMANENT A TEMPS PARTIEL	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS							
Directeur général adjoint des services des communes de 40 à 150.000 hab.	A	1	0	1	0	0	0
FILIERE ADMINISTRATIVE		189	4	193	168,89	8,5	177,39
Administrateur hors classe	A	1	0	1	1		1
Attaché	A	15	1	16	8	3,5	11,5
Attaché principal	A	12	0	12	8	4	12
Directeur territorial	A	2	0	2	2		2
Rédacteur	B	7	0	7	3	1	4
Rédacteur principal de 1ère classe	B	11	0	11	11		11
Rédacteur principal de 2ème classe	B	3	0	3	3		3
Adjoint administratif territorial de 1ère classe	C	40	0	40	40		40
Adjoint administratif territorial de 2ème classe	C	56	2	58	50,38		50,38
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	20	1	21	20,51		20,51
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	22	0	22	22		22
FILIERE TECHNIQUE		641	41	682	633,98	8,74	642,72
Ingénieur	A	3	0	3	2	1	3
Ingénieur en chef de classe exceptionnelle	A	1	0	1	1		1
Ingénieur en chef de classe normale	A	2	0	2	2		2
Ingénieur principal	A	4	0	4	4		4
Technicien	B	13	0	13	11	2	13
Technicien principal de 1ère classe	B	13	0	13	12	1	13
Technicien principal de 2ème classe	B	6	0	6	6		6
Adjoint technique territorial de 1ère classe	C	51	3	54	53,65		53,65
Adjoint technique territorial de 2ème classe	C	240	29	269	227,23	4,74	231,97
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	100	0	100	100		100
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	145	9	154	152,1		152,1
Agent de maîtrise	C	30	0	30	30		30
Agent de maîtrise principal	C	33	0	33	33		33
FILIERE CULTURELLE		204	20	224	196,49	9,36	205,85
Attaché territorial de conservation (patrimoine)	A	7	0	7	3	2	5
Bibliothécaire territorial	A	7	0	7	4	3	7
Conservateur (bibliothèque)	A	1	0	1	1		1
Conservateur (patrimoine)	A	2	0	2	2		2
Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 1ère catégorie	A	1	0	1	1		1
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	9	1	10	6,35	2	8,35
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	36	2	38	37,25		37,25
Assistant de conservation	B	13	0	13	9	2	11
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	17	0	17	17		17
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	11	0	11	11		11
Assistant d'enseignement artistique	B	6	4	10	3,5	0,36	3,86
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	16	7	23	20,05		20,05
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	1	4	5	3,65		3,65
Adjoint territorial du patrimoine de 1ère classe	C	20	1	21	20,91		20,91
Adjoint territorial du patrimoine de 2ème classe	C	40	1	41	39,78		39,78
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	11	0	11	11		11
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	6	0	6	6		6
FILIERE ANIMATION		13	0	13	13	0	13
Animateur	B	1		1	1		1
Animateur principal de 1ère classe	B	3		3	3		3
Animateur principal de 2ème classe	B	3		3	3		3
Adjoint territorial d'animation de 1ère classe	C	3		3	3		3
Adjoint territorial d'animation de 2ème classe	C	1		1	1		1
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	1		1	1		1
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	1		1	1		1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATÉGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETAT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-SOCIALE							
Educateur de jeunes enfants	B	30	3	93	90,55	0	90,55
Educateur principal de jeunes enfants	B	1	2	3	1		1
Technicien paramédical de classe normale	B	1	0	1	1		1
Agent spécialisé de 1ère classe des écoles maternelles	C	38	1	39	38,55		38,55
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	11	0	11	11		11
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	36	0	36	36		36
FILIERE SPORTIVE							
Educateur territorial des A.P.S principal de 1ère classe	B	2	1	3	2,55	0	2,55
FILIERE POLICE MUNICIPALE							
Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	B	21	0	21	21	0	21
Brigadier	C	1		1	1		1
Brigadier-chef principal	C	4		4	4		4
Gardien	C	8		8	8		8
EMPLOIS NON CITES (5)							
Directeur de cabinet	A	3	0	3	0	3	3
Collaborateur de cabinet	A	1		1	1		1
Directeur	A	1		1	1		1
TOTAL GENERAL		164	69	233	120,46	29,53	155,99

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8*6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 ...

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016 - BUDGET VILLE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/16	CATÉGORIES	SECTEUR	REMUNERATIONS		NATURE DU CONTRAT
			INDICO	EURO	
Non titulaires permanents	A	ADM	HEA1	Art 110 collaborateur de Cabinet	CDD
			HEB1	Art 110 collaborateur de Cabinet	CDD
			379	Art 3-3,2°	CDD
			466	Art 3-3,2°	CDD
			966	Art 3-3,2°	CDD
			821	Art 3-4 CDI	CDI
			966	Art 3-4 CDI	CDI
			801	Loi 2012-347 CDI	CDI
		CULT	465	Art 3-3,2°	CDD
			499	Art 3-3,2°	CDD
			616	Art 3-3,2°	CDD
	B	ADM	352	Art 3-3,1°	CDD
		CULT	352	Art 3-3,1°	CDD
		TECH	374	Loi 2012-347 CDI	CDI
		TECH	356	Art 3-3,1°	CDD
	C	TECH	516	Art 3-4 CDI	CDI
		TECH	340	Art 3-2	CDD
		OTR		Contrat Emploi d'avenir	CDD
Non titulaires non permanents	C	OTR	334	Art 3-1	CDD
		TECH	340	Art 3-1	CDD
TOTAL GENERAL					

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
concession chauffage urbain	Société DALKIA	Société DALKIA	Société de droit privé	
affermage fourrière automobile	Barrault Dépannage Poitiers	Société Barrault	Société de droit privé	
Détention d'une part du capital				
	SEP	Société d'équipement du Poitou	SEM	152 439 € (20% du capital)
	SIPEA	SIPEA	SEM	4 885 056 € (56,94 % du capital)
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	voir état des emprunts garantis B1.1			
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres.				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat ... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS CREEES PAR LA COMMUNE

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté d'agglomération de Poitiers	01/01/2000	Fiscalité professionnelle unique	
Autres organismes de regroupement			
Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Clain		Contribution budgétaire	42 377,00 €
Syndicat d'Aménagement de la Vallée de la Boivre		Contribution budgétaire	5 112,00 €

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS				SPA	
Caisse des écoles		24/07/1897	24/07/1897	SPA	
Office Tourisme		01/01/2007		EPIC	oui partiel
Logiparc				EPIC	oui
Syndicat mixte école commerce				EPCC	
EPCC Ecole de l'image		01/01/2011		EPCC	

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Budget Parkings		01/01/1996	21/12/1995	SPIC	oui
Budget Cimetières		01/01/1998	31/03/1998	SPIC	oui
Budget Locations immobilières		01/01/2000	31/03/2000	SPA	oui

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

**C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES
EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé/ objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	nature de l'activité (SPIC/SPA)
Secteur d'activité	Certificat Economie d'Energie	2012		SPIC
Secteur d'activité	Restauration	2013		SPIC

IV - ANNEXES		IV
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - arrêté et signatures		
Décisions en matière de taux de contributions directes	pages	D1
Arrêté et signatures	179 180 à 181	D2

IV - ANNEXE						IV
D1 - DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES						D1
Libellés	Bases prévisionnelles	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux / 2015	Produit voté par le Conseil Municipal	Variation du produit /N-1 (%)
Taxe d'habitation	104 074 336	2,32%	27,93%	0,00%	29 067 962	2,32%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	95 042 859	1,81%	31,72%	0,00%	30 147 595	1,81%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	228 458	1,81%	47,53%	0,00%	108 586	1,81%
TOTAL					59 324 143	

Nombre de membres en exercice :
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Contre
 Pour
 Abstention

Date de convocation

Présenté par le Maire,
A Poitiers, le 4 avril 2016
Le Maire
Député de la Vienne,

Alain CLAEYS

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session à Poitiers, le 4 avril 2016

Les membres du Conseil Municipal,

Les Adjoints

Laurence VALLOIS-ROUET		Christine SARRAZIN-BAUDOUX	
Francis CHALARD		Michel BERTHIER	
Nathalie RIMBAULT-RAITIERE		Régine FAGET-LAPRIE	
Bernard CORNU		François BLANCHARD	
Jacqueline GAUBERT		Patricia PERSICO	
Aurélien TRICOT		Christian PETIT	
Eliane ROUSSEAU		Marie-Thérèse PINTUREAU	
Jean-Marie COMPTE			

Les Conseillers Municipaux Délégués

Jules AIME		Abderrazak HALLOUMI	
Clotilde BALLON		Michèle HENRI	
El Mustapha BELGSIR		Daniel HOFNUNG	
Jean-Daniel BLUSSEAU		Yves JEAN	
Nicole BORDES		Laurent LUCAUD	
Coralie BREUILLE		Francette MORCEAU	
Christine BURGERES		Jean-Baptiste RICCO	
Patrick CORONAS		Nathalie RIMBAULT-HERIGAULT	
Michèle FAURY-CHARTIER		Georges STUPAR	
Anne GERARD		Peggy TOMASINI	
Diane GUERINEAU			

Les Conseillers Municipaux

Martine APERCE		Aicha HOUSSEIN	
Jacques ARFEUILLERE		Manon LABAYE	
Frédéric BOUCHAREB		Jean-José MASSOL	
Jacqueline DAIGRE		Philippe PALISSE	
Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT		Sylvain POTHIER-LEROUX	
Valérie FRANCHET-JUBERT		Marie-Dolores PROST	
Christiane FRAYSSE		Edouard ROBLOT	
Thierry GRASSET		Alain VERDIN	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture le,
et de la publication le

A Poitiers, le